

LA REINE ELIZABETH II, de Grande-Bretagne, a photographié les scènes d'une chasse au tigre au Népal la semaine dernière. Sa Majesté porte, comme on le voit, un costume fort simple : pantalons bruns, veston kaki et chapeau à larges bords. (Téléphoto P.A.)

Un mort à Charlesbourg-est et huit Beaucerons blessés à Québec et Ste-Marie

(Par Jos.-L. HARDY)

Une fillette a trouvé la mort et une vingtaine d'autres personnes ont subi des blessures plus ou moins graves sur les routes enneigées et verglacées de la région de Québec au cours de la dernière fin de semaine. Dans la tempête hier après-midi, alors que la poudrière rendait la circulation dangereuse sur tout le réseau routier, deux automobiles sont entrées en collision à Charlesbourg-est. Les occupants des deux voitures ont été blessés et l'enfant a été tué. La police rapporte aussi des accidents à Québec, à Ste-Marie de Beauce, à Orsainville, et à Deschambault. A Ruessau-Vert, sur la Côte-Nord, un garçon de 4 ans, a été blessé et il est dans un état critique dans un hôpital à Québec.

Ina Lacroix, 9 mois, enfant de M. et Mme Ghislain Lacroix, 240 de la Ronde, Québec, est la victime de la tragédie de Charlesbourg-est. Dans cet accident, M. et Mme Lacroix ainsi que M. et Mme Albert Drapeau, leur fille Josette, 4 ans, et Mme Irène Drapeau, de Ste-Thérèse de Beauséjour, ont subi des blessures.

Huit Beaucerons ont aussi

été blessés à Québec et à Ste-Marie. Ce sont MM. Jean Loubier, Oscar Lacroix, Marcel Cléche et Léo Lacroix, de Beauceville, ainsi que M. et Mme Albert Gilbert et leur enfant, Hélène, 4 ans, de Valley-Jonction, et Jean-Louis Caron, de Scott.

A Deschambault, deux jeunes gens l'ont échappée belle lorsque leur auto a été traînée par un train du CNR. Et enfin à Orsainville, deux Québécois ont subi des blessures dans une triple collision.

Les grandes routes de la région étaient couvertes de la circulation, hier soir, malgré une chute d'environ trois pouces de neige et une poudrière aveuglante. Seul le chemin de ceinture de l'île d'Orléans était impraticable. On mentionnait toutefois que les routes secondaires comme celles de comtés étaient fermées. On disait aussi que le boulevard Marie-Victorin était bloqué et que les routes Nos 5 et 23 étaient étroites. En Gaspésie, sur la Côte Nord et dans le Bas St-Laurent, la précipitation a été peu abondante.

1 MORT ET 6 BLESSÉS A CHARLESBOURG-EST

La petite Ina Lacroix, 9

mois, a perdu la vie lorsque la petite voiture de marque européenne, qu'elle occupait avec son père et sa mère, M. et Mme Ghislain Lacroix, 240 de la Ronde, est entrée en collision avec l'automobile conduite par M. Albert Drapeau, 32 ans, de Ste-Thérèse de Liégeois, et occupée par Mme Albert Drapeau, 30 ans, sa fille, Josette, 4 ans, et Mme Irène Drapeau, 34 ans, la mère de M. Drapeau. La fillette a été tuée instantanément.

Cette tragédie s'est produite à l'heure où la visibilité était presque nulle à cause de la poudrière. Les deux voitures circulaient en sens inverse sur la 80e rue, près de la rue St-Urbain. Il était 2 heures 15 à ce moment-là. D'après l'enquête menée sur place par les agents Doyon et Page, de la police de Charlesbourg, les deux voitures se sont heurtées plutôt sur la gauche. Sous le choc la petite voiture fut projetée dans le bûche de neige en bordure de la route. A l'arrivée des premiers secours, les occupants de la petite voiture avaient été retirés des débris de leur voiture et transportés dans un autobus. C'est là que les ambulanciers de la maison Bouchard & Fils vinrent les prendre pour les transporter à l'Hôtel-Dieu. La petite Ina Lacroix succomba en cours de route et les médecins constatèrent son décès à son arrivée à l'hôpital. M. et Mme Lacroix furent aussi conduits à la même institution. Seule Mme Lacroix a été hospitalisée. Le corps de la fillette a été transporté à la morgue par le fourgon de la Cie Hubert Moisan.

Quant aux occupants de l'autre voiture, ils ont subi des blessures sans gravité. Ils ont reçu les soins du Dr Côté, à Beauséjour. M. Albert Drapeau n'a été que très légèrement atteint tandis que son épouse,

sa mère et sa fille ont subi des blessures superficielles à la tête, à la figure et aux membres.

BEAUCERONS BLESSÉS A QUÉBEC

Quatre jeunes gens de Beauceville ont subi un accident, vers 6 heures 30, samedi soir, sur le boulevard Hamel à l'angle de la rue Dorchester. L'un d'eux, Jean Loubier, 25 ans, a été plus grièvement atteint que ses trois compagnons et a dû être hospitalisé à l'Enfant-Jésus où il souffrirait d'une fracture du crâne. Les trois autres sont Marcel Cléche, Oscar Lacroix et Léo Lacroix, le conducteur de l'automobile.

D'après le rapport soumis au capitaine R. Wagner de la brigade volante par les sergents-déTECTIVES A. Armstrong et J. Jolin, l'automobile des quatre jeunes gens est entrée en collision avec une camionnette de la station de service McElish lorsqu'elle aurait soudainement pris une tangente vers la gauche bloquant ainsi le passage au véhicule qui approchait en sens inverse. Sous le choc, les quatre occupants ont été projetés hors de l'auto et tombés à terre. Les autres ont subi des blessures aux membres et à la figure. Leur hospitalisation n'a pas été nécessaire.

QUATRE BLESSÉS A STE-MARIE, BEAUCE

Ste-Marie (DNC) — Une violente collision a fait quatre blessés, vers 6 heures 40, samedi soir, dernier, dans le village de Ste-Marie de Beauce. Trois des quatre occupants des deux automobiles ont été transportés à l'hôpital St-Sacrement à Québec, et deux ont été hospitalisés. Ce sont Mme Albert Gilbert, de Valley-Jonction, et M. Jean-Louis Caron de St-Maxime de Scott. Le

jeune Caron qui était évanoui à son arrivée a repris connaissance au cours de la nuit. M. Gilbert a pu retourner à son domicile après avoir reçu les soins requis. Sa fille, Hélène, âgée de 6 ans, a subi de légères contusions.

L'accident s'est produit sur la rue principale, devant les propriétés de MM. Ad. St-Hilaire et Dorvay Bisson. La voiture que conduisait M. Gilbert et celle de M. Caron se sont heurtées de face. Après avoir reçu les premiers soins du Dr Guy Carter, M. et Mme Gilbert ainsi que M. Caron ont été conduits à l'hôpital dans les ambulances de la maison Edmar Mercier & Fils.

TRAIN VS AUTOMOBILE A DESCHAMBAULT

Un train de marchandises du Canadien National a heurté et entraîné une automobile occupée par deux jeunes navigateurs de Deschambault, samedi après-midi. L'accident s'est produit au passage à niveau situé sur la route No 2, à l'est de ce village du comté de Portneuf. Le conducteur de l'automobile, Conrad Beaulieu, 23 ans, fils de M. Ernest Beaulieu, a alors subi des fractures de côtes et des blessures d'éclats. Son compagnon, Yvon Lefebvre, s'en est tiré avec des contusions. Après avoir reçu les premiers soins du Dr Giguère, le jeune Beaulieu a été conduit à l'Hôtel-Dieu de Québec. Au moment de cet accident, le train du CNR faisait route vers Québec. Sous le choc, l'automobile a été réduite en un amas de ferraille. Pour le dépanage de la locomotive diesel, il fallut faire usage de torches à l'acétylène.

GRAVEMENT BLESSÉ A RUSSAU-VERT

Un bambin de 4 ans, Alain Girard, fils de M. Marcel Girard, de Ruessau-Vert, près de Hauterive, Côte Nord, a été grièvement blessé par une automobile, vendredi dernier. Devant la gravité de ses blessures, l'enfant a été transporté à l'hôpital de l'Enfant-Jésus

où son état est considéré comme sérieux.

AUTO VS CAMION

Un jeune homme qui faisait de l'auto-stop a été blessé dans la nuit de dimanche sur la route 9, à quelque 45 milles à l'ouest du pont de Québec, alors que la voiture dans laquelle il était monté a été heurtée par un camion-remorque.

Roger Samson, 17 ans, du 50 Lachapelle, St-Paul-de-Hermil, près de Montréal, a été conduit à l'hôpital de Ste-Foy par les ambulanciers de la maison Claude Marcoux, de St-Romuald. Il souffre de contusions. Lui et Jean-Guy Bédard, 17 ans, du 5134 St-Dominique, Montréal, étaient partis de Drummondville, en direction de Montréal, faisant de

l'auto-stop. Ils ont été pris par M. et Mme C.-J. Daignault, de Montréal. Cette voiture est entrée en collision avec un camion. Ce dernier véhicule a

renversé dans le champ après la collision.

Le jeune Samson a été le seul à subir des blessures dans cette collision.

Que votre perte de l'ouïe devienne une chose du passé!

LE NOUVEL APPAREIL ACOUSTIQUE Signet de ZENITH

Le plus petit appareil acoustique Zenith à date!

Figurez-vous un appareil acoustique donnant toute la clarté et le réalisme attendus de Zenith—mais si petit, si mince qu'il peut passer dans une bague. Une merveille en miniature—le nouvel appareil Zenith se porte discrètement derrière l'oreille et vous fait entendre les voix que vous ne pouvez percevoir!

Le nouveau Signet possède toutes ces caractéristiques de qualité et vous apporte le rendement au "Son Vivant" de Zenith—circuit miniature de transistors, contrôle de volume et commutateur séparé. Regardez le nouveau Signet chez votre dépositaire Zenith. Il figure dans les Pages Jaunes.

Zenith—le meilleur choix au monde d'appareils acoustiques de qualité. De \$50 à \$350, prix de détail suggéré par le manufacturier. Tous vendus avec une garantie de remboursement de dix jours.

ZENITH
APPAREILS ACOUSTIQUES
"AU SON VIVANT"

NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____ PROVINCE _____

Vendeurs autorisés

CHARLES BERGERON
595 BOUL. CHAREST-EST
QUÉBEC — TEL.: LA 3-9130

Pharmacie BERGERON
50 ST-JEAN-BAPTISTE
Montmagny. Tél.: 333

Lundi le 6 mars et mardi le 7 mars NOUVELLE COLLECTION DE PEINTURES A L'HUILE ORIGINALES

par le réputé groupe de 17 ARTISTES EUROPEENS

Tout juste arrivé d'Europe

cet assortiment incomparable sera mis en vente
AUJOURD'HUI ET DEMAIN SEULEMENT.

Vous y trouverez: paysages, marines, scènes de rue de Paris, peintures non figuratives, natures mortes, fleurs, intérieurs, ballerines, et nombre d'autres intéressants sujets — tous magnifiquement encadrés. Achetez directement de ce groupe de 17 et économisez sur ces peintures qui embellissent votre maison.

A des prix incroyablement bas!

**RABAIS DES 2/3
DU PRIX REGULIER**

GRANDEURS	PRIX REG.	PRIX DE VENTE
13" x 16"	\$ 65.00	\$22.00
16" x 20"	\$ 80.00	\$26.00
19" x 27"	\$ 85.00	\$28.00
13" x 31"	\$ 85.00	\$28.00
23" x 31"	\$135.00	\$45.00
23" x 39"	\$195.00	\$65.00
23" x 47"	\$225.00	\$75.00

TOUTES CES PEINTURES SONT SUPERBEMENT ENCADRÉES
AUJOURD'HUI ET DEMAIN, DE MIDI A 10 H. P.M.

A LA BIBLIOTHEQUE DU

Château Frontenac

Entrée gratuite — Catalogue gratuit

Pour vols d'automobiles

Six Québécois détenus

(Par J.-L. HARDY)

Six jeunes Québécois étaient détenus au quartier général de la police municipale, hier soir, pour vols d'automobiles. Quatre d'entre eux, identifiés comme étant des récidivistes, ont été interceptés à Montréal dans une automobile rapportée volée et appartenant à M. Gérard Couillard, de la 3e avenue. Les deux autres, âgés de 17 et 18 ans, ont été capturés alors qu'ils cherchaient à prendre la fuite après avoir abandonné l'automobile de Mlle Armande Bouteau, de la rue Dablon.

Quatre des inculpés ont été ramenés à Québec sous escorte policière aux petites heures dimanche matin. Ils ont été placés vers 5 heures, samedi matin, alors qu'ils entraient à Montréal dans l'auto qu'ils avaient dérobée à M. Couillard en fin de soirée vendredi.

Les deux autres ont été appréhendés hier après-midi par les constables Lafond et Tho-

massin, qui leur ont donné la chasse. Les occupants de l'auto venaient de passer outre aux ordres des policiers qui dirigeaient la circulation à l'entrée du parc de l'Expo provinciale. Après avoir poursuivi leur route sur une certaine distance et se sentant suivis de près par les gendarmes, les deux adolescents descendirent précipitamment de la voiture et prirent la fuite. Les agents les retracèrent rapidement. Avant même qu'elle eut porté plainte, Mlle Lafond entra en possession de sa voiture.

Au nombre d'une quinzaine d'autres prisonniers incarcérés au quartier général de la police municipale il y avait aussi un jeune homme de 17 ans, trouvé en possession d'un faux billet de \$10 d'argent canadien. Le prévenu a été appréhendé dans un club social du quartier St-Sauveur où il cherchait à échanger un second billet. L'inculpé a été remis entre les mains de la Gendarmerie Royale du Canada.

TOUS CES AVANTAGES INCLUS DANS VOTRE PASSAGE CUNARD

- 275 livres de bagages autorisés
- Cuisine internationale
- Magasinage sans frais de douane
- Danse, parties, cinéma
- Navires munis de stabilisateurs
- Service impeccable

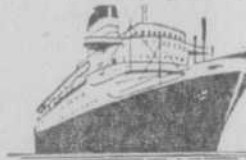
ÉPARGNEZ 10% SUR UN VOYAGE
ALLER-RETOUR — Jusqu'au 14 AVRIL

PROFITEZ DE NOTRE PLAN
DE VOYAGE À CRÉDIT

VOYEZ VOTRE AGENT LOCAL —

Nul ne peut mieux vous servir

67 rue St-Pierre,
Québec, P. Q.
Tél.: Lafontaine 2-1241



VOYAGEZ
PAR

CUNARD

Bureaux à: Halifax • Saint-Jean • Québec • Montréal
Toronto • Winnipeg • Edmonton • Vancouver

Départs fréquents et rapides vers des ports anglais, écossais, irlandais et français

DE NEW YORK ET D'HALIFAX		DE MONTRÉAL ET DE QUÉBEC	
QUEEN ELIZABETH 15, 29 mars, 12, 26 avril	IVERNIA 16 mars	IVERNIA 13 avril, 5, 26 mai, 16 juin, 7, 28 juillet, 18 août	IVERNIA 22 mars, 14 avril
QUEEN MARY 22 mars, 5, 19 avril, 3, 17 mai	SYLVANIA 22 mars, 14 avril	SAXONIA 22 avril, 12 mai, 2, 23 juin, 14 juillet, 4, 25 août	SAXONIA 30 mars
MEDIA 31 mars, 5 mai, 2, 30 juin	CARINTHIA 7 avril	CARINTHIA 128 avril, 19 mai, 9, 30 juin, 21 juillet, 11 août	CARINTHIA 7 avril
PARTHIA 21 avril, 19 mai, 16 juin	de Halifax, le jour suivant		

DÉPARTS RÉGULIERS PAR LA SUITE

Le papier Multivent a sa raison d'être



Ce n'est pas sans bonne raison que vous apprécierez davantage les cigarettes Rembrandt. Le papier Multivent fait toute la différence. Multivent est une invention exclusive à Rembrandt. Multivent est un papier extra-léger, dont la légèreté est même augmentée par les pores microscopiques dont il est criblé. Avec Multivent, la fumée est plus fraîche et vous goûtez davantage la vraie saveur de fin tabac. Multivent vous permet d'apprécier davantage la riche saveur de tabac de la cigarette Rembrandt.

Multivent... la raison qui donne à **Rembrandt** sa saveur plus pure

A l'issue d'un congrès de trois jours

MME PAUL SAUVÉ, ELUE PRESIDENTE DES PROGRESSISTES-CONSERVATEURS DU QUEBEC

Par Gilles Néron

Mme Paul-E. Sauvé a été élue présidente de l'Association progressiste-conservatrice de la province de Québec, hier après-midi. La veuve de l'ancien premier ministre de la province de Québec, M. Paul Sauvé, a été le choix unanime et spontané de tous les délégués, réunis à Québec en congrès annuel.

L'élection de Mme Sauvé a été précédée de quelques moments au sujet de la présidence. En effet, une lettre circulaire dénonçait le travail du comité des nominations. Cette lettre, qui proposait le nom de M. Félix Hudon, affirmait qu'on avait écarté sciemment tout autre candidat à la présidence. Mais lorsque le président de l'élection présenta à l'assemblée les candidatures de Mme Sauvé, de M. Saville Roy, de Gaspé, et de M. Félix Hudon, de Montréal, l'assemblée s'est prononcée d'emblée en faveur de Mme Sauvé.

Les autres candidats se sont retirés devant la réaction de l'assemblée.

Mme Sauvé prit aussitôt la parole pour remercier les délégués. « Mes chers amis, vous m'avez manifesté cet après-midi une marque de confiance qui me touche profondément et que je considère comme un nouveau témoignage d'amitié envers le nom Sauvé. Au nom de mes enfants, et en mon nom, je vous remercie du fond du cœur. »

Mme Sauvé a précisé que si elle acceptait la tâche de présidente c'est qu'elle croyait que la femme canadienne doit sor-

tir de l'isolement dans lequel elle s'est trop longtemps complue. La Canadienne doit exercer dans la vie publique l'activité de la liberté.



M. Claude Gagnon

vité et l'influence que lui confèrent ses prérogatives de citoyenne.

Mme la présidente a déclaré que l'association était une

grande famille où s'exerce le droit de discussion libre et où se reconnaît la nécessité d'une discipline respectueuse de la liberté.

Mme Sauvé remplace M. Lucien Thibault, de St-Jérôme. M. Wilbrod Langlais de Québec a été réélu vice-président du district de Québec. MM. Edmond Savard, de Châteauguay, et Claude Gagnon, de Québec, ont été élus vice-présidents pour le même district. Le district de Trois-Rivières sera représenté à la vice-présidence par MM. Jacques Bouchard, Victor Paul et Maurice Denoncourt. Celui de Montréal aura comme vice-présidents MM. Didier Leroux, J.-A. Crevier et Henri Chouette.

Des voix sont venues du groupe de langue anglaise

pour exprimer le mécontentement de ne pas avoir un vice-président de leur groupe.

Les jeunes conservateurs du Québec ont, de leur côté, élu Camille Desselte, de Québec, au poste de président.

Le congrès s'est terminé aussitôt après le résultat du vote.

Le parti national conservateur tient son congrès annuel à Ottawa les 16, 17, 18 mars prochains.

MM. Robert Lafrenière, député de Québec-Montmorency, Wilbrod Langlais, et Rodrigue Bourdage, député de Laval, étaient les trois présidents conjoints de ce congrès provincial, auquel ont assisté plus de 1.000 délégués de toutes les parties de la province de Québec.

L'éducation appartient seulement aux provinces

Par Gilles NERON

L'Association progressiste-conservatrice de la province de Québec reconnaît l'entière responsabilité des provinces sur l'éducation. Reprenant l'opinion de M. John Diefenbaker, l'assemblée générale a adopté samedi après-midi, une résolution qui rend au gouvernement provincial tous ses droits dans cette sphère législative.

Les délégués, réunis à Québec pour une réunion annuelle de trois jours, ont été même plus loin que le chef national de leur parti. En effet, ils ne reconnaissent pas au Conseil des Arts du Canada, l'Autorité de distribuer bourses et subventions aux individus comme aux institutions. On se souvient que le premier ministre du Canada a déclaré vendredi son dernier, lors d'une conférence de presse à Québec, que son gouvernement n'avait aucunement l'intention de toucher au statut du Conseil des Arts.

Après le premier ministre cet organisme est nécessaire pour la vie culturelle du pays.

La résolution stipule que le « parti progressiste conservateur proclame son intention bien nette de considérer comme responsable exclusivement provinciale toutes réclamations visant à faire accroître les paiements que le gouvernement du Canada fait actuellement, soit aux gouvernements provinciaux, soit aux institutions d'enseignement, à titre de subventions ou d'aide quelconque à l'éducation, à quelque niveau que ce soit ».

Un autre membre de la résolution ajoutait que le parti attendait cependant le temps opportun pour la remise aux provinces « du contrôle et de la distribution des diverses formes d'aide à l'éducation actuellement assurée par le gouvernement fédéral ».

Il n'y a pas eu débat sur (Suite à la page 8, 5e col.)

Selon l'hon. Léon Balcer

Mesures énergiques pour relancer notre économie

Robert BRISEBOIS

L'hon. Léon Balcer, ministre fédéral des Transports, a soutenu que 90 pour cent des mesures éco-



L'hon. LEON BALCER

nomiques préconisées, aux Etats-Unis, par la nouvelle administration Kennedy avaient déjà été mi-

ses en force, au Canada, par le gouvernement Diefenbaker. Le ministre s'adressait, samedi après-midi, aux délégués de l'Association fédérale du Québec du parti progressiste conservateur.

Le premier ministre, a dit l'hon. Balcer, a pris des mesures énergiques pour relancer l'économie canadienne. Dans le domaine de l'habitation, la politique du gouvernement conservateur a nettement favorisé l'industrie de la construction.

Au cours des dernières années, poursuit le ministre, nous avons dû faire face à un ralentissement dans les affaires; mais nous n'avons pas tourné le dos aux difficultés et nous avons attaqué tous les problèmes de front. En vertu de certaines mesures, les travaux d'hiver ont procuré du travail à plus de 200.000 personnes.

Il est intéressant de constater, ajoute le ministre des Transports, que les experts président que dès l'automne '61 le Canada retournera sur le chemin de la prospérité.

Cette prospérité en perspective est le résultat de la sage législation Diefenbaker.

Corporations de la Couronne

Les conservateurs les voudraient soumises à un nouveau ministère

par Gilles Néron

Toutes les corporations de la Couronne qui ne relèvent pas de leur nature d'un ministère fédéral devraient être soumises à un nouveau ministère des corporations. Voilà le vœu des conservateurs fédéraux de la province de Québec.

L'Association progressiste-conservatrice du Québec, réunie en congrès annuel à Québec, a voté samedi une résolution qui suggère au gouvernement fédéral un tel ministère, afin qu'il y ait au Parlement un répondant des dépenses effectuées par ces corporations.

M. Egan Chambers, député de St-Laurent-St-Georges, a averti l'assemblée qu'une telle résolution était dangereuse. Il est souhaitable que certaines corporations soient indépendantes du gouvernement, a-t-il dit. M. Chambers a rappelé que le ministre des

Finances, M. Donald Fleming, avait dernièrement exprimé l'avis que la Banque du Canada devait gar-

(Suite à la page 8, 5e col.)

Pour intensifier l'achat chez nous

Création suggérée d'un organisme gouvernemental

Par Gilles NERON

Le parti conservateur fédéral de la province de Québec suggère au gouvernement fédéral la création d'un organisme gouvernemental pour intensifier l'achat chez nous.

Les délégués au congrès annuel de ce parti, tenu à Québec ces trois derniers jours, trouvent qu'il serait opportun d'avoir un organisme fédéral entièrement voué au développement de la vente des produits canadiens et à l'augmen-

tation des achats de produits canadiens au Canada. Ils songent particulièrement à une agence de publicité qui ferait valoir la valeur de nos produits comparés aux produits importés.

Cette agence gouvernementale aurait comme résultat secondaire de procurer plus d'emplois aux Canadiens, de favoriser notre balance commerciale, d'augmenter le revenu des citoyens, des marchands, des industriels et du gouvernement.

Une autre résolution d'une nature similaire a été adoptée aussi sans discussion. On demande au gouvernement de favoriser la transformation de nos matières premières sur le sol canadien.

DES CONTINGEMENTS

Le piteux état du commerce des produits textiles canadiens a attiré l'attention de l'assemblée générale, samedi après-midi. Il a été résolu de suggérer au gouvernement canadien d'imposer des contingents à l'égard des textiles étrangers dans les secteurs les plus vulnérables à l'industrie canadienne.

LES COMPAGNIES DE TELEPHONE

Plusieurs délégués se sont levés pour protester contre les privilèges que détient la compagnie de téléphone Bell du Canada. Selon eux, il est injuste qu'une seule compagnie ait des privilèges si étendus.

« Cette compagnie peut aller installer ses lignes où elle le veut et personne ne peut l'en empêcher », a fait remarquer quelqu'un. C'est injuste pour les autres compagnies de téléphone.

L'assemblée s'est mise d'accord pour demander au gouvernement fédéral d'enquêter dans ce domaine afin de voir quelles mesures il doit prendre. (Suite à la page 8, 5e col.)

JEAN MARCHAND, NOMME A LA PRESIDENCE DE LA C.S.N. — MARCEL PEPIN

M. Jean Marchand, de Québec, a été nommé samedi président de la Confédération des Syndicats nationaux (C.S.N.). M. Marchand, qui était secrétaire général de cette centrale ouvrière de 110.000 membres depuis quatorze ans, succède à M. Roger Mathieu, démissionnaire, qui avait accédé à la présidence en 1958, puis réélu en 1959 et 1960. Le bruit a couru ces jours-ci que M. Mathieu se verrait confier prochainement un poste au ministère provincial du Travail.

DECLARATION DE ROGER MATHIEU

Dans un communiqué remis aux journaux, le président de

missionnaire de la C.S.N., déclare:

« Avant d'accéder à la présidence de la Confédération des Syndicats nationaux (C.S.N.), on m'avait offert, à plusieurs reprises, de devenir permanent syndical. Chaque fois, cependant, j'avais décliné. Non pas que le syndicalisme ne m'intéressât pas, car j'y consacrais tous mes loisirs. J'étais journaliste, j'ai même mon métier et je n'ambitionnais nullement de me faire une carrière comme permanent syndical. »

« Lorsque mon prédécesseur à la présidence de la C.S.N., M. Marcel Pepin, a annoncé sa décision de ne pas poser sa candidature lors du congrès tenu à Montréal en 1958, plusieurs dirigeants et membres de la C.S.N. m'avaient alors demandé avec beaucoup d'insistance de briguer les suffrages au poste que devait quitter Gérard (Suite à la page 8, 1ère col.)



M. Wilbrod Langlais et Mme Paul Sauvé

Motion de félicitations à l'endroit du gouvernement

Par Gilles NERON

« Le gouvernement Diefenbaker consacre le bien-fondé de la lutte autonomiste que mène la province de Québec depuis les 15 dernières années ». L'Association du parti conservateur fédéral de la province de Québec en félicite ce gouvernement.

Dans les quatre résolutions de félicitation qu'a adoptées l'assemblée générale de l'Association, au cours du congrès annuel tenu à Québec, vendredi, samedi et dimanche, la première regarde les nouveaux arrangements fiscaux.

Les délégués conservateurs « félicitent et remercient chaleureusement le chef du Parti conservateur et les membres de son cabinet pour l'attitude prise sur les dernières propositions fiscales faites aux provinces ».

On a reconnu que la lutte de l'autonomie fiscale est gagnée. Le gouvernement fédéral remet aux provinces une partie importante du champ de taxation qui leur est propre, dit la résolution. Ceci est dû à ce que la province de Québec a combattu pour le respect du caractère fédéraliste de la constitution et pour le retour d'un champ de taxation adéquat.

Des félicitations ont été aussi adressées au gouvernement fédéral pour « avoir pris l'initiative des consultations visant à l'établissement d'une

constitution vraiment canadienne ».

LITTÉRATURE OBSCÈNE

Le ministre de la Justice et le gouvernement Diefenbaker ont été remerciés et félicités pour avoir adopté les mesures nécessaires en vue de mettre un frein au ravage exercé par la littérature obscène.

La résolution adoptée à l'unanimité par les délégués conservateurs explique que l'hon. David Fulton, ministre de la Justice, a su inspirer la législation et les mesures appropriées pour enrayer la publication et la distribution de ce « danger constant et sérieux à la moralité publique, à l'ordre social, que constituent les écrits malsains ».

M. Marcel Tremblay, de Québec, a soumis un amendement à cette résolution pour inciter le gouvernement à déclarer illégale la « littérature communisante », parce qu'elle rend un mauvais service à la population de Québec. Cet amendement a été battu après que M. J.-N. Tremblay, député de Roberval, ait expliqué que l'objet de la résolution était limité à la littérature obscène.

MARINE MARCHANDE

Une dernière résolution de félicitation a été adressée au gouvernement fédéral pour avoir décidé de « prendre les mesures appropriées pour assurer, dans un avenir immédiat, l'existence et l'essor de notre marine marchande ».

Les conservateurs du Québec

Favorables au tunnel

Par Gilles Néron

Les conservateurs de la province de Québec veulent la réalisation, dans le plus bref délai possible, du projet de la construction d'un tunnel entre Lévis et Québec.

Le tunnel Lévis-Québec est l'une des six résolutions visant des travaux publics d'envergure adoptées par l'assemblée générale de l'Association progressiste-conservatrice du Québec, samedi après-midi. Cette association a tenu durant la fin de semaine sa réunion annuelle dans la Vieille Capitale.

au développement minier de la province de Québec.

M. Martial Asselin, député de Charlevoix, a précisé que le gouvernement de M. Diefenbaker voyait toujours avec sympathie le développement des régions nordiques.

Pont de Trois-Rivières

Les délégués ont accepté à (Suite à la page 8, 4e col.)

Bienvenue du maire W. Hamel

Robert BRISEBOIS

S. H. le maire de Québec, Wilfrid Hamel, a souligné l'importance des partis politiques dans une démocratie et a rappelé le rôle immense qu'ils sont appelés à jouer afin d'assurer l'équilibre politique de la nation, au cours d'une allocution prononcée devant un groupe de délégués réunis à l'ouverture (Suite à la page 8, 6e col.)

Vous vous tracassez des FAUSSES DENTS qui glissent ou irritent ?

Ne vous laissez plus tourmenter par des dentiers branlants qui glissent, tombent ou rendent l'usage de vos dents, parties ou fixes, douloureux simplement un peu de PASTETH sur vos dents. Cette poudre agit comme une véritable sensation de confort supplémentaire et de sécurité en retenant les dentiers en place. Aucune sensation au goût vicié, collant ou pâteux. Elle est idéale pour acheter, procurez-vous PASTETH à n'importe quelle pharmacie (Ann.)

Les cow-boys du Québec

Les « draveurs » du Québec accomplissent des exploits aussi sensationnels que ceux des cow-boys des rodes! C'est à des billes de bois qu'ils attaquent, mais elles peuvent être plus dangereuses que des moutons. SÉLECTION du Reader's Digest de mars décrit la vie périlleuse, les prodiges de force, d'adresse et de courage de ces hommes... et leurs repas gargantuesques! Achetez Sélection de mars aujourd'hui même!

Docteur Remy Beaulieu o.d.

OPTOMETRISTE

Toujours au même endroit vis-à-vis du carré Jacques-Cartier

363 de la Couronne — Tél.: LA 4-2413

Jour, 9h. a.m. à 5h.30 p.m. — Soir, sur rendez vous.

Samedi 9h. a.m. à 12h.30 p.m.

Examen de la vue — Lunettes — Rééducation visuelle

SERVICE de COLLECTION

Faites la révision de vos comptes passés dus immédiatement et laissez-nous les collecter pour vous

- Perception partout dans la province
- Aucune commission à payer, si rien n'est recouvré

L'AGENCE PROVINCIALE DE PERCEPTION ENR.

170, rue Fraser
Ouest, Qué. 6
Tél.: 525-8825.

Un *Piano Willis*

sera une source de bonheur sans cesse renouvelé, de raffinement et d'agrément pour jeunes et vieux.

WILLIS & CO. LIMITED

1095, rue St-Jean Québec Tél.: LA 4-2573

CONTREMAITRE demandé

Pour compagnie de construction domiciliaire. Expérience requise et connaissances des normes de la Société Centrale d'Hypothèques et Logement. Position à l'année, bénéfice d'assurance group.

Nos employés sont au courant de cette annonce.

Ecrire à DEPT. No 1096 LE SOLEIL

LA CHAMBRE DE COMMERCE DE PETITE-RIVIERE

Assermentation des officiers

par J.-Claude Rivard

« Que la municipalité de la Petite-Rivière soit un jour une ville lumière, tel est le vœu de notre Chambre de Commerce », a déclaré, samedi soir, M. J.-Arthur Gingras, président de cet organisme.

M. Gingras prenait la parole à l'issue d'une cérémonie qui avait marqué l'assermentation par Son Honneur le juge J.-Marie Houle, du premier conseil d'administration de la Chambre de Commerce de Petite-Rivière, fondée en novembre dernier.

« Notre but, a poursuivi M. Gingras, est d'accélérer les développements industriels et résidentiels dans notre municipalité. Du seul côté sud de la rivière, nous avons présentement plus de 14 milles carrés de terrains prêts à recevoir des établissements industriels alors qu'on trouve au nord de cette même rivière une superficie presque aussi grande réservée à la construction domiciliaire. En cherchant à développer chez nous l'industrie et le commerce, nous répondons à une urgente nécessité du moment qui vise en plus à assurer la sauvegarde des droits et des intérêts, tant municipaux que scolaires, de tous les citoyens ».

Car, l'industrie et le commerce, élimineront chez nous le chômage pour le plus grand bien de notre ville, de notre province et de notre pays ».

Assistaient, entre autres, à cette soirée d'assermentation, le juge J.-Marie Houle, de la Commission des Relations ouvrières; M. Gérard Lévesque, procureur senior de la Couronne et aviseur légal la nouvelle Chambre de Commerce; M. J.-Jacques Bédard, m.a.l., député de Québec-Comté, adjoint parlementaire

du procureur général et représentant du ministre de l'Industrie et du Commerce;

le Dr Gérard Letendre, président de la Chambre de (Suite à la page 8, 4e col.)

Le nettoyeur doit payer le complet détérioré

La personne qui a été confié un vêtement pour nettoyage et pressage est responsable des détériorations que ce vêtement a subies au cours de ces opérations et est présumée en faute à moins qu'elle ne prouve, de façon concluante, que ces détériorations n'ont pas été causées par elle. En d'autres termes, il existe entre le client et le nettoyeur-presseur un contrat de louage d'industrie par lequel ce dernier a l'obligation de conserver et de rendre en parfait état le vêtement que vous lui avez confié.

Le jugement (24 9-229) rendu par le juge de district Maurice Pelletier, de la Cour de Magistrat, confirme cet avis. Voici les faits: une ménagère québécoise confia deux complets à un service de nettoyage et pressage. En les recevant, elle constata que l'un avait deux taches de suie et que le second était abîmé comme s'il avait été coupé dans le dos. Le livreur les rapporta à la compagnie et revint deux jours plus tard.

La ménagère constata que, bien qu'ayant été réparé, le second complet était demeuré abîmé et impropre. Elle refusa de l'accepter dans cet état et demanda à la compagnie de lui en payer le coût. Elle déclara qu'il était en parfait état et sans usure lorsqu'elle le confia à la compagnie et qu'il coûtait \$90.10.

La défenderesse de répliquer que ce complet avait été acheté il y avait deux ans, qu'il était usagé; qu'il avait été nettoyé avec la machine à la plus moderne et par une main-d'œuvre experte; que la ménagère avait remarqué un fil de tissu dépassant dans le dos et qu'elle avait accepté qu'on l'envoie réparer par les Soeurs du Bon-Pasteur pour un repressage « invisible » qui coûtait \$3.91, payé par la compagnie, et que ce repressage fut exécuté de main de maître. La ménagère de dire qu'il ne s'agissait pas de fil mais d'une déchirure qui paraissait même après le repressage.

Le tribunal a tout d'abord opiné que la compagnie n'avait pas prouvé que le complet était détérioré et endommagé avant de lui avoir été confié pour nettoyage. La déchirure semblait avoir été causée par le crochet du support. Le tribunal a également considéré que la compagnie défenderesse n'avait aucunement repoussé la présomption de faute qui existait contre elle mais, au contraire, en offrant et payant le repressage « invisible » elle avait pour le moins admis sa responsabilité.

La défenderesse est condamnée à payer \$93.25 avec intérêts et dépens et le complet lui a été remis pour qu'elle en use selon son bon vouloir et en toute propriété.

LE SOLEIL

"Fais ce que dois"

La Presse Canadienne a le droit exclusif de reproduction de toutes les nouvelles publiées dans ce journal et provenant de la Presse Canadienne, de la Presse Associée et de l'Agence Reuters. Il est de même de la reproduction des nouvelles publiées dans le même journal. Tous droits de reproduction des dépêches spéciales sont aussi réservés. (Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe). Ministère des Postes, Ottawa.

"Le Soleil" est publié et imprimé sous des roses de la Couronne et St-Vallier par "LE SOLEIL" Ltee.

Québec, lundi 6 mars 1961

L'achat chez nous et une réduction des taxes

Le commerce international est une rue à deux voies mais il ne faut pas que la voie d'entrée soit triple et celle de sortie simple et étroite. La balance commerciale défavorable du Canada vis-à-vis de l'étranger représente l'importation du chômage. Chaque fois que les Canadiens accordent leur préférence aux produits d'importation, ils affaiblissent l'industrie manufacturière de leur pays, le plus important réservoir de main-d'œuvre canadienne. Si les taxes imposées au Canada sur les corporations dépassent de 20 à 45 pour cent celles imposées à ces sociétés dans des pays concurrents, comme c'est le cas par exemple de l'Italie ou du Japon où les salaires sont incroyablement bas, il leur devient impossible de faire face à la concurrence étrangère. Elles influencent le prix de la marchandise beaucoup plus qu'on ne le croit généralement. Chez nous ces taxes ont une tendance à la hausse alors qu'il devient impérieux de les réduire pour permettre aux manufacturiers de mater la concurrence mondiale qui s'accroît.

Ce sont là les principales idées émises par le président de l'Association des manufacturiers canadiens, M. T.R. McLagan, au cours d'une allocution prononcée devant la section québécoise de ce groupement. Lorsque la qualité égale, à prix égal, on achète un produit canadien plutôt qu'un produit importé, non seulement on crée de l'emploi mais on hausse le niveau de vie, on garde et rend le pays plus fort, on favorise la production sur une plus haute échelle ce qui est de nature à provoquer une

baïsse des prix. Il ne s'agit pas de cesser tout achat à l'étranger, loin de là, mais d'agir en toute logique et sagesse. Il y a des centaines de produits fabriqués et cultivés dans d'autres pays que nous ne trouvons pas au Canada et nous en avons besoin.

Au cours des cinq dernières années, nous avons importé au rythme de quatre milliards par année et pour une bonne partie en produits fabriqués au Canada. Ces chiffres indiquent bien tout le préjudice porté à l'industrie canadienne. Le Canada est le plus gros acheteur au monde de produits manufacturés à l'étranger. Il est temps que nous nous rendions compte qu'en achetant des produits canadiens, que nous pouvons facilement fabriquer, nous agissons dans notre propre intérêt en contribuant au développement du pays.

C'est en visitant des usines, des manufactures canadiennes que l'on constate que nos manufacturiers font tout leur possible pour satisfaire la population canadienne, les besoins des marchés intérieurs et extérieurs. Les gouvernements peuvent aider l'industrie canadienne en s'efforçant de réduire les taxes, en participant plus activement à la campagne d'achat chez nous, en précisant par exemple sur les chèques d'allocations, de prestations, de pensions qu'ils versent qu'en achetant des produits canadiens on combat le chômage, on améliore la situation économique du Canada.

Les tendances économiques au Canada et aux États-Unis

Le commerce que font entre eux le Canada et les États-Unis est le plus élevé du monde et leurs économies présentent souvent des tendances à peu près parallèles, mais à certains moments et à certains points de vue, il y a des divergences très nettes, explique la Revue des Affaires de la Banque de Montréal qui traite de la situation économique qui existe au pays et chez nos voisins. Il y a cependant des indicateurs de base dont il faut tenir compte pour avoir une plus juste idée de ce qui se passe dans nos deux pays. Les tendances économiques enregistrées doivent faire l'objet d'une attention particulière, continue, tout comme il faut surveiller un ralentissement ou un accroissement de l'activité économique en dehors de l'Amérique du Nord, le mouvement des exportations et des importations.

Au commencement de 1960, dit la revue, la production des deux économies avait atteint des niveaux sans précédent, mais, à mesure que l'année progressait, sont apparues des tendances à la récession. Aux États-Unis, le recul a porté presque entièrement sur la production des biens durables et leurs pièces. La production des biens non durables et des produits miniers n'a baissé que très peu, tandis que celle des services publics d'énergie continuait son ascension. Au Canada, le principal facteur de recul de la production industrielle a également été la diminution des livraisons chez les fabricants de biens durables. Mais tandis que la production des biens non durables se maintenait et que l'utilisation de l'énergie continuait de s'accroître, la production minière enregistrait un fléchissement.

Le pourcentage de la main-d'œuvre qui chôme, en dehors des fluctuations saisonnières, s'est élevé très vite au cours de l'année dernière dans les deux pays. Ensemble, les facteurs qui agissent sur l'emploi et les salaires ont causé, malgré une hausse continue de la moyenne horaire des salaires, un arrêt de la hausse d'ensemble des traitements et salaires qui se manifeste en partie dans le chiffre du revenu personnel. Les achats du public, qui sont représentés par la valeur du commerce de détail,

n'ont guère été plus élevés en 1960 qu'en 1959.

Le mouvement des marchandises traversant la frontière dans les deux sens a été moindre l'an dernier qu'en 1959. Chaque pays a toutefois trouvé de meilleurs débouchés, grâce à l'élan vigoureux de l'activité économique outre-mer, notamment en Europe occidentale, au Royaume-Uni et au Japon. Le contraste le plus frappant entre les deux économies nord-américaines se constate dans les tendances des nouveaux investissements privés.

Au Canada c'est la faiblesse des investissements, plus qu'aucun autre facteur, qui a amené une baisse du produit national brut. Elle s'est trouvée accentuée par une baisse plus grande du mouvement de la construction. Aux États-Unis en 1960 une forte hausse des investissements des entreprises en nouvelles usines et installations a été contrebalancée par une baisse des sommes affectées aux maisons d'habitation.

Les tendances que laissent prévoir les indicateurs-clés pour les mois à venir semblent contradictoires. Un ralentissement de l'activité économique apparaît dans certains pays d'Europe. Les enquêtes sur la consommation aux États-Unis semblent indiquer une certaine augmentation des achats de biens durables. On procède à des enquêtes, à la formation de conseils consultatifs. Les gouvernements américain et canadien adoptent des mesures analogues dans le but de stimuler l'activité économique dans leur pays respectif, de résoudre le problème du chômage, de la main-d'œuvre qui s'étend à toute l'Amérique du Nord.

Chez nous, il y a de l'intérêt public que l'industrie canadienne puisse soutenir la concurrence, non seulement sur les marchés mondiaux, mais aussi sur nos propres marchés domestiques où les concurrents de l'étranger sont déjà en train de s'accaparer une large tranche de produits fabriqués. Cette question intéresse non seulement le gouvernement mais également les employeurs et travailleurs et le public en général qui doit accorder sa préférence aux produits canadiens.

L'employeur le plus important du Canada

Le gouvernement fédéral est, on se l'imagine bien, le plus gros employeur du pays. Au mois de décembre, il comptait 373.000 personnes à son emploi, réparties entre une vingtaine de ministères, une trentaine de départements et de services publics, distribués dans les dix provinces. Il lui en coûte un peu plus de \$121 millions pour les garder à son service, soit une liste de paye annuelle de \$1 milliard et demi; aucune entreprise, ni aucune corporation n'approche au pays d'un aussi formidable personnel.

Ce sont les services de la Défense nationale qui comprennent le plus grand nombre d'employés, soit 47.000; à cela il faut ajouter les membres des trois forces armées qui sont de 45.000, soit 16.600 pour l'armée, 13.116 pour l'aviation et 11.000 pour la marine. Les dé-

partements administratifs de la capitale enregistrent un fort contingent d'employés, soit un peu plus de 30.000. Les autres principaux ministères qui occupent le plus grand nombre de personnes sont les Postes, avec 27.000 employés; les Ressources naturelles, 15.150; les Transports et Communications, 12.300; la protection de la police, 11.200; le Bien-être social, 10.110; le Revenu national, 13.200; l'Agriculture, 8.300; les Travaux publics, 8.100; les Vétérans, 1.200.

Le Service civil tend sans cesse à augmenter le nombre de ses membres, avec l'accroissement de la population et avec la multiplicité des commissions et des agences gouvernementales, qui réclament un personnel plus nombreux. Il est devenu un corps public qui prend de plus en plus d'importance dans l'administration du pays.

Revue de la presse canadienne

Un reflet de la déception des provinces à la suite des propositions d'Ottawa

La conférence fiscale des premiers ministres des provinces qui s'est tenue la semaine dernière, dans la capitale fédérale, a suscité un vif intérêt parmi la population et provoqué de nombreux commentaires. Le gouvernement fédéral a présenté, par la voix de son premier ministre, des propositions qui n'ont guère satisfait les provinces puisque ces dernières qui espéraient renflouer leurs budgets lourdement grevés n'ont pratiquement rien obtenu. M. Lesage a manifesté son grand désappointement et présenté une contre-proposition au sujet des paiements de péréquation, initiative qui a abouti à un échec devant l'attitude irréductible de M. Diefenbaker.

La presse a longuement traité des délibérations de la conférence et signalé les conséquences qui en résultent; plusieurs ont publié des commentaires assez vifs contre l'intolérance du gouvernement fédéral qui reste sur ses positions et ne cède rien.

LE DEVOIR, de Montréal, expose clairement ainsi la situation: "La prudence, pour ne pas dire l'entêtement d'Ottawa, s'explique aisément: le gouvernement fédéral a pris depuis quinze ans des engagements dont il ne peut pas aisément se défaire. Les allocations familiales, les pensions de sécurité de vieillesse, les subventions aux universités, la construction de la route trans-Canada, les projets conjoints de routes de pénétration vers le nord, de reforestation, d'aménagement de terrains de camping, toutes ces initiatives ressortissant d'après la Constitution à l'autorité provinciale, grevent lourdement les finances du gouvernement central. Il a voulu faire le généreux après la guerre. Au lieu de baisser les impôts et de laisser aux provinces le soin de s'acquitter de leurs obligations, il a jalousement gardé le terrain acquis à la faveur de la guerre. Que faire de tant d'argent? Évidemment des œuvres qui sont du ressort purement provincial.

"Si les provinces veulent reprendre du terrain, elles ne doivent pas se borner à réclamer plus d'argent d'Ottawa, mais plutôt offrir d'assumer de plus grandes responsabilités. Le mémoire déposé à la conférence de juillet dernier par le gouvernement de la province de Québec, ouvrait la voie dans ce sens. Il proposait au gouvernement fédéral de se retirer graduellement de tous les projets conjoints moyennant un retour aux provinces d'une plus grande part de l'assiette fiscale.

"L'aspect fiscal a son importance, certes. Mais le problème fondamental n'est pas là: il s'agit de savoir une fois pour toutes si les provinces canadiennes sont prêtes à s'administrer elles-mêmes par leurs propres ressources, dans le champ de leur juridiction respective."

Une menace à la collaboration

De son côté, LA PRESSE, de Montréal, envisage les choses sous un autre aspect et exprime des craintes sur les relations futures des provinces avec le fédéral, principalement sur d'autres questions où la collaboration s'impose. Le journal écrit:

"La partie qui se joue à Ottawa avec le produit des impôts comme enjeu ressemble à certains matchs de hockey où une équipe doit vaincre l'arbitre en même temps que les adversaires. Car s'il n'y a pas, officiellement d'arbitrage entre le gouvernement fédéral et les provinces, le premier ministre du Canada est, à toutes fins pratiques, juge et partie en ce qui lui peut, sans appel, refuser toute concession aux provinces ou leur dire carrément que ses propositions sont à prendre ou à laisser.

"Les choses ne se passent sans doute pas aussi brutalement que cela. On y met des formes. On tergiverse. On discute. On négocie. On cède un peu de terrain de part et d'autre ou on fait mine d'en céder. Le temps passe. L'échéance approche. Dans un an expireront les ententes fiscales en cours. Le gouvernement fédéral, s'il le veut, n'aura alors qu'à se raidir et les provinces devront signer avec plus ou moins de ressentiment ou d'empressement, selon le cas, de nouvelles ententes, ou rester à l'écart comme l'a fait si longtemps la province de Québec.

"Pourquoi M. Diefenbaker n'a-t-il pas fait connaître sa nouvelle formule aux provinces en les invitant, il y a un mois, à la conférence de cette semaine? Pourquoi ce mystère? Y a-t-il un mystère en vérité? N'est-ce pas plutôt une tactique de sa part pour ne pas laisser aux provinces le temps de se consulter, de



Noël Dorion: "Est-ce que je pourrai continuer en Italie, histoire d'aller chercher des immigrants?"
Diefenbaker: "Pourquoi pas... Profites-en aussi pour étudier l'impossibilité d'établir une ambassade au Vatican..."

se concerter et peut-être de faire un front commun contre lui?

"Chose certaine, c'est qu'à peu près toutes les provinces, sauf une ou deux, sont mécontentes, même l'Ontario malgré les avantages que lui apporteront les nouvelles propositions fédérales parce que ces avantages ne lui paraissent pas suffisants. Le Québec, selon les premiers calculs rapides, n'y gagnerait rien. Et si l'on finit par s'entendre bon gré, mal gré, sur des formules qui ne satisfont personne, cela rendra plus difficiles les accords à conclure ou à renouveler sur tant d'autres sujets où la collaboration fédérale-provinciale est nécessaire. Cela n'aide pas à créer un climat sain dans une confédération.

La part des revenus fiscaux

Une autre voix est venue de l'Ontario, de la province qui semble la plus avantagée par les propositions de M. Diefenbaker. Le GLOBE & MAIL, de Toronto, ne s'en montre pas enthousiaste outre mesure, et formule même quelques plaintes sur le traitement offert aux provinces. Le journal poursuit:

"La conférence fédérale-provinciale de 1960-61 passe maintenant à l'histoire, et ses résultats ne sauraient être considérés comme heureux. Des dix provinces, seules trois (Terre-Neuve, Nouvelle-Écosse et l'Île du Prince-Édouard) sont satisfaites; les autres manifestent leur désapprobation dans des réactions diverses qui varient depuis le regret jusqu'à l'indignation et même la révolte. Elles espèrent un nouvel arrangement profitable avec Ottawa, elles n'ont obtenu qu'une variation de l'ancien qui reste en vigueur.

"Quant à l'accepter, elles devront le faire; le gouvernement fédéral a clairement défini son opinion sur ce point: il n'y aura pas d'autres délibérations, et il n'y aura pas de compromis. En réalité il n'a pas proposé aux provinces les accords fiscaux mais il les a imposés en quelque sorte pour qu'ils viennent en vigueur le 1er avril 1962 sur une période de cinq années. Le journal torontois s'étend ensuite sur de longues explications plus ou moins compliquées sur le système de partage des revenus et de péréquation, puis il revient sur la question qu'il envisage d'un point de vue général. Il dit:

"Le premier ministre Diefenbaker propose aux provinces de prélever leurs propres impôts sur le revenu des individus et des corporations; les provinces peuvent percevoir ces taxes comme le fait la province de Québec, ou encore laisser le gouvernement fédéral les percevoir pour elles tout en leur laissant le soin de fixer elles-mêmes le taux de l'impôt.

"Voilà une bonne et excellente chose. Cela nous ramène à l'un des principes de base de la Confédération, à savoir que les provinces doivent imposer une taxe pour les argent qu'elles dépensent. Mais quelle est la marge qui leur est donnée pour imposer les revenus des individus et des corporations. A l'heure présente, cette marge est de 13 pour cent pour le cas de l'impôt sur le revenu des particuliers (Ottawa en absorbe 87 pour cent), et de 9 pour cent pour les revenus des corporations (Ottawa en prend 41 pour cent et les corporations en gardent la différence). Ce sont là les seules proportions qu'Ottawa permet aux provinces de bénéficier; et toute province qui va au delà impose en quelque sorte une double taxation.

"Des arrangements peuvent satisfaire quelques-unes des provinces, mais ils ne suffisent pas aux besoins de cette province (Ontario). Le gouvernement ontarien doit avoir plus de revenu, et cela promptement, et il lui faut ce revenu additionnel d'année en année, pour faire honneur à ces engagements dans une province qui se développe sans cesse. L'Ontario ne saurait se contenter, sûrement, d'un simple \$30 millions en 1966."

Encore au même point

Pour sa part, L'OTTAWA CITIZEN soutient que les ententes fiscales restent pratiquement au même point. Il écrit:

"Ainsi les provinces en sont revenues à leurs propres ressources de taxation qui peuvent varier considérablement d'une province à une autre. Le principe de péréquation est maintenu dans les arrangements actuels, et plusieurs provinces s'en montrent satisfaites. Les provinces vont prélever autant de revenus qu'elles le peuvent dans les limites restreintes qui leur sont laissées, pendant que le gouvernement fédéral viendra retirer dans les mêmes champs de taxation des impôts directs et aussi il pourra opérer dans d'autres champs du fisc où les provinces ne peuvent s'aventurer en vertu de la constitution.

"Quant aux droits de taxation des provinces, il ne s'agit plus de les remettre aux provinces puisqu'ils n'ont jamais été cédés; ces droits demeurent toujours aux provinces qui les ont tout simplement loués au fédéral, comme ceux de l'impôt sur le revenu des particuliers et des taxes de succession, en vertu d'ententes qui ont été maintenues au cours des deux dernières décennies."

Complexité du régime fiscal

De la capitale fédérale, un autre journal exprime son point de vue sur ce problème constitutionnel toujours controversé de l'imposition fiscale exercée à la fois par le gouvernement fédéral et les

gouvernements provinciaux. L'OTTAWA JOURNAL, à tendance conservatrice, écrit à ce sujet:

"En vertu des ententes conclues à la dernière Conférence fédérale-provinciale, les provinces reviennent à leur droit constitutionnel de taxer; la tendance vers la centralisation que plusieurs chefs de gouvernement des provinces jugeaient comme une menace, a été renversée.

"En l'année 1941, les provinces se sont départies de ce droit de taxation sous l'empire des besoins urgents de la guerre, en faveur du gouvernement fédéral qui a entrepris alors de prélever de plus forts montants d'argent pour les fins de la défense nationale. Ces champs de taxation ont été loués tout simplement au pouvoir central. La province de Québec n'a jamais favorisé ce système, de même que l'Ontario, et le Québec a insisté en ces dernières années pour percevoir lui-même les impôts dans les champs déjà loués au gouvernement fédéral. Toutefois, plusieurs provinces se montraient satisfaites que le gouvernement fédéral assume la responsabilité de prélever les impôts sur les revenus personnels et les droits de succession; mais les choses ne pouvaient durer indéfiniment, sans nuire au prestige des provinces.

"Les provinces ont toujours souhaité retirer une plus grande part du dollar de taxation que le gouvernement fédéral était disposé à leur offrir. Il est un fait indéniable que les dépenses des provinces augmentent sans cesse et qu'il leur faut des revenus additionnels pour combier leurs besoins, et ces revenus viendront de la même source, du gousset du contribuable. Et personne ne s'objecte à l'opinion exprimée par le premier ministre Diefenbaker que "le gouvernement qui dépense l'argent doit être celui qui le perçoit également."

La taxation n'est pas sans limite

Enfin, les champs de taxation comportent de lourdes responsabilités de la part des gouvernements qui prélevaient les impôts: ils présentent des problèmes de plus en plus complexes que le CHRONIC-TELEGRAPH, de Québec analyse ainsi:

"Le partage des revenus du fisc sera toujours une tâche difficile quand plus d'un gouvernement se présente pour accaparer sa part; et le contribuable qui est ainsi tiraillé de tout côté se demande s'il n'existe pas une limite à ce régime d'exaction. L'impression générale est que les gouvernements du pays ont atteint la limite que les contribuables ne peuvent supporter davantage, mais il reste à définir encore en quoi consiste cette limite.

"Le premier ministre Diefenbaker a soumis une nouvelle

proposition de partage fiscal qui permet aux provinces une part plus grande de l'impôt sur le revenu personnel, mais il exige en même temps que les provinces prélevaient elles-mêmes leurs impôts. Le gouvernement fédéral est disposé à percevoir les taxes comme il le fait présentement, mais les provinces devront en déterminer le taux.

"Voilà un arrangement qui ne plait pas à tout le monde; mais il nous met en face de la réalité des choses. S'il y a une limite à la somme des taxes imposées aux contribuables, il s'ensuit qu'il y a également une limite aux dépenses que les gouvernements peuvent faire, et aussi une limite à la part que le gouvernement fédéral peut donner aux provinces. Si cette limite est dépassée, la proposition de M. Diefenbaker signifie que les provinces doivent en assumer la pleine responsabilité. En somme le moment est venu de pratiquer de profondes coupures dans le budget des dépenses des gouvernements."

Churchill devient pompier d'honneur

Sir Winston Churchill vient de recevoir une nouvelle distinction. Il vient d'être nommé pompier d'honneur à vie, dans la brigade fondée par George Washington, en 1774.

C'est la plus ancienne brigade des États-Unis. Elle compte ainsi plusieurs membres d'honneur parmi les grands hommes contemporains.

Le travail en silence

Le maire de Colmar, M. Rey, a décidé que son hôtel de ville serait transformé, un après-midi par semaine, en monde du silence.

Plus d'éclats de voix ni de conversations bruyantes entre employés des différents services. Les demandes verbales indispensables devront être ramenées au strict minimum.

Cette mesure ne concerne que les employés, pas encore le public.



Conjectures sur les compagnons de route

Ottawa (PC) — Le choix du ministre de la Justice, M. Diefenbaker, et du secrétaire d'Etat, M. Noel Dorion, comme conseillers du premier ministre Diefenbaker à la conférence du Commonwealth à Londres, a donné lieu à certaines conjectures dans la capitale canadienne.

C'était en effet la première fois que M. Diefenbaker invitait des membres de son cabinet à l'accompagner à la conférence des premiers ministres en dépit des précédents créés en ce sens par les anciens premiers ministres libéraux Mackenzie King et St-Laurent.

M. Diefenbaker a été invité à donner les raisons de son choix avant de prendre l'avion qui devait le conduire à Londres. MM. Fulton et Dorion sont considérés comme des autorités en matière juridique au sein du cabinet et ne le cèdent qu'à M. Diefenbaker, qui est lui-même avocat par profession.

Le premier ministre a répondu que ce choix n'avait au-

Balcer dit :

Victoire pour le Québec

Ottawa (PC) — Le ministre fédéral des Transports, M. Léon Balcer, a déclaré samedi soir que le résultat de la dernière conférence fiscale fédérale-provinciale à Ottawa "constituait une victoire pour la province de Québec" et l'heureux aboutissement de sa longue lutte pour l'autonomie.

Participant à l'émission "Les Affaires de l'Etat", gracieusement mise à la disposition des différents partis politiques par la société Radio-Canada, il s'en est pris au premier ministre du Québec, M. Jean Lesage, à qui il a reproché son opposition au projet fédéral de mettre un terme aux accords du gouvernement central avec les provinces sur le partage des impôts.

Le retour aux provinces de leur pleine autorité en matière de taxation est conforme à l'attitude adoptée par Québec depuis 1945, a ajouté M. Balcer.

"Si les gouvernements provinciaux ont besoin de nouvelles taxes pour satisfaire à leurs besoins, pourquoi devraient-ils s'adresser à Ottawa pour en faire le prélèvement?" a-t-il dit.

De toute évidence, l'attitude de M. Lesage s'explique par le fait qu'il veut éviter l'obligation de violer sa promesse électorale de ne pas hausser les impôts en s'en remettant, pour ce faire, au gouvernement fédéral.

Votre patron, Madame

par Anne Adams

4638

Mesdames, ajoutez à votre garde-robe du printemps, ce joli costume que vous porterez n'importe quand et n'importe où. Le manteau est trois-quart et la jupe est étroite.

Vous obtiendrez ce patron dans les grandeurs 14½, 16½, 18½, 20½, 22½, 24½. La grandeur 16½ requiert 3 3/8 verges d'un tissu de 64 pouces.



4638
14½-24½

Entre habillement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur qui vous convient. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adressez vos commandes comme suit:

SERVICE DES PATRONS
LE SOLEIL
QUÉBEC, P. Q.

Prix: 50c

Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.B. — Ces patrons accompagnés d'un lexique et d'une feuille d'explications en français, sont d'un usage rapide et facile.

cune signification spéciale, mais il a précisé qu'il tenait à avoir un ministre du Québec à ses côtés et que M. Fulton, par ailleurs, serait probablement en mesure de le conseiller sur certaines questions sus-

ceptibles d'être soulevées à la conférence.

HOMME VIGOREUX

Quand on lui a demandé si le Canada profiterait de l'occasion pour faire connaître

son intention d'obtenir le pouvoir d'amender sa constitution sans l'obligation de consulter le parlement britannique, M. Diefenbaker a déclaré qu'il n'avait pas pris cette question en considération.

Ottawa (PC) — La plus importante expédition scientifique de l'histoire sera envoyée cette année dans les régions polaires du Canada pour en évaluer les richesses minérales et recueillir des renseignements pour le ministère de la Défense.

Le ministre des Mines, M. Comtois, a annoncé hier que les travaux effectués cette année coûteront plus de \$1,500,000 et requerront les services de quelque 70 savants. La période de recherches s'étendra sur une période de plus de six mois et doit se terminer en septembre.

Washington (UPI) — L'administration américaine a refusé de vendre à la Russie pour un million et demi de dollars en machines-outils destinées à fabriquer des pièces relatives à la conduite des missiles et des véhicules spatiaux.

Le secrétaire du commerce, M. Luther H. Hodges, a annoncé vendredi que le gouvernement avait révoqué temporairement le permis d'exportation d'une firme commerciale du Vermont au sujet de 45 de ces machines.



Pollack
MAURICE
LIMITÉE

Formidable vente de rideaux en marquissette Seneglass

Riches draperies en satin antique imprimé

1 largeur — la paire
Fenêtre: 48" x 95"
Val. rég. \$12.98

9.99

● 2 largeurs, la paire — Fenêtre: 96" x 95" — Val. rég. \$24.98 **19.99**

● 3 largeurs, la paire — Fenêtre: 144" x 95" — Val. rég. \$39.98 **29.99**

Jolies et décoratives, ces draperies à motifs géométriques ou fleuris, complètent magnifiquement bien la décoration de votre intérieur. Tête avec plis français, crochets inclus. Couleurs très variées.

CONDITIONS FACILES DE PAIEMENT SI DESIRE
Pollack — GARNITURES DE MAISON — Quatrième étage.

Confection impeccable, 1ère qualité, tissu de longue durée, lavable sans repassage. Bordure de 1" piquée de chaque côté, bas de 5". Blanc seulement.

- 41" x 81" — Val. rég. \$5.99 la pre. **4.99**
- 41" x 90" — Val. rég. \$6.44 la pre. **5.49**
- 41" x 99" — Val. rég. \$6.99 la pre. **5.99**
- 41" x 108" — Val. rég. \$7.49 la pre. **6.49**

Aussi offerts en panneaux de dimensions :

- 57" x 81" — Val. rég. \$4.29 cha. **3.29**
- 57" x 90" — Val. rég. \$4.49 cha. **3.49**
- 57" x 99" — Val. rég. \$4.69 cha. **3.69**
- 57" x 108" — Val. rég. \$4.99 cha. **3.99**

VENEZ, ECRIVEZ C.P. 1277 OU TEL.: 529-2561
Pollack — GARNITURES DE MAISON — Quatrième étage.

Chaude couverture Stormking flanellette de Tex-Made

Rég. \$3.49 **2.69**

Flanellette épaisse et duveteuse. Blanc uni avec bordure de couleurs bleu ou rose sur les deux extrémités. Grandeur: 72" x 90".

VENEZ, ECRIVEZ C.P. 1277 OU TEL.: 529-2561
Pollack — Quatrième étage.

Superbe couvre-lit en chenille touffue — Rég. jus. \$12.98

6.99

Coton épais. Motifs attrayants ton sur ton ou imprimés de couleurs contrastantes: blanc, vert, rose, beige, vert pâle, bleu royal, tan. Grandeurs pour lit double ou simple. Légères imperfections.

VENEZ, ECRIVEZ C.P. 1277 OU TEL.: 529-2561
Pollack — Quatrième étage.

Riche tapis en viscose bouclée "Coloray" par Courtaulds

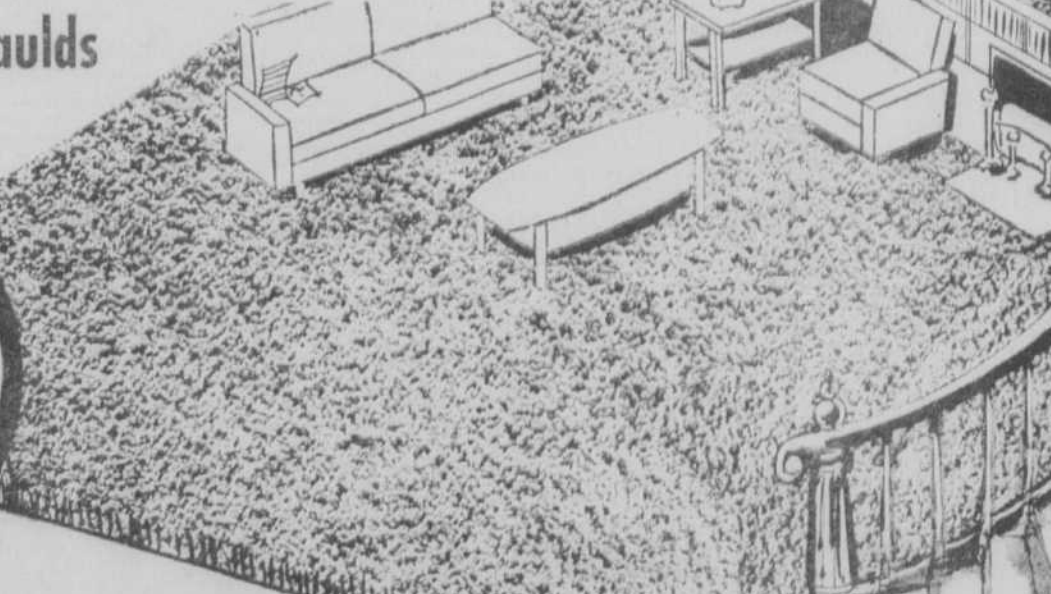
Un intérieur où il fait bon vivre, suppose un tapis en fibre de viscose bouclée! Sa surface régulière assure une plus longue durée, sa couleur demeure brillante et inaltérable et résiste aux taches. L'envers est caoutchouté prévenant ainsi les dérapages et l'usure. Ce tapis s'offre en teintes unies telles que brun clair, coco, or, vert mousse, gris bleu, beige, gris tweed, vert.

Largeurs: 9 et 12 pieds.
Val. rég. \$6.95 la v. c.

5.99

V. C.

CONDITIONS FACILES DE PAIEMENT SI VOUS LE DESIREZ
Pollack — TAPIS ET COUVRE-PLANCHERS — Quatrième étage.



ACHAT SPECIAL! COTON COLORÉ POUR LE PRINTEMPS!

● Riche coton imprimé larg.: 36" — Rég. .69 vge.

3 \$ 1

VGE

Grande variété de motifs aux teintes gaies, pastelles ou foncées. Idéal pour la confection de robes, blouses, vêtements d'enfants etc.

● Coton tissé (importé) larg.: 36" — Rég. jus. \$2.98

1 59

VGE

Pour la confection de vos robes, deux-pièces, jupes, blouses, etc. Vaste choix de teintes unies ou fleuries.

● Coton quadrillé (importé) larg.: 45" — Rég. jus. \$2.98

1 99

VGE

Beau choix de couleurs vives et gaies. Idéal pour vos toilettes d'été, ce coton est aussi "Sanforized".

Pollack vous offre un grand choix de patrons pour votre couture!

Pollack — TISSUS A LA VERGE — Deuxième étage.

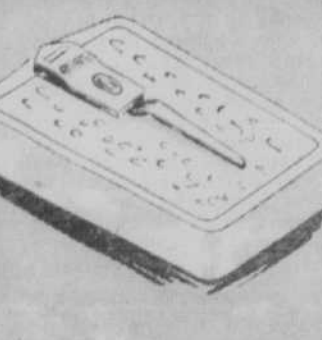
Rabais opportuns pour vous et votre foyer au Royaume de la ménagère au sous-sol!



Vadrouille triangulaire en coton — Rég. \$2.95

1.99

Modèle démontable, très pratique, se lave et se nettoie facilement. Vous pouvez l'obtenir en couleurs variées!



Balance de salle de bain — Rég. \$7.98

4.99

Pratique et décorative cette balance est munie d'une base en chrome à verre lentille. Couleurs variées.



Pratique poubelle en métal — Rég. \$7.98

5.99

Construction en acier solide, couvercle qui s'actionne au moyen d'une pédale. 10 1/2" x 12" x 17". Couleur en blanc seulement.

VENEZ, ECRIVEZ C.P. 1277 OU TEL.: 529-2561

Instabilité du marché des obligations au cours de la semaine dernière

Montréal, (P.C.) — Le marché des obligations a fait preuve d'instabilité au cours de la semaine dernière et les cours n'étaient pas aussi fermes qu'ils l'avaient été durant les semaines précédentes.

Les nouvelles obligations à court terme du gouvernement canadien, datées du 15 mars 1961 ont été annoncées la semaine dernière. Les nouvelles émissions comprennent \$175 millions d'obligations à 3 1/2 pour cent, à un an et 9 mois, échéant le 15 décembre 1962, offertes à \$99.40 pour rapporter du 3.86 pour cent ainsi que \$100 millions d'obligations à 4 pour cent à 3 ans et 1 1/2 mois et échéant le 1er mai 1964. Cette dernière tranche a été offerte à \$98.75 pour rapporter 4.43 pour cent. La Banque du Canada a pris une tranche de \$100,000 à même les obligations à 3 1/2 pour cent échéant en 1962 ainsi que la totalité des obligations à 4 pour cent arrivant à maturité en 1964.

Les obligations fédérales à 4 1/2 pour cent échéant le 1er septembre 1963 se vendent à \$91.25-91.75. Les obligations du Canadian National portant intérêt à 3 1/2 pour cent et arrivant à maturité le 1er octobre 1967 se vendent à \$98.25-98.75. Incidemment, ces deux

obligations ont flechi de 25 cents. Les fonds d'Etat canadiens à court terme ont également manifesté une tendance vers la baisse; les obligations de l'emprunt fédéral de conversion comportant un coupon de 3 1/2 pour cent et échéant le 1er septembre 1965 se cotent à \$95.50-96.75.

Les bons du trésor d'une durée de 91 jours se sont vendus sur une base de rendement de 3.21 pour cent, ce qui représente une augmentation sur le taux de 3.11 pour cent de la semaine précédente. Les bons arrivant à maturité dans 182 jours ont rapporté en moyenne 3.43 pour cent en regard de 3.37 pour cent. Par ailleurs, les taux d'intérêt sur les prêts d'accommodation s'élevaient à 3 1/2 pour cent.

Les obligations des provinces et des corporations ont aussi pu d'intérêt et les prix offraient une tendance irrégulière. Les obligations de la province d'Ontario portant intérêt à 5 1/2 pour cent et échéant le 1er mai 1960 se vendent à \$101.00-101.75, en l'occurrence une hausse de 75 cents.

Les obligations à 6 pour cent précédant le 17 août de la Compagnie de Téléphone Bell du Canada arrivent à maturité le 2 janvier 1966 sont demeurées inchangées.

Les obligations des provinces et des corporations ont aussi pu d'intérêt et les prix offraient une tendance irrégulière. Les obligations de la province d'Ontario portant intérêt à 5 1/2 pour cent et échéant le 1er mai 1960 se vendent à \$101.00-101.75, en l'occurrence une hausse de 75 cents.

Les obligations à 6 pour cent précédant le 17 août de la Compagnie de Téléphone Bell du Canada arrivent à maturité le 2 janvier 1966 sont demeurées inchangées.

Les obligations des provinces et des corporations ont aussi pu d'intérêt et les prix offraient une tendance irrégulière. Les obligations de la province d'Ontario portant intérêt à 5 1/2 pour cent et échéant le 1er mai 1960 se vendent à \$101.00-101.75, en l'occurrence une hausse de 75 cents.

Les obligations à 6 pour cent précédant le 17 août de la Compagnie de Téléphone Bell du Canada arrivent à maturité le 2 janvier 1966 sont demeurées inchangées.

Les obligations des provinces et des corporations ont aussi pu d'intérêt et les prix offraient une tendance irrégulière. Les obligations de la province d'Ontario portant intérêt à 5 1/2 pour cent et échéant le 1er mai 1960 se vendent à \$101.00-101.75, en l'occurrence une hausse de 75 cents.

Les obligations à 6 pour cent précédant le 17 août de la Compagnie de Téléphone Bell du Canada arrivent à maturité le 2 janvier 1966 sont demeurées inchangées.

Les obligations des provinces et des corporations ont aussi pu d'intérêt et les prix offraient une tendance irrégulière. Les obligations de la province d'Ontario portant intérêt à 5 1/2 pour cent et échéant le 1er mai 1960 se vendent à \$101.00-101.75, en l'occurrence une hausse de 75 cents.

Les obligations à 6 pour cent précédant le 17 août de la Compagnie de Téléphone Bell du Canada arrivent à maturité le 2 janvier 1966 sont demeurées inchangées.

Les obligations des provinces et des corporations ont aussi pu d'intérêt et les prix offraient une tendance irrégulière. Les obligations de la province d'Ontario portant intérêt à 5 1/2 pour cent et échéant le 1er mai 1960 se vendent à \$101.00-101.75, en l'occurrence une hausse de 75 cents.

Les obligations à 6 pour cent précédant le 17 août de la Compagnie de Téléphone Bell du Canada arrivent à maturité le 2 janvier 1966 sont demeurées inchangées.

Les obligations des provinces et des corporations ont aussi pu d'intérêt et les prix offraient une tendance irrégulière. Les obligations de la province d'Ontario portant intérêt à 5 1/2 pour cent et échéant le 1er mai 1960 se vendent à \$101.00-101.75, en l'occurrence une hausse de 75 cents.

Les obligations à 6 pour cent précédant le 17 août de la Compagnie de Téléphone Bell du Canada arrivent à maturité le 2 janvier 1966 sont demeurées inchangées.

Les obligations des provinces et des corporations ont aussi pu d'intérêt et les prix offraient une tendance irrégulière. Les obligations de la province d'Ontario portant intérêt à 5 1/2 pour cent et échéant le 1er mai 1960 se vendent à \$101.00-101.75, en l'occurrence une hausse de 75 cents.

Les obligations à 6 pour cent précédant le 17 août de la Compagnie de Téléphone Bell du Canada arrivent à maturité le 2 janvier 1966 sont demeurées inchangées.

Les obligations des provinces et des corporations ont aussi pu d'intérêt et les prix offraient une tendance irrégulière. Les obligations de la province d'Ontario portant intérêt à 5 1/2 pour cent et échéant le 1er mai 1960 se vendent à \$101.00-101.75, en l'occurrence une hausse de 75 cents.

Valeur accrue de la monnaie allemande

Selon une dépêche de la Presse Associée en provenance de l'Allemagne occidentale, la valeur du mark allemand a été augmentée de 5 pour cent, samedi dernier. C'est ce qu'a annoncé la Banque Deutsche. La nouvelle parité est de quatre marks au dollar américain au lieu de 4.20 marks comme c'était le cas antérieurement.

Grande vigueur du marché du soya à Chicago

Chicago (P.A.) L'activité sur le marché du soya a été la plus considérable encore vue depuis des années à la Bourse des grains de Chicago au cours de la semaine dernière. Les prix du soya ont varié à la limite du presque la plupart du temps. Les contrats de la vieille récolte ont terminé la semaine avec une hausse nette de 3 1/2 à 5 cents le boisseau. Incidemment, les contrats ont monté sans interruption depuis bientôt trois mois. Les autres contrats du soya ont cependant perdu du terrain.

Les sommets de la semaine, établis mardi dernier, ont porté tous les contrats de la vieille récolte à plus de \$3.00 le boisseau pour la première fois depuis près de cinq ans. Les prix des autres grains ont généralement manifesté une tendance à la baisse.

Voici les prix des options sur le marché à terme en fin de semaine:

BLÉ	BLÉ	BLÉ	BLÉ	BLÉ
Mar.	101.00	101.00	101.00	101.00
Mar.	101.00	101.00	101.00	101.00
Mar.	101.00	101.00	101.00	101.00
Mar.	101.00	101.00	101.00	101.00
Mar.	101.00	101.00	101.00	101.00

BLÉ: AVOINE et ROYA: Aucun prix disponible.

ORGE: De choix pour le maltage, prix nominal, \$1.10-1.20.

GRANIS COMPIANT

BLÉ: AVOINE et ROYA: Aucun prix disponible.

ORGE: De choix pour le maltage, prix nominal, \$1.10-1.20.

GRANIS COMPIANT

BLÉ: AVOINE et ROYA: Aucun prix disponible.

ORGE: De choix pour le maltage, prix nominal, \$1.10-1.20.

GRANIS COMPIANT

BLÉ: AVOINE et ROYA: Aucun prix disponible.

ORGE: De choix pour le maltage, prix nominal, \$1.10-1.20.

GRANIS COMPIANT

BLÉ: AVOINE et ROYA: Aucun prix disponible.

ORGE: De choix pour le maltage, prix nominal, \$1.10-1.20.

GRANIS COMPIANT

BLÉ: AVOINE et ROYA: Aucun prix disponible.

ORGE: De choix pour le maltage, prix nominal, \$1.10-1.20.

GRANIS COMPIANT

BLÉ: AVOINE et ROYA: Aucun prix disponible.

ORGE: De choix pour le maltage, prix nominal, \$1.10-1.20.

GRANIS COMPIANT

BLÉ: AVOINE et ROYA: Aucun prix disponible.

ORGE: De choix pour le maltage, prix nominal, \$1.10-1.20.

GRANIS COMPIANT

BLÉ: AVOINE et ROYA: Aucun prix disponible.

ORGE: De choix pour le maltage, prix nominal, \$1.10-1.20.

GRANIS COMPIANT

BLÉ: AVOINE et ROYA: Aucun prix disponible.

ORGE: De choix pour le maltage, prix nominal, \$1.10-1.20.

GRANIS COMPIANT

BLÉ: AVOINE et ROYA: Aucun prix disponible.

ORGE: De choix pour le maltage, prix nominal, \$1.10-1.20.

GRANIS COMPIANT

BLÉ: AVOINE et ROYA: Aucun prix disponible.

ORGE: De choix pour le maltage, prix nominal, \$1.10-1.20.

GRANIS COMPIANT

BLÉ: AVOINE et ROYA: Aucun prix disponible.

ORGE: De choix pour le maltage, prix nominal, \$1.10-1.20.

GRANIS COMPIANT

BLÉ: AVOINE et ROYA: Aucun prix disponible.

ORGE: De choix pour le maltage, prix nominal, \$1.10-1.20.

GRANIS COMPIANT

BLÉ: AVOINE et ROYA: Aucun prix disponible.

ORGE: De choix pour le maltage, prix nominal, \$1.10-1.20.

GRANIS COMPIANT

BLÉ: AVOINE et ROYA: Aucun prix disponible.

ORGE: De choix pour le maltage, prix nominal, \$1.10-1.20.

GRANIS COMPIANT

BLÉ: AVOINE et ROYA: Aucun prix disponible.

ORGE: De choix pour le maltage, prix nominal, \$1.10-1.20.

GRANIS COMPIANT

BLÉ: AVOINE et ROYA: Aucun prix disponible.

ORGE: De choix pour le maltage, prix nominal, \$1.10-1.20.

GRANIS COMPIANT

BLÉ: AVOINE et ROYA: Aucun prix disponible.

ORGE: De choix pour le maltage, prix nominal, \$1.10-1.20.

GRANIS COMPIANT

EMPRUNT A CAP-ROUGE

La paroisse de St-Félix-du-Cap-Rouge, comté de Québec, a vendu \$99,500 d'obligations en série. Un prix de \$5.36 a été payé par un syndicat formé de Garneau, Boulanger, Lefebvre, La Corporation de Prête de Québec, J.E. Lafamme, Lefebvre, Grenier, Ruel & Co, Inc. et Oscar Dube & Co, Inc. pour \$99,500 de titres à 5 1/2 p. 100 1962-76. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 6.053 p. 100. L'emprunt comporte un solde de \$69,500 à renouveler en 1976 pour un terme additionnel de quinze ans. C'est en septembre 1957 que la corporation avait fait sa transaction antérieure sur le marché des obligations. Elle avait vendu alors \$25,000 de titres à 5 1/2 p. 100 séries dix ans, au prix de \$7.88. Le coût moyen net de la finance avait été de \$9.41 p. 100.

Etats-Unis (dollar) 0.98%

Royaume-Uni (sterling) 2.76%

Belgique (franc) 0.0198%

Tchécoslovaquie (koruna) 0.1379%

Danemark (couronne) 0.1432%

France (franc) 0.2021%

Allemagne (mark) 0.2375%

Hollande (florin) 0.2608%

Italie (100 lire) 0.161%

Mexique (peso) 0.0793%

Norvège (couronne) 0.1384%

Inde (roupie) 0.1916%

Suède (couronne) 0.2288%

Suisse (franc) 0.2288%

Venezuela (bolivar) 0.2970%

Etats-Unis (dollar) 0.98%

Royaume-Uni (sterling) 2.76%

Belgique (franc) 0.0198%

Tchécoslovaquie (koruna) 0.1379%

Danemark (couronne) 0.1432%

France (franc) 0.2021%

Allemagne (mark) 0.2375%

Hollande (florin) 0.2608%

Italie (100 lire) 0.161%

Mexique (peso) 0.0793%

Norvège (couronne) 0.1384%

Inde (roupie) 0.1916%

Suède (couronne) 0.2288%

Suisse (franc) 0.2288%

Venezuela (bolivar) 0.2970%

Etats-Unis (dollar) 0.98%

Royaume-Uni (sterling) 2.76%

Belgique (franc) 0.0198%

Tchécoslovaquie (koruna) 0.1379%

Danemark (couronne) 0.1432%

France (franc) 0.2021%

Allemagne (mark) 0.2375%

Hollande (florin) 0.2608%

Italie (100 lire) 0.161%

Mexique (peso) 0.0793%

Norvège (couronne) 0.1384%

Inde (roupie) 0.1916%

Suède (couronne) 0.2288%

Suisse (franc) 0.2288%

Venezuela (bolivar) 0.2970%

Etats-Unis (dollar) 0.98%

Royaume-Uni (sterling) 2.76%

Belgique (franc) 0.0198%

Tchécoslovaquie (koruna) 0.1379%

Danemark (couronne) 0.1432%

France (franc) 0.2021%

Allemagne (mark) 0.2375%

Hollande (florin) 0.2608%

Italie (100 lire) 0.161%

Mexique (peso) 0.0793%

Norvège (couronne) 0.1384%

Inde (roupie) 0.1916%

Suède (couronne) 0.2288%

Suisse (franc) 0.2288%

Venezuela (bolivar) 0.2970%

Etats-Unis (dollar) 0.98%

Royaume-Uni (sterling) 2.76%

Belgique (franc) 0.0198%

Tchécoslovaquie (koruna) 0.1379%

Danemark (couronne) 0.1432%

France (franc) 0.2021%

Allemagne (mark) 0.2375%

Hollande (florin) 0.2608%

Italie (100 lire) 0.161%

Mexique (peso) 0.0793%

Norvège (couronne) 0.1384%

Inde (roupie) 0.1916%

Suède (couronne) 0.2288%

Suisse (franc) 0.2288%

Venezuela (bolivar) 0.2970%

Etats-Unis (dollar) 0.98%

Royaume-Uni (sterling) 2.76%

Belgique (franc) 0.0198%

Tchécoslovaquie (koruna) 0.1379%

Danemark (couronne) 0.1432%

France (franc) 0.2021%

Les monnaies étrangères

Montréal, (P.C.) — Voici les cours du change étranger tels que fournis par la Banque de Montréal. Notons que tous les cours ci-après représentent les taux de vente nominaux pour les monnaies à la fermeture du marché.

Etats-Unis (dollar) 0.98%

Royaume-Uni (sterling) 2.76%

Belgique (franc) 0.0198%

Tchécoslovaquie (koruna) 0.1379%

Danemark (couronne) 0.1432%

France (franc) 0.2021%

Allemagne (mark) 0.2375%

Hollande (florin) 0.2608%

Italie (100 lire) 0.161%

Mexique (peso) 0.0793%

Norvège (couronne) 0.1384%

Inde (roupie) 0.1916%

Suède (couronne) 0.2288%

Suisse (franc) 0.2288%

Venezuela (bolivar) 0.2970%

Etats-Unis (dollar) 0.98%

Royaume-Uni (sterling) 2.76%

Belgique (franc) 0.0198%

Tchécoslovaquie (koruna) 0.1379%

Danemark (couronne) 0.1432%

France (franc) 0.2021%

Allemagne (mark) 0.2375%

Hollande (florin) 0.2608%

Italie (100 lire) 0.161%

Mexique (peso) 0.0793%

Norvège (couronne) 0.1384%

Inde (roupie) 0.1916%

Suède (couronne) 0.2288%

Une tornade dévaste Chicago

Chicago (UPI) — Chicago était hier la scène de gigantesques opérations de nettoyage et la police surveillait attentivement la ville après le passage d'une tornade qui a tué un homme et fait de nombreux blessés.

La force constabulaire et les pompiers de la ville des abattoirs faisaient surtout converger leurs efforts vers trois quartiers qui ont le plus souffert de la dévastation. On croit que les dommages atteindront au moins plusieurs millions de dollars.

Au moins 115 personnes ont reçu les premiers soins dans divers hôpitaux de la ville, selon les premières statistiques de la United Press International. Mais il semble que plusieurs autres victimes ont préféré recourir aux services de médecins privés ou de ceux de leurs familles.

Le Bureau météorologique des États-Unis a confirmé hier qu'une tornade avait frappé samedi la région de Chicago, au cours d'une rafale de pluie, le phénomène a d'abord frappé la banlieue, Homewood, pour ensuite se précipiter en direction nord-est, à travers le côté sud de la cité avant d'aller se perdre en hurlant au-dessus du lac Michigan.

Selon le Bureau météorologique et les renseignements reçus, "il semble qu'il s'agisse d'une tornade plutôt que d'une tempête". La nature des dommages indique que le phénomène, frappant quelquefois le sol, a causé plus de ravages dans certaines parties de la ville que dans d'autres sur son passage.

S'agit-il d'une tornade ou d'un autre phénomène? La question pour les milliers d'habitants de la rive sud de la ville de Chicago demeure purement académique et on se penche plutôt sur les dommages qui sont énormes.

La seule personne qui a été tuée par le passage du phénomène a été projetée contre un mur. L'homme, âgé de 59 ans, est décédé peu après son admission à l'hôpital Provident.

Selon les autorités, c'est un miracle qu'on n'ait pas eu à

deplorer plus de pertes de vie sur le parcours de 17 milles de la tornade. Elles croient que cela est dû à la période de fin de semaine, alors que la plupart des gens sont en congé, et aussi à la pluie qui a duré toute la journée d'hier, forçant les enfants et leurs parents à demeurer à la maison.

Le maire Richard J. Daley a ordonné des mesures d'urgence et tout l'équipement de la ville a été dépêché vers la région dévastée afin de fouiller les ruines et les déblayer. La police maintient aussi un cordon de sécurité autour des quartiers dévastés afin de détourner les curieux et les voleurs qui tentent par tous les moyens d'envahir la région.

Les équipes de préposés au nettoyage ont travaillé toute la nuit de dimanche afin d'enlever les troncs d'arbres renversés, les poteaux et fils téléphoniques arrachés, les véhicules renversés, les débris de verre et autres matériaux qui jonchent les rues.

Hier, tous les congés ont été annulés pour les policiers et les pompiers, et ces hommes sont prêts à répondre à tout appel d'urgence.

Les autorités ont déclaré "que tous les édifices qui menacent de s'écrouler sont évacués et que chaque édifice qu'on ne pourra pas réparer sera rasé immédiatement".

Que l'Afrique règle le problème du Congo

(Suite de la première page)

mis au secrétaire général Dag Hammarskjöld sa proposition pour un commandement des Nations Unies entièrement formé d'Africains, au Congo. En vertu du plan de M. Nkrumah, toutes les troupes congolaises seraient désarmées, les prisonniers politiques libérés et le Parlement convoqué de nouveau.

M. Stevenson n'a pas commenté publiquement le plan de M. Nkrumah, mais les États-Unis se sont engagés à appuyer l'effort actuel des Nations Unies au Congo, sous la direction de M. Hammarskjöld.

A son arrivée à New York, hier soir, M. Nkrumah a réitéré son affirmation que la situation au Congo ne peut être réglée que "par les Africains". Il a également exprimé l'espoir que ses discussions, dont un entretien à Washington avec le président Kennedy, "clarifieront l'atmosphère".

Les séances de la nouvelle



LE T. H. JOHN DIEFENBAKER, à gauche, premier ministre du Canada, a été accueilli par le premier ministre de l'Irlande du sud, SEAN F. LEMASS, à son arrivée à l'aéroport de Dublin, hier. M. Diefenbaker effectue une visite de trois jours dans la république avant de se rendre à la conférence des premiers ministres du Commonwealth, à Londres. Au centre, apparaît M. FRANK AITKEN, ministre des Affaires étrangères de l'Irlande.

Assemblée ont un intérêt spécial pour plusieurs délégations parce qu'elles sont les premières depuis que l'administration Kennedy a pris le pouvoir à Washington. Tout indique cependant qu'il n'y aura pas de changement radical de politique, du moins pour le moment.

Presque toute la semaine sera consacrée au problème du Congo, qui a déjà été discuté à plusieurs réunions du Conseil de sécurité. La séance d'ouverture de demain sera l'occasion à M. Nkrumah.

Plus tard, la Commission de procédure de l'Assemblée étudiera le programme et fixera une date pour l'ajournement.

Il ne semble pas que le premier ministre soviétique Nikita Khrouchtchev, ni le président Kennedy, viennent à l'Assemblée.

Le plus chaud défenseur de la résolution a été un délégué de Chibouti, M. Edmond Savard. Il a affirmé que dans sa région, plus de \$3,000,000 ont été versés récemment en prestations d'assurance-chômage, cet hiver. "Si cet argent avait été consacré à des travaux, les gens auraient travaillé et il serait resté quelque chose". Il faut forcer les travailleurs à se rendre utiles. M. Savard a mis en garde les conservateurs que s'ils ne s'emparent pas de cette idée, d'autres partiront et ainsi nous aurons un parti progressiste-conservateur.

M. Vincent Brassard était très heureux que sa résolution a été acceptée. "C'est la seule mesure importante de toutes les résolutions" a-t-il dit. Il a ajouté qu'il avait eu beaucoup de difficulté à lui faire passer

A mesure que nous progressons,

les étapes préliminaires des comités de résolutions.

Cette résolution est sûrement la plus significative des 28 résolutions adoptées samedi après-midi; elle remet dans les mains du gouvernement l'initiative de l'emploi.

ALLOCATIONS FAMILIALES

Les délégués se sont rapidement mis d'accord pour recommander au gouvernement fédéral "l'opportunité" et la possibilité d'augmenter les paiements sur les allocations familiales.

La résolution stipule que les besoins des familles ont augmenté depuis l'entrée en vigueur de la loi des Allocations familiales. Il est nécessaire de réajuster ces allocations aux nouveaux besoins.

HABITATION

Dans le domaine de l'habitation, les conservateurs du Québec demandent au gouvernement fédéral de compléter deux lois provinciales. Premièrement qu'une ristourne de 3 p. 100 soit payée sur les intérêts des emprunts pour la construction de maisons à prix modique "dans le cas où la ristourne provinciale ne peut être obtenue". Et deuxièmement, l'Association recommande que "les activités de la Société centrale d'hypothèques et de logement ne se bornent pas aux agglomérations urbaines" et qu'elle s'intéresse aussi aux régions rurales, "dans tous les cas où l'applicant ne peut bénéficier des crédits agricoles".

Donc, il serait normal que le fédéral complète et élargisse les lois provinciales sur l'habitation.

Réalisations sociales de Diefenbaker

(Suite de la première page)

chômage en hiver qu'en autre temps parce qu'il est plus difficile à cette époque de procéder à la construction ou à d'autres projets qui donnent de l'emploi. Notre gouvernement a fait face au problème avec le programme des travaux d'hiver.

A mesure que nous progressons,

souligne M. Hamilton, les conditions changent, et à certaines époques notre accroissement et notre développement ralentissent, pendant que nous nous adaptons à ces changements et nous nous préparons en vue d'un essor nouveau dans les circonstances différentes.

Nous traversons présentement une période semblable, précise-t-il. Notre force ouvrière grandit beaucoup plus rapidement que jamais dans notre histoire. Ces facteurs et d'autres font que nous sommes en période de transition, une période au cours de laquelle nous devons faire face aux difficultés pour les surmonter, une période au cours de laquelle chacun de nous doit relever le défi.

Où sont les

(Suite de la première page)

Le major Clément Bouffard, d'Ottawa, et le colonel Albert Kiember se sont rendus par hélicoptère à Matadi, mais aux dernières nouvelles, n'avaient pas pu atterrir.

Yes soldats soudanais sont revenus à Léopoldville par train aujourd'hui, après la reddition du port important de Matadi. Les 124 Soudanais et le détachement canadien de neuf soldats ont abandonné Matadi après un bref combat, hier, contre 1,000 soldats congolais.

Selon un porte-parole des Nations Unies, les 1,000 soldats marocains des Nations Unies envoyés à la rescousse des Soudanais et des Canadiens ont été retirés lorsque la garnison congolaise, forte de 2,000 hommes, commandée par des officiers belges, a menacé d'intervenir. "Ainsi, on a évité d'étendre la conflagration", a ajouté le porte-parole. Mais cette crise est loin d'être terminée. Il a paru évident que les forces des Nations Unies sont déterminées à retourner à Matadi, le seul port important du Congo, point stratégique de débarquement des soldats et des munitions de la force des Nations Unies.

Ouverture de

(Suite de la première page)

l'île, a ouvert les délibérations. "Gizenga veut venir, mais on ne sait rien d'autre", a-t-il dit. De la province indépendante du Katanga, on a annoncé que Gizenga était en route. Tsi-ranana a exprimé l'espoir de voir les chefs des factions congolaises rivaliser résoudre leurs difficultés. Le président du Katanga, Moïse Tschombe, désire une solution rapide afin d'écarter l'intervention possible de l'Assemblée générale des Nations Unies. En l'absence de Gizenga, sa faction congolaise est représentée par Cléophas Gamitatu, président de la province de Léopoldville et un chef du mouvement national congolais fondé par l'ancien premier ministre Patrice Lumumba. La présence de Gizenga est considérée comme essentielle au succès des délibérations.

Le sort du

(Suite de la première page)

tamer des négociations avec les soldats congolais.

Le capitaine Bélanger est marié et père d'un enfant de trois ans. Pendant son absence avec les forces de l'ONU, son épouse, d'origine allemande, et son fils sont demeurés en Allemagne. Membre d'une famille de militaires, le capit. Bélanger a servi en Corée avec le 2e bataillon du 22e Régiment en 1951-52. Il fut ensuite aide-de-camp de S. E. Vincent Massey, alors gouverneur-général du Canada. Pendant deux ans, il demeura bataillon du 22e, soit de 1955 à 1957 en Allemagne avec le 1er

Les prix

(Suite de la première page)

une baisse de quatre dixièmes de point du sommet de 129,5 au 1er décembre.

L'indice du 1er février était supérieur de 1,7 point, ou 1,3 pour cent, à celui de 127,2 il y a un an.

Le déclin de janvier a été dû entièrement à une baisse du prix des aliments. L'indice du prix des vivres a baissé d'un point à 124,4, à cause d'une réduction dans les prix des citrons, des tomates fraîches, des oeufs, de la laitue et du bœuf qui ont compensé pour des prix supérieurs pour les autres viandes, les pommes et quelques légumes frais.

AUTRES PRIX INCHANGES

Le niveau des prix dans les autres secteurs de la consommation est demeuré stationnaire.

La baisse dans l'indice des prix fait suite à un déclin dans les gages industriels, enregistré en décembre. L'indice pour les gages et les salaires industriels au 1er janvier — les derniers chiffres disponibles — était de 175 au regard de 177,9 le mois précédent et de 168,5 l'an dernier. Cette baisse est due à la période des Fêtes. L'indice est calculé sur les salaires de 1949 ayant 100 comme base.

Cet indice des salaires, calculé selon un relevé des entreprises qui emploient plus de 10 personnes et qui couvre une grande variété d'industries, représente une moyenne du total des salaires versés.

Le prochain indice des prix à la consommation à être publié, pour le 1er mars, sera calculé sur une base quelque peu différente. L'indice a été revu à la lumière des habitudes changeantes du con-

sommateur au chapitre de l'aliment. Dans l'indice revu, les changements dans les prix pour les aliments seront moins importants. Le nouvel indice continuera cependant d'être calculé sur les prix de 1949 ayant 100 comme base.

HABITATION ET VETEMENT

Dans l'indice du 1er février, le sous-indice du coût de l'habitation est demeuré inchangé à 144,7 qu'il était au premier janvier.

L'indice du prix des vêtements est demeuré stationnaire à 111,6 puisque les prix plus élevés pour les vêtements féminins ont été compensés

par une baisse dans le prix des vêtements pour les hommes et les enfants.

Le prix des dépenses domestiques est également demeuré inchangé à 123,3, même si les dépenses ont été plus fortes pour le combustible et les textiles car les prix ont baissé pour le mobilier, les couvre-planchers et certains ustensiles et accessoires domestiques.

L'indice des autres produits et services divers, inchangé à 138,3 reflète des augmentations dans le prix du transport, de la récréation et du tabac, qui ont été compensées par des prix inférieurs pour les ameublements et les soins personnels.

OCCASION DE PLACEMENT

EDIFICE BUREAUX et ENTREPOTS

A VENDRE

Situé au cœur de la ville de Québec, superficie de 45,000 pieds en bureaux et entrepôts. Grand terrain de stationnement. Le tout entièrement loué présentement sur des baux de cinq (5) ans. Comptant requis: \$200,000.00

IMMOBILIER ST-ROCH INC.
385 rue DUPUY, QUÉBEC 3
TEL.: 623-9891

LES EDITIONS DE L'HOMME

Vient de paraître

J'AI DÉCOUVERT TAHITI

et les îles du "bonheur"

par JACQUES LANGUIRAND

- Voyage... exotisme... humour...
- Un livre qui bouscule les préjugés

Prix populaire: \$1.00

En vente partout dans les librairies, les dépôts de journaux ou chez le distributeur:

L'AGENCE DE DISTRIBUTION POPULAIRE ENR.
1130 est, LaSalle, Montréal Tél.: LA 3-1182

SPECIAUX DE MARS

Complets 2/\$1.99
Costumes
Pantalon
Manteaux (légers)

Pantalons 2/99c
Jupes
Gilets

OUVRAGE GARANTI

TEINTURERIE MATHIEU LEE

700, RUE ST-ALBERT
SERVICE TELEPHONIQUE
24 heures par jour.
LA 2-3833 — LA 2-8997
LEVIS: TE 7-1884

PINKY GRATUITS

1,000 TIMBRES PINKY GRATUITS avec toute FENÊTRE SECURITY I

2,000 TIMBRES PINKY GRATUITS avec toute CONTRE-PORTE SECURITY

Profitez de cette offre spéciale pour améliorer votre maison avec ces contre-fenêtres et portes de la meilleure qualité. Les contre-fenêtres SECURITY sont toutes anodines et s'installent en 14 belles couleurs.

TREMBLAY ALUMINIUM PRODUCTS
265 rue DORCHESTER, QUE.
TEL.: LA 9-5376

ESTIME GRATUIT SANS OBLIGATION

NOM _____

ADRESSE _____

Tout le monde acclame

MONSIEUR VAN KAMP

et son célèbre "gros gin" distillé selon une vieille méthode originale.

HOLLANDS GIN

Est. 1775

VAN KAMP GENEVA

Distilled and blended in Canada according to the original formula of HULSTAMP & ZOON & MOUJN ROTTERDAM

10, 25 et 40 onces

GARANTI ET DISTRIBUÉ PAR LA MAISON SEAGRAM

OFFRE DE DEMONSTRATION CETTE SEMAINE SEULEMENT

Une séance complète d'épilation Gregory. Système, consultation incluse, pour seulement \$2.00. Aucune autre charge. Sans obligation!

Devriez-vous vous faire épiler radicalement? ESSAYEZ AVANT DE DECIDER!

Pensez... à tous les avantages que vous procurerait un peu de débarbouillage, une fois pour toutes, des poils superflus.

Voyez combien votre apparence serait rehaussée, sans poils superflus sur votre visage, sur votre cou, sur vos bras, vos jambes ou autre partie de votre corps.

Combien plus à l'aise vous seriez si vous n'aviez plus jamais aucun souci de poils superflus, ainsi que tous les problèmes du maquillage qui s'y associent.

Pensez combien de temps précieux vous sauveriez pour vous décider à des choses plus intéressantes que l'emploi des pinces, du rasoir, des ciras, de l'amidon ou autres moyens d'épilation temporaire. Combien de désagréments vous vous éviterez et combien vous seriez plus indépendante.

Et pourquoi ne pas profiteriez-vous pas de tous ces avantages féminins modernes?

Etes-vous parce que vous croyez que l'épilation permanente est une entreprise trop compliquée? Essayez tout simplement l'épilation radicale Gregory par ondes courtes. Elle est de loin plus confortable que toutes les anciennes méthodes dont vous pouvez avoir entendu parler... elle est confortable au point que nombre de nos clientes finissent par faire un petit sommeil agréable pendant que la technicienne Gregory continue à les débarrasser des poils superflus pour la vie.

Si c'est le coût qui vous retient, vous devriez vous renseigner sur nos bas prix et sur les termes faciles, que vous offre la clinique Gregory.

L'épilation est une question de spécialisation chez Gregory. Notre méthode est la plus rapide et la plus confortable au monde. Nos techniciennes sont choisies pour leur habileté. Elles sont entraînées par les experts de Gregory System, la plus vaste organisation internationale d'épilation, qui les surveillent constamment. L'épilation est leur seul travail.

Voici les deux façons dont vous profitez de la spécialisation Gregory: Premièrement, vous payez le plus bas prix possible pour l'épilation radicale d'une partie quelconque de votre corps... Ce prix représente moins que la moitié de ce que vous devriez payer ailleurs. Deuxièmement, vous profitez du traitement le plus moderne et le plus confortable possible.

Ne vous contentez pas de vous le faire dire... Venez l'essayer vous-même ce traitement, cette semaine, demain, et même aujourd'hui.

Appelez tout de suite la clinique Gregory et fixez un rendez-vous pour une séance complète d'épilation, consultation incluse, pour seulement \$2.00. Il n'y a aucune autre charge. C'est sans obligation de votre part. Venez voir vous-même en quoi consiste l'épilation permanente et radicale Gregory.

Gregory System

CLINIQUE D'ÉPILATION RADICALE

Tél.: LA. 9-1879 — Suite 2 — Edifice Marissat 695 est, Boul. Charest — Québec, P.Q.

OUVERT: En semaine — 10h. a.m. à 7h.30 p.m. — Samedi — 10h. a.m. à 3h. p.

Jean Marchand, nommé...

(Suite de la page 3)

Picard, j'avais finalement accepté dans le but de rendre certains services à un mouvement auquel j'étais déjà beaucoup attaché.

"J'ai été élu pour la première fois en 1953, puis réélu en 1959 et en 1960. La grande confiance que l'on m'a témoignée durant tout ce temps et la magnifique collaboration sur laquelle j'ai pu compter m'ont permis d'atteindre dans un temps relativement court les objectifs précis que je m'étais fixés.

"Considérant avoir joué le rôle que je m'étais assigné et

la réunification du mouvement. Nous savons tous que le confrère Mathieu avait et conserve la confiance des travailleurs qu'il a servis de toutes ses forces et avec un désintéressement qui a révélé ses qualités de cœur et d'espérance.

Je n'ai pas l'intention de quitter la C.S.N. le confrère Marcel Pepin, de la Fédération de la Métallurgie. Je l'assure de mon entière collaboration dans l'exercice des nouvelles fonctions que vient de lui confier le bureau confédéral. Tous les travailleurs connaissent sa compétence et son désintéressement. Il est dans la tradition des meilleurs syndicalistes que le mouvement a formés.

Mon élection à la présidence, au milieu d'un terme d'office, rend ma tâche un peu délicate. En collaboration et en consultation avec le comité exécutif, je continuerai la politique définie par les congrès antérieurs.

UNITE SYNDICALE

Il faudra déployer de nouveaux efforts afin de trouver une formule d'unité avec le Congrès du Travail du Canada. Cette unité s'impose plus que jamais étant donné le marasme dans lequel se trouve plongée la classe ouvrière par suite d'un ralentissement alarmant de notre activité économique. Nous avons un besoin urgent de mettre nos forces en commun en vue de protéger les travailleurs contre l'irresponsabilité des dirigeants de la vie économique canadienne.

Réaliser l'unité de deux centrales n'est pas chose facile. La P.A.T. et le C.I.O. y ont travaillé pendant 15 ans avant d'y parvenir. Il ne faut donc pas nous décourager si après cinq ans, nous n'avons pas encore réussi à nous entendre avec le Congrès du Travail du Canada. Il se pose des problèmes de juridiction et de sauvegarde de certaines valeurs dans lesquelles nous croyons. La C.S.N. ne veut pas disparaître et désire conserver son identité. Mais, l'intérêt des travailleurs canadiens exige que nous continuions à chercher la solution à nos difficultés afin de doter notre pays d'un mouvement ouvrier puissant qui sera la garantie d'une plus grande justice et la meilleure sauvegarde de nos institutions démocratiques.

LE CHOMAGE

Il y a présentement, au Canada, plus de 700.000 chômeurs. C'est la situation extrêmement grave qui devrait inquiéter toutes les classes sociales. Par suite d'un manque de direction et d'une politique indéfinissable de "laissez-faire", l'économie canadienne s'achemine vers le chaos en plus de s'enfoncer, toujours plus avant, dans les griffes d'une économie étrangère. La population du Canada n'acceptera pas indéfiniment d'être la victime des forces aveugles qui ne connaissent que la loi de l'intérêt particulier.

La C.S.N. qui représente des centaines de milliers de citoyens a un rôle considérable à jouer dans le relèvement économique et dans la protection des faibles et des déshérités. Nous ne ménagerons aucune énergie pour que notre Confédération continue à jouer le rôle historique qu'elle a joué jusqu'à aujourd'hui et qu'elle constitue le premier rempart dans la défense des droits des travailleurs.

LA CARRIERE DE JEAN MARCHAND

Né le 20 décembre 1918, à Champlain, P.Q., M. Jean Marchand a d'abord étudié

la réunification du mouvement. Nous savons tous que le confrère Mathieu avait et conserve la confiance des travailleurs qu'il a servis de toutes ses forces et avec un désintéressement qui a révélé ses qualités de cœur et d'espérance.

Je n'ai pas l'intention de quitter la C.S.N. le confrère Marcel Pepin, de la Fédération de la Métallurgie. Je l'assure de mon entière collaboration dans l'exercice des nouvelles fonctions que vient de lui confier le bureau confédéral. Tous les travailleurs connaissent sa compétence et son désintéressement. Il est dans la tradition des meilleurs syndicalistes que le mouvement a formés.

Mon élection à la présidence, au milieu d'un terme d'office, rend ma tâche un peu délicate. En collaboration et en consultation avec le comité exécutif, je continuerai la politique définie par les congrès antérieurs.

UNITE SYNDICALE

Il faudra déployer de nouveaux efforts afin de trouver une formule d'unité avec le Congrès du Travail du Canada. Cette unité s'impose plus que jamais étant donné le marasme dans lequel se trouve plongée la classe ouvrière par suite d'un ralentissement alarmant de notre activité économique. Nous avons un besoin urgent de mettre nos forces en commun en vue de protéger les travailleurs contre l'irresponsabilité des dirigeants de la vie économique canadienne.

Réaliser l'unité de deux centrales n'est pas chose facile. La P.A.T. et le C.I.O. y ont travaillé pendant 15 ans avant d'y parvenir. Il ne faut donc pas nous décourager si après cinq ans, nous n'avons pas encore réussi à nous entendre avec le Congrès du Travail du Canada. Il se pose des problèmes de juridiction et de sauvegarde de certaines valeurs dans lesquelles nous croyons. La C.S.N. ne veut pas disparaître et désire conserver son identité. Mais, l'intérêt des travailleurs canadiens exige que nous continuions à chercher la solution à nos difficultés afin de doter notre pays d'un mouvement ouvrier puissant qui sera la garantie d'une plus grande justice et la meilleure sauvegarde de nos institutions démocratiques.

LE CHOMAGE

Il y a présentement, au Canada, plus de 700.000 chômeurs. C'est la situation extrêmement grave qui devrait inquiéter toutes les classes sociales. Par suite d'un manque de direction et d'une politique indéfinissable de "laissez-faire", l'économie canadienne s'achemine vers le chaos en plus de s'enfoncer, toujours plus avant, dans les griffes d'une économie étrangère. La population du Canada n'acceptera pas indéfiniment d'être la victime des forces aveugles qui ne connaissent que la loi de l'intérêt particulier.

La C.S.N. qui représente des centaines de milliers de citoyens a un rôle considérable à jouer dans le relèvement économique et dans la protection des faibles et des déshérités. Nous ne ménagerons aucune énergie pour que notre Confédération continue à jouer le rôle historique qu'elle a joué jusqu'à aujourd'hui et qu'elle constitue le premier rempart dans la défense des droits des travailleurs.

LA CARRIERE DE JEAN MARCHAND

Né le 20 décembre 1918, à Champlain, P.Q., M. Jean Marchand a d'abord étudié

La Chambre de Commerce de Petite-Rivière...

(Suite de la page 3)

Commerce de la province de Québec, MM. les députés Francis Boudreau, m.a., et Eugène Bissanette, m.p., ainsi que l'échevin Léon Roy, représentant du conseil municipal de Petite-Rivière.

Prenant la parole, M. J.-J. Bédard offrit au nom du gouvernement provincial ses meilleurs vœux "à ce comité de vigilance qui veille sur les plus grands intérêts de la municipalité ayant à cœur l'avancement de sa ville et de sa patrie".

Le Dr Francis Boudreau, se dit, à son tour, ému de voir un groupe d'hommes tel que les membres de ce groupe, "prêt à tout sacrifier pour le bien de la ville et de la province". Il s'est fait d'énormes progrès a-t-il dit depuis une dizaine d'années, à Petite-Rivière, mais il peut encore s'en faire et il y a du travail pour toutes les bonnes volontés.

Le Dr Bissanette assura à son tour les membres de cette Chambre de Commerce du grand intérêt porté par les autorités fédérales à l'égard de ce mouvement qu'elles considéraient comme "un organisme excessivement actif auquel les Canadiens doivent déjà beaucoup".

Le Dr Gérard Letendré assura à son tour les membres de la Chambre de Commerce du constant concours et de l'aide continue de l'organisme dont il est le président, après quoi, M. Georges-K. Brown remit au président M. J.-A. Gingras, le matériel que l'on utilisera au cours des prochaines réunions.

Le conseil d'administration alors assemblé se compose de MM. Arthur Gingras, président; Georges-K. Brown, vice-président; Denis Latendré, secrétaire; J. Robert Roy, secrétaire-adjoint; Richard Benoit, trésorier; Paul Godbout, orateur et Gérard Gingras, J.-Paul Turcotte, Philippe Barbeau et Roland Baril, tous directeurs.

La réception avait eu lieu chez l'un des membres; il s'agit de M. Charles Dumais.

À l'Académie St-Jean-Baptiste de Québec, et a ensuite obtenu une licence de la Faculté des Sciences sociales à Laval. M. Marchand est entré au service du mouvement ouvrier en 1942, comme organisateur de la Fédération nationale de la Puie et du Papier, dont il devenait le secrétaire en 1943.

Il fut nommé organisateur de la C.T.C.C. en 1944 et conseiller technique en 1945, pour la région de Montréal. En 1947, il était élu secrétaire général de la C.T.C.C. et a été mêlé à tous les problèmes ouvriers depuis M. Marchand est membre de plusieurs organismes, dont le Conseil d'orientation économique du Québec. Il est marié à Georgette Guertin et est père d'une fille de 11 ans.

CELLE DE MARCEL PEPIN

Le nouveau secrétaire général de la C.S.N. est né à Montréal en 1926. Il fit ses études secondaires à Joliette et à la Faculté des Sciences sociales de l'Université Laval. Il entra dans le mouvement ouvrier en 1949, et fut conseiller technique puis secrétaire de la Fédération de la Métallurgie. Depuis samedi, il est le nouveau secrétaire général de la C.S.N.

Les conservateurs du Québec...

(Suite de la page 3)

l'unanimité de demander au gouvernement fédéral d'aider à la réalisation du projet d'un pont sur le St-Laurent entre Trois-Rivières et Ste-Angele, sur la rive sud.

Deux canalisations

La province de Québec a besoin de la canalisation de deux de ses rivières importantes pour se développer. Les rivières visées sont la Richelieu et l'Outaouais.

Dans le but de trouver de l'emploi additionnel dans la région de l'ouest du Québec, d'assurer le développement industriel et l'exploitation de la vallée de la rivière Outaouais, l'association prie le gouvernement fédéral d'entreprendre immédiatement l'étude du projet de la canalisation de l'Outaouais.

La rivière Richelieu a eu sa part d'attention de l'Assemblée générale. Le congrès de l'association progressiste-conservatrice du Québec recommande que le gouvernement fédéral entreprenne sans délai des "études complètes et objectives, soit par la commission mixte internationale, soit par tout autre commission, sur l'amélioration de la voie navigable de la rivière Richelieu". Le ministre des Transports dans le cabinet fédéral a déclaré dernièrement qu'une étude faite par les fonctionnaires de son ministère révélait que le projet n'était pas intéressant au point de vue économique.

Un autre tunnel

Les délégués ont été d'avis que l'est de l'île de Montréal devrait être reliée à la rive sud du fleuve St-Laurent par un tunnel.

La résolution adoptée précise que la ville de Montréal ne possède pas de système de communications adéquats avec la rive sud, que le pont Jacques Cartier ne suffit plus et qu'en cas de conflit mondial, un tunnel peut être précieux.

L'association demande donc au gouvernement fédéral de se pencher sur le projet, d'attendre qu'en Europe l'on songe à construire un tunnel sous la Manche pour relier la France à l'Angleterre.

Corporation de la Couronne...

(Suite de la page 3)

der son indépendance à l'égard du gouvernement.

Néanmoins, l'assemblée a été rendue aux arguments de M. Louis-Joseph Pigeon, député de Joliette-Assomption-Montcalm, qui a dit que Radio-Canada et les Chemins de fer nationaux sont deux corporations qui "violent le plus les principes démocratiques".

La résolution demande aussi qu'une législation oblige toutes les sociétés de la Couronne à rendre au Parlement un compte détaillé de tous leurs revenus et de toutes leurs dépenses.

Les contribuables ont le droit de connaître la façon dont ces sociétés administrent les fonds qui sont mis à leur disposition. Les attendus disent encore que les sociétés de la Couronne reçoivent annuellement des subventions gouvernementales prises à même les fonds publics et que les représentants du peuple sont responsables des dépenses gouvernementales.

DAUTRES RESOLUTIONS

Les conservateurs québécois ont adopté rapidement des résolutions qui recommandent l'adoption d'un drapeau national distinctif, le bilinguisme des effets négociables du gouvernement canadien, la création d'une loterie nationale, l'adoption d'un système métrique et la suppression des barbituriques, appelés "goot ball".

L'éducation appartient seulement aux...

(Suite de la page 3)

cette résolution, mais un moment plus tard, le président de la fédération nationale des universités a proposé que l'association recommande au gouvernement fédéral la création d'un fonds national d'aide à l'éducation. C'est-à-dire que les étudiants canadiens pourraient emprunter à ce fonds l'argent nécessaire pour poursuivre leurs études.

Un autre étudiant, cette fois-ci vice-président de la Fédération nationale, s'est vivement opposé à cette résolution, démontrant qu'elle venait à l'encontre des principes énoncés dans la résolution précédente.

L'assemblée décida que le fonds national d'aide à l'éducation ne respectait pas l'autonomie des provinces en matière d'éducation. Ce fut la



"Nous allons être obligés d'engager un nouvel homme d'entretien. Votre projet pour que chaque employé nettoie son coin marche à fond."

Washington (PA). — Le président du Ghana Kwame Nkrumah, doit conférer avec le président américain John F. Kennedy à la Maison Blanche mercredi prochain.

La rencontre, annoncée dans les journaux.

Washington (PA). — Le président du Ghana Kwame Nkrumah, doit conférer avec le président américain John F. Kennedy à la Maison Blanche mercredi prochain.

La rencontre, annoncée dans les journaux.

Washington (PA). — Le président du Ghana Kwame Nkrumah, doit conférer avec le président américain John F. Kennedy à la Maison Blanche mercredi prochain.

La rencontre, annoncée dans les journaux.

Washington (PA). — Le président du Ghana Kwame Nkrumah, doit conférer avec le président américain John F. Kennedy à la Maison Blanche mercredi prochain.

La rencontre, annoncée dans les journaux.

Washington (PA). — Le président du Ghana Kwame Nkrumah, doit conférer avec le président américain John F. Kennedy à la Maison Blanche mercredi prochain.

La rencontre, annoncée dans les journaux.

Washington (PA). — Le président du Ghana Kwame Nkrumah, doit conférer avec le président américain John F. Kennedy à la Maison Blanche mercredi prochain.

La rencontre, annoncée dans les journaux.

Washington (PA). — Le président du Ghana Kwame Nkrumah, doit conférer avec le président américain John F. Kennedy à la Maison Blanche mercredi prochain.

La rencontre, annoncée dans les journaux.

Washington (PA). — Le président du Ghana Kwame Nkrumah, doit conférer avec le président américain John F. Kennedy à la Maison Blanche mercredi prochain.

La rencontre, annoncée dans les journaux.

Washington (PA). — Le président du Ghana Kwame Nkrumah, doit conférer avec le président américain John F. Kennedy à la Maison Blanche mercredi prochain.

La rencontre, annoncée dans les journaux.

Washington (PA). — Le président du Ghana Kwame Nkrumah, doit conférer avec le président américain John F. Kennedy à la Maison Blanche mercredi prochain.

La rencontre, annoncée dans les journaux.

Washington (PA). — Le président du Ghana Kwame Nkrumah, doit conférer avec le président américain John F. Kennedy à la Maison Blanche mercredi prochain.

La rencontre, annoncée dans les journaux.

Washington (PA). — Le président du Ghana Kwame Nkrumah, doit conférer avec le président américain John F. Kennedy à la Maison Blanche mercredi prochain.

La rencontre, annoncée dans les journaux.

Washington (PA). — Le président du Ghana Kwame Nkrumah, doit conférer avec le président américain John F. Kennedy à la Maison Blanche mercredi prochain.

La rencontre, annoncée dans les journaux.

Washington (PA). — Le président du Ghana Kwame Nkrumah, doit conférer avec le président américain John F. Kennedy à la Maison Blanche mercredi prochain.

La rencontre, annoncée dans les journaux.

Washington (PA). — Le président du Ghana Kwame Nkrumah, doit conférer avec le président américain John F. Kennedy à la Maison Blanche mercredi prochain.

La rencontre, annoncée dans les journaux.

Washington (PA). — Le président du Ghana Kwame Nkrumah, doit conférer avec le président américain John F. Kennedy à la Maison Blanche mercredi prochain.

La rencontre, annoncée dans les journaux.

Washington (PA). — Le président du Ghana Kwame Nkrumah, doit conférer avec le président américain John F. Kennedy à la Maison Blanche mercredi prochain.

La rencontre, annoncée dans les journaux.

Washington (PA). — Le président du Ghana Kwame Nkrumah, doit conférer avec le président américain John F. Kennedy à la Maison Blanche mercredi prochain.

La rencontre, annoncée dans les journaux.

Washington (PA). — Le président du Ghana Kwame Nkrumah, doit conférer avec le président américain John F. Kennedy à la Maison Blanche mercredi prochain.

La rencontre, annoncée dans les journaux.

Washington (PA). — Le président du Ghana Kwame Nkrumah, doit conférer avec le président américain John F. Kennedy à la Maison Blanche mercredi prochain.

La rencontre, annoncée dans les journaux.

Washington (PA). — Le président du Ghana Kwame Nkrumah, doit conférer avec le président américain John F. Kennedy à la Maison Blanche mercredi prochain.

La rencontre, annoncée dans les journaux.

Washington (PA). — Le président du Ghana Kwame Nkrumah, doit conférer avec le président américain John F. Kennedy à la Maison Blanche mercredi prochain.

La rencontre, annoncée dans les journaux.

Washington (PA). — Le président du Ghana Kwame Nkrumah, doit conférer avec le président américain John F. Kennedy à la Maison Blanche mercredi prochain.

La rencontre, annoncée dans les journaux.

Washington (PA). — Le président du Ghana Kwame Nkrumah, doit conférer avec le président américain John F. Kennedy à la Maison Blanche mercredi prochain.

La rencontre, annoncée dans les journaux.

Washington (PA). — Le président du Ghana Kwame Nkrumah, doit conférer avec le président américain John F. Kennedy à la Maison Blanche mercredi prochain.

La rencontre, annoncée dans les journaux.

Washington (PA). — Le président du Ghana Kwame Nkrumah, doit conférer avec le président américain John F. Kennedy à la Maison Blanche mercredi prochain.

La rencontre, annoncée dans les journaux.

Washington (PA). — Le président du Ghana Kwame Nkrumah, doit conférer avec le président américain John F. Kennedy à la Maison Blanche mercredi prochain.

La rencontre, annoncée dans les journaux.

Washington (PA). — Le président du Ghana Kwame Nkrumah, doit conférer avec le président américain John F. Kennedy à la Maison Blanche mercredi prochain.

La rencontre, annoncée dans les journaux.

Washington (PA). — Le président du Ghana Kwame Nkrumah, doit conférer avec le président américain John F. Kennedy à la Maison Blanche mercredi prochain.

La rencontre, annoncée dans les journaux.

Washington (PA). — Le président du Ghana Kwame Nkrumah, doit conférer avec le président américain John F. Kennedy à la Maison Blanche mercredi prochain.

La rencontre, annoncée dans les journaux.

Washington (PA). — Le président du Ghana Kwame Nkrumah, doit conférer avec le président américain John F. Kennedy à la Maison Blanche mercredi prochain.

La rencontre, annoncée dans les journaux.

Washington (PA). — Le président du Ghana Kwame Nkrumah, doit conférer avec le président américain John F. Kennedy à la Maison Blanche mercredi prochain.

La rencontre, annoncée dans les journaux.

Washington (PA). — Le président du Ghana Kwame Nkrumah, doit conférer avec le président américain John F. Kennedy à la Maison Blanche mercredi prochain.

La rencontre, annoncée dans les journaux.

Washington (PA). — Le président du Ghana Kwame Nkrumah, doit conférer avec le président américain John F. Kennedy à la Maison Blanche mercredi prochain.

La rencontre, annoncée dans les journaux.

Washington (PA). — Le président du Ghana Kwame Nkrumah, doit conférer avec le président américain John F. Kennedy à la Maison Blanche mercredi prochain.

La rencontre, annoncée dans les journaux.

Washington (PA). — Le président du Ghana Kwame Nkrumah, doit conférer avec le président américain John F. Kennedy à la Maison Blanche mercredi prochain.

La rencontre, annoncée dans les journaux.

Washington (PA). — Le président du Ghana Kwame Nkrumah, doit conférer avec le président américain John F. Kennedy à la Maison Blanche mercredi prochain.

La rencontre, annoncée dans les journaux.

Washington (PA). — Le président du Ghana Kwame Nkrumah, doit conférer avec le président américain John F. Kennedy à la Maison Blanche mercredi prochain.

Pour intensifier l'achat chez nous...

(Suite de la page 3)

Il faut prendre pour mieux surveiller les agissements de la compagnie Bell, ainsi que le comportement de toute compagnie de téléphone.

PRIX DE SOUTIEN

Les délégués demandent au gouvernement canadien de réviser l'échelle des prix de soutien des produits agricoles. Ils ont reconnu unanimement que les prix actuels sont trop faibles et ne favorisent pas assez les produits laitiers.

De même, ils ont demandé de corriger le calcul des subventions sur le transport de grain, de façon à "égaliser le coût de revient des grains aux cultivateurs de toutes les régions de la province de Québec".

Deux pays samedi dernier, à lieu à la requête de Nkrumah. Le président ghanéen doit aussi assister à une session de l'Assemblée générale des Nations unies, à New York.

La rencontre, annoncée dans les journaux.

Washington (PA). — Le président du Ghana Kwame Nkrumah, doit conférer avec le président américain John F. Kennedy à la Maison Blanche mercredi prochain.

La rencontre, annoncée dans les journaux.

Washington (PA). — Le président du Ghana Kwame Nkrumah, doit conférer avec le président américain John F. Kennedy à la Maison Blanche mercredi prochain.

La rencontre, annoncée dans les journaux.

Washington (PA). — Le président du Ghana Kwame Nkrumah, doit conférer avec le président américain John F. Kennedy à la Maison Blanche mercredi prochain.

La rencontre, annoncée dans les journaux.

Washington (PA). — Le président du Ghana Kwame Nkrumah, doit conférer avec le président américain John F. Kennedy à la Maison Blanche mercredi prochain.

La rencontre, annoncée dans les journaux.

Washington (PA). — Le président du Ghana Kwame Nkrumah, doit conférer avec le président américain John F. Kennedy à la Maison Blanche mercredi prochain.

La rencontre, annoncée dans les journaux.

Washington (PA). — Le président du Ghana Kwame Nkrumah, doit conférer avec le président américain John F. Kennedy à la Maison Blanche mercredi prochain.

La rencontre, annoncée dans les journaux.

Washington (PA). — Le président du Ghana Kwame Nkrumah, doit conférer avec le président américain John F. Kennedy à la Maison Blanche mercredi prochain.

La rencontre, annoncée dans les journaux.

Washington (PA). — Le président du Ghana Kwame Nkrumah, doit conférer avec le président américain John F. Kennedy à la Maison Blanche mercredi prochain.

La rencontre, annoncée dans les journaux.

Washington (PA). — Le président du Ghana Kwame Nkrumah, doit conférer avec le président américain John F. Kennedy à la Maison Blanche mercredi prochain.

La rencontre, annoncée dans les journaux.

Washington (PA). — Le président du Ghana Kwame Nkrumah, doit conférer avec le président américain John F. Kennedy à la Maison Blanche mercredi prochain.

La rencontre, annoncée dans les journaux.

Washington (PA). — Le président du Ghana Kwame Nkrumah, doit conférer avec le président américain John F. Kennedy à la Maison Blanche mercredi prochain.

La rencontre, annoncée dans les journaux.

Washington (PA). — Le président du Ghana Kwame Nkrumah, doit conférer avec le président américain John F. Kennedy à la Maison Blanche mercredi prochain.

La rencontre, annoncée dans les journaux.

Washington (PA). — Le président du Ghana Kwame Nkrumah, doit conférer avec le président américain John F. Kennedy à la Maison Blanche mercredi prochain.

La rencontre, annoncée dans les journaux.

Washington (PA). — Le président du Ghana Kwame Nkrumah, doit conférer avec le président américain John F. Kennedy à la Maison Blanche mercredi prochain.

La rencontre, annoncée dans les journaux.

Washington (PA). — Le président du Ghana Kwame Nkrumah, doit conférer avec le président américain John F. Kennedy à la Maison Blanche mercredi prochain.

La rencontre, annoncée dans les journaux.

Tournoi mondial

Deux autres victoires des Smoke Eaters, 9-1 et 7-4

Par STEWART MACLEOD de la Presse Canadienne

Genève, 6 (PC) — Le Canada, la Russie et la Tchécoslovaquie ont conservé intactes leurs défenses parfaites, alors que chaque équipe a remporté deux victoires au cours de la fin de semaine, créant une triple égalité en première place dans le tournoi pour le championnat mondial de hockey amateur.

Le Canada, conduit à l'attaque par Dave Russell qui a marqué trois buts, a vaincu l'équipe de l'Allemagne de l'Ouest au compte de 9-1 samedi. Et hier, les Canadiens ont tenu le coup devant un ruillement tardif des Américains qu'ils ont battus au compte de 7-4. La partie d'hier a eu lieu à Genève et celle de samedi à Lausanne.

La Russie a démontré une fois de plus qu'elle ne sera pas facile à vaincre dans le groupe sélect des huit équipes qui se disputent le titre. Samedi, les Soviétiques ont facilement vaincu les Suédois au compte de 6-2 et hier, ils ont eu la tâche facile dans leur victoire de 7-3 aux dépens de la Finlande, à Genève.

Vladimir Pantuev y est allé de trois buts alors que la Tchécoslovaquie a défait les Américains 4-1 samedi soir à Genève.

Hier soir, à Lausanne, les Tchèques ont blanchi l'Allemagne de l'Ouest 6-0.

Dans une autre joute du groupe principal, les Suédois, se plaignant de maux d'estomac, ont gagné hier leur première partie du tournoi, un triomphe de 3-2 aux dépens de l'Allemagne de l'Est, à Lausanne.

Samedi, à Genève, les Finlandais ont remporté leur première victoire, disposant de l'Allemagne de l'Est au compte de 6-4.

Gardiens superbes
Les Canadiens ont nettement eu

le meilleur sur les Américains dans les deux premières périodes de leur joute d'hier, patinant à une allure vertigineuse et bombardant leur cage de tous les angles. C'est Tom Yukovich, gardien de buts des Américains, qui a empêché les Smoke Eaters de Trail de donner au pointage des proportions astronomiques.

Seth Martin, le gardien de buts des Canadiens, s'est retiré de la partie après six minutes de jeu de la troisième période et Claude Cyr est venu le remplacer. Martin a déclaré qu'il ne se sentait pas bien.

A ce moment-là, les Canadiens menaient par 7-2 et l'issue de la joute ne semblait être nullement en doute. Les Américains enfilèrent toutefois deux buts en une minute et se sentaient tout à coup ranimés.

Jack McIntyre, avec deux buts, Jackie McLeod, Harry Smith, Norm Lenardon, Darryl Sly et Walter Peachot ont été les compteurs des Canadiens.

Surprenante opposition

Samedi, contre l'Allemagne de l'Ouest, les Smoke Eaters se sont trouvés pour la première fois dans une situation où ils ont dû défendre leur avance d'un but pendant exactement une minute. Les Smoke Eaters ont égalisé le compte 1-1 juste avant la fin de la première période et ont démarré pour de bon vers le milieu de la deuxième. Ils ont compté trois fois dans cette deuxième période et ont enfilé cinq autres buts sans riposte dans la troisième.

Outre Russell, McLeod et Ad Ambellini ont enregistré chacun deux buts, cependant que Sly et Hal Jones en ont compté un chacun.



Ces deux scènes ont été prises sur le vif durant des parties de la ligue Nationale de hockey disputées samedi soir. Sur celle de gauche, JEAN BELIVEAU, des Canadiens de Montréal, est mis en échec par le joueur de défense GERRY O'DROWSKI, des Red Wings de Detroit, dans une joute à Montréal. TERRY SAW-



CHUK, gardien de buts du Detroit, est étendu sur la glace et cherche à atteindre la rondelle. Sur celle de droite, le brillant FRANK MAHOVLICH (à droite) des Maple Leafs de Toronto, affiche un large sourire après avoir enregistré le but vainqueur alors qu'il restait quatre minutes durant cette joute à Toronto. Ce

but, qui était son 47ème de la saison, a permis aux Leafs de triompher des Rangers de New York et lui a valu une ovation de la part de la foule qui a inondé la glace de programmes. De gauche à droite: PRENTICE et WILSON des Rangers; BOB BAUN des Leafs; le gardien de buts LORNE (Gump) WORSLEY et MAHOVLICH. (Téléphotos PC)

Dans la Nationale

Les Canadiens à deux points des Torontois

Le Tricolore gagne à Boston et Toronto perd contre Chicago

Boston, 6 (PC) Un but de Marcel Bonin moins de quatre minutes avant la fin de la joute a donné hier soir aux Canadiens de Montréal une victoire de 2-1 sur les Bruins de Boston.

Le Cerveau Bruce Gamble des Bruins venait d'effectuer de superbes arrêts devant Doug Harvey et Henri Richard lorsque Bonin, posté à une vingtaine de pieds des buts, a lancé un coup de pied dans la direction générale des filets de Boston. Gamble pénétra tête première dans ses propres filets en tentant de bloquer le lancer.

Pour les Canadiens, la victoire ne fut toutefois dans le sac que deux secondes avant la fin de la partie. Les Bruins retirèrent Gamble de sa cage et le remplaçèrent par un sixième joueur d'avant.

Au cours de l'attaque massive qui suivit, Jerry Toppazzini laissa partir un foudroyant lancer, mais Jacques Plante attrapa le disque entre ses jambes.

Les Bruins prirent les devants vaincus les Red Wings de Detroit

dans la deuxième période, grâce à un but de Murray Oliver sur le retour d'un de ses propres lancers. Gamble était étendu sur la glace et son filet était grand ouvert lorsque Bill Hicke marqua le but égalisateur. Gamble avait fait une chute en bloquant un dur lancer de Ralph Backstrom.

SAMEDI AU FORUM

Montréal, 6 (PC) Don Marshall et Bernard Geoffrion ont marqué deux buts chacun samedi soir et les Canadiens de Montréal ont vaincu les Red Wings de Detroit



GENE FULLMER, à droite, champion poids-moyen de la N.B.A., porte un droit au corps de SUGAR RAY ROBINSON dans leur bataille de samedi soir à Las Vegas alors que Fullmer a

défendu son titre avec succès en disposant de Robinson par décision unanime en quinze rondes. La photo fut prise à la quatrième ronde. (P.A. Téléphoto)

Fullmer défait Robinson par décision et demeure champion poids moyen (NBA)

Las Vegas, 6 (PA) — Le batailleur Gene Fullmer a pressé son adversaire du commencement à la fin de la bataille et a conservé son championnat poids moyen du monde version de la National Boxing Association, en défaisant samedi soir Sugar Ray Robinson par décision unanime dans un combat de 15 rounds.

Pour Robinson, un des plus grands boxeurs de son époque, cette défaite de samedi pourrait bien signifier la fin de sa carrière.

Hier, toutefois, Robinson refusait de parler de retraite. Sugar Ray est âgé de 40 ans.

Hier, Fullmer n'avait qu'une idée en tête: rencontrer Paul Pender et le vaincre afin d'être universellement reconnu comme champion de sa catégorie. Pender est reconnu comme champion mondial en Europe et dans les États de New York et du Massachusetts. Le promoteur Norm Rothchild a déclaré hier qu'il tentera d'organiser une rencontre

Pender-Fullmer. La bataille aurait probablement lieu en juin, à Las Vegas.

A l'issue du bain de sang de samedi soir, l'arbitre Frank Carter, qui fut tout aussi affairé que les deux boxeurs, passant une bonne partie de son temps à les séparer, a remis une feuille de pointage de 70-64 en faveur de Fullmer. Les deux juges ont remis des cartes de 70-64 et 70-67 en faveur de Fullmer.

ERREUR DE L'ANNONCEUR

La rencontre entre les deux hommes était la quatrième. Fullmer avait gagné la première, Robinson la deuxième et la troisième avait été nulle.

Il n'y eut aucune chute au plancher. Fullmer, un coqneur au mouvement perpétuel et aussi élégant qu'un ours enragé, a connu ses meilleurs moments au troisième round, alors qu'il a accablé Robinson aux câbles et l'a criblé de coups, même après la cloche, une drôle de petite sonnette que l'on entendait à peine.

Chaque boxeur pesait 159 livres et trois quarts, soit un quart de livre de moins que la limite. Fullmer était entré dans l'arène favori à 8 contre 5.

Il y eut quelques moments de confusion dans la salle après la bataille lorsque l'annonceur mélangea ses cartes et annonça que Robinson était le gagnant.

Les seconds de Robinson, croyant que l'ancien champion avait repris son titre, levèrent leur homme sur leurs épaules et Sugar Ray laissa partir un grand cri de joie.

(Suite à la page 11, 3e col.)

Sommaires Campbell

SAMEDI

DETROIT 4, CANADIENS 6

Première période

1-Montréal: Geoffrion, 16:01
Puns: Gendron 2:43, Young 9:18 et 13:32, Talbot 15:08, Harvey 19:29.

Deuxième période

2-Detroit: Delvecchio, 2:49
(Stasiuk)
3-Montréal: Harvey, 7:06
(Backstrom, Bonin)
4-Montréal: Gendron, 11:39
(Richard, Hicke)
5-Detroit: Stasiuk, 12:40
(Howe, Stasiuk)
6-Detroit: Goggin, 17:42
Puns: Bonin 11:55, Godfrey 13:52, Labine et Bellevue 16:10, Goyette 16:30, Ullman et T. Johnson 16:53, Howe 19:41, Bellevue 19:55.

Troisième période

7-Montréal: Marchand, 2:17
(Beliveau, Richard)
8-Detroit: Glover, 14:12
(Howe, Stasiuk)
9-Montréal: Marshall, 17:01
(Beliveau, Harvey)
10-Montréal: Geoffrion, 18:51
Puns: Richard 2:26, MacDonald 7:13, Ullman 8:12, Marshall 8:33, Godfrey 10:30, Ullman et T. Johnson 16:53, Howe 19:41, Bellevue 19:55. (match mauv. cond.) 16:27, Young (match mauv. cond.) 17:29.

ARRÊTS

Sawchuk, 8 9 14-31
Plante, 15 15 7-31

RANGERS 4, TORONTO 5

Première période

1-New York: Balgaitre, 7:16
(Prentice)
2-New York: Hampton, 16:40
(Smith, Balgaitre)
Puns: Lebrun 5:30, Horton 14:36, Fontaine 15:11.

Deuxième période

3-New York: Wilson, 9:01
(Balgaitre, Lebrun)
4-Toronto: Horton, 18:17
(Kelly)
Puns: Shack 10:33.

Troisième période

5-Toronto: Horton, 2:27
(Nevin, Mahovich)
6-Toronto: Shack, 8:40
(Horton, Duffy)
7-New York: Ratelle, 9:32
(Hampton, Gadsby)
8-Toronto: Mahovich, 11:47
(Nevin, Mahovich)
Puns: Howell 17:31.

ARRÊTS

Sawchuk, 6 9 12-27
Gambale, 14 13 6-35

DETROIT 3, RANGERS 8

Première période

1-New York: Henry, 1:42
(Nevin, Balgaitre)
2-New York: Hannigan, 2:18
(Balgaitre, Spencer)
3-New York: Balgaitre, 2:23
(Hannigan)
4-Detroit: Ullman, 6:39
(Young)
5-New York: Henry, 13:15
(Kurtensch, Heberton)
6-Detroit: Ullman, 14:45
(Howe, Johnson)
Puns: Fontaine 12:31, Glover 18:02.

Deuxième période

7-New York: Howell, 5:13
(Kurtensch, Heberton)
8-New York: Henry, 9:12
(Nevin, Ratelle)
9-New York: Hannigan, 16:11
(Cunningham, Balgaitre)
Puns: Lebrun 13:31.

Troisième période

10-Detroit: Goggin, 4:48
(Young, Meiny)
Puns: Glover et Hannigan 5:57, Goggin 7:18, Spencer 12:01.

ARRÊTS

Sawchuk, 6 9 8-21
Worsley, 11 11 10-12

TORONTO 1, CHICAGO 3

Première période

1-Chicago: Wharram, 15:24
(Pilotte, Hull)
Puns: Baun 1:47, Mahovich 4:42, Evans 4:42, Hay 7:19, Brewer 10:21, Pilotte 10:23, Mikita 14:26, Maniago (servie par Baun) 14:35.

Deuxième période

2-Toronto: Palford, 11:29
Puns: Baun 6:47, Pilotte 9:00, Duffy 12:10, Mikita 12:15, Fleming 18:48.

Troisième période

3-Chicago: Hull, 10:53
(Fleming)
4-Chicago: Fleming, 19:36
(Hay)
Puns: Stanley 8:41, Nesterenko 10:39, Fleming 19:36, Shack 19:36.

ARRÊTS

Maniago, 20 14 13-47
Hull, 11 9 7-25

LE 47e DE MAHOVLICH

Toronto, 6 (PC) Frank Mahovich a compté son 47ème but de la saison pour aider les Maple Leafs de Toronto à venir de l'arrière pour l'emporter 5-4 sur les Rangers de New York dans une joute remplie d'action disputée ici samedi soir.

Une foule de 14,021 spectateurs a vu les Leafs laisser les Rangers prendre une avance de 2-0 dans la première période et consolider cette avance à 3-0 au milieu de la deuxième période avant que les Leafs explosent avec quatre buts dans les vingt dernières minutes.

Le but que Mahovich a compté environ quatre minutes avant la fin de la joute, a soulevé l'enthousiasme des spectateurs et a provoqué une pluie de programmes sur la patinoire.

Billy Harris, Eddie Shack, l'ancien joueur des Rangers et le joueur de défense Bobby Baun ont aussi compté dans la troisième période pour les Leafs. Baun réalisait son premier but de la saison.

Le vétéran Andy Bathgate a réussi son 25ème but pour les Rangers et les autres furent réduits par Tem Hampton, Johnny Wilson et la recrue Jean Ratelle.

Le joueur de défense Tim Hor-

ton a marqué le premier but du Toronto à 15:17 minutes de la deuxième période.

REVERS A CHICAGO

Chicago, 6 (PA) Les Black (Suite à la page 12, 3e col.)

Dans l'Américaine

Le championnat au Springfield avec un gain de 3-2 à Buffalo

Buffalo, 6 (PA) — Les Indians de Springfield ont remporté hier le championnat de la ligue Américaine en disposant des détenteurs de la 2e place, les Bisons de Buffalo au compte de 3-2.

Les Indians ont maintenant 22 points d'avance sur les Bisons qui n'ont plus que 10 parties à jouer avant la fin de la saison régulière.

Bill McCreary a conduit l'attaque des Indians avec deux buts. L'autre compte de Springfield a été Bruce Cline, cependant que Bill Dea et Brian Cullen ont enregistré les buts de Buffalo.

ROCHESTER GAGNE

Rochester, 6 (PA) — Deux buts de Hank Ciesla ont conduit hier soir les Americans de Rochester à une victoire de 3-1 sur les Bisons de Cleveland, dans une joute de la ligue Américaine.

Les Americans, grâce à cette victoire, se sont hissés sur un pied d'égalité avec les Barons en quatrième place dans le classement.

Roger Côté, rude joueur de défense des Americans, a établi un nouveau record dans la ligue Américaine lorsqu'il s'est vu imposer 14 minutes en punitions, soit deux minutes et une de mauvaise conduite. Il a maintenant passé cette saison un total de 214 minutes au banc des punitions, soit deux de plus que le record de 212 établi par Harry Dick, de Buffalo, en 1950-51.

Les deux derniers buts de Ro-

chester, par Gerry Ehmán et Ciesla, ont été comptés alors que Cleveland avait un homme au banc des punitions.

John Ferguson a évité le blanchissage aux Barons avec un but à 17:22 de la deuxième période.

HERSHEY PERD 3-1

Providence, 6 (PA) — Des buts d'Ed Panagabko et Stan Baluk ont permis aux Reds de Providence d'égaliser la joute de la ligue Américaine.

Après une première période sans but, les Bears ont pris les devants grâce à un but de Pete Conacher sur un long lancer de 35 pieds, dans la deuxième engagement. Les Reds ont toutefois égalisé le compte

COLISEE

Tél.: LA 5-9979 - LA 5-5129

LIGUE AMERICAINE

MARDI SOIR,

à 8 h. 30

★ CLEVELAND ★

— VS —

★ AS de QUEBEC ★

• RES.: Loges... \$3.00

Mezz. (4 Prem. R.)... \$2.50

(4 Dern. R.)... \$2.00

Balcon... \$1.00

• ADM. GEN.: "Millionnaires"

Adult \$1.00 — Inf. 50c

(Taxe de ch. de service incl.)

Billets de SAISON et billets LI-

BRES dans dépôts jusqu'à 1h.

des 15h. Au kiosque jusqu'à 1h.

sous-jour et demain.

Contrôle ouvert à 7h. mardi soir.

RIEN DE TROP GROS! RIEN DE TROP PETIT! RIEN DE TROP FRAGILE!

BEAUPRE EXPRESS

MONTREAL • QUEBEC • GASPESIE • MATAPEDIA • NEW BRUNSWICK • COTE NORD

LA 2-6441

Si vous préférez rouler vos cigarettes

Roulez avec le meilleur!

Certains fumeurs n'obtiennent entière satisfaction qu'avec une cigarette qu'ils ont roulée eux-mêmes. Et la plupart de ces fumeurs préfèrent, à tout autre, le tabac à cigarettes Player's. Le tabac Player's s'est acquis une réputation de qualité, de douceur, de saveur et de fraîcheur... la fraîcheur essentielle à la préparation d'une rouleuse parfaite.

En boîte métallique d'une demi-livre ou en paquet.

Player's CIGARETTE TOBACCO

THEY WHO PREFER TO ROLL THEIR OWN CIGARETTES

Player's CIGARETTE TOBACCO

THEY WHO PREFER TO ROLL THEIR OWN CIGARETTES

Player's CIGARETTE TOBACCO

THEY WHO PREFER TO ROLL THEIR OWN CIGARETTES

Player's CIGARETTE TOBACCO

THEY WHO PREFER TO ROLL THEIR OWN CIGARETTES

Et la poussée continue

Les As vainqueurs 3-1 à Hershey

par Léonce JACQUES

Les chances des As de Québec de se qualifier pour les éliminatoires de la ligue américaine de hockey sont montées en flèche en fin de semaine.

Après avoir remporté deux victoires consécutives à Buffalo et à Rochester, les As ont complété samedi soir à Hershey leur voyage en allant battre les Bears par 3-1 pour un troisième gain consécutif à l'étranger.

Ces trois récentes victoires en As, combinées aux défaites en

caissées hier soir par Hershey à Providence et par Cleveland à Rochester, les ont rapprochés à six points seulement de la quatrième position actuellement détenue par Cleveland et Rochester.

Les As sont revenus de Hershey tard hier soir et joueront leurs quatre prochaines parties au Colisée, dont les deux premières demain soir et jeudi soir contre les Barons. Deux gains des As aux dépens des Barons leur permettraient de se rapprocher à seulement deux points du quatrième rang. Les As joueront leurs deux autres parties

locales contre Rochester la semaine prochaine.

Samedi soir, à Hershey, Gary Collins, Michel Harvey et O'Brien ont réussi les trois buts des As tandis que Pete Conacher fut le seul joueur des Bears à prendre en défaut Claude "Baba" Dufour dans les filets des As. Ce dernier bloqua un total de 36 lancers et fut particulièrement brillant à la deuxième période quand quatre joueurs des Bears se présentèrent à tour de rôle seuls devant lui.

Aucun but ne fut réussi à la première reprise. Après 1:25 minutes dans la deuxième période, Harvey ouvrit le pointage avec un lancer d'une trentaine de pieds. Quelques minutes plus tard, Conacher égalisa les chances mais après 2:02 minutes dans la dernière période, Collins

prit Bob Perreault en défaut avec un lancer d'une quarantaine de pieds.

À la dernière minute de jeu, Perreault fut retiré de ses filets en faveur d'un sixième joueur d'attaque et O'Brien en profita pour compter le troisième but des As et leur donner la victoire.

Samedi soir, les As étaient privés des services de Danny Lewicki, qui est blessé à un genou, et de Norm Corcoran, blessé à une main. Vers la fin de la deuxième période, les As perdirent les services de Bob Barlow, qui alla se frapper la tête sur la glace après être venu en collision avec un joueur des Bears. Il fallut lui faire plusieurs points de suture pour fermer la plaie et Barlow ne revint pas au jeu de la partie.



Dans le monde du Sport

par Léonce JACQUES

"Tout le monde a travaillé bien fort"

Quand les As de Québec ont entrepris leur dernier voyage aux États-Unis, ils venaient de partager les honneurs d'une série de deux parties au Colisée avec les Bears de Hershey. Ils étaient à dix points de la quatrième position et leur record de cinq victoires en 25 parties à l'étranger depuis le début de la saison n'était rien de bien encourageant.

Mais le vent a soudainement changé de côté. Les As sont revenus à Québec avec trois victoires en cinq parties et maintenant qu'ils sont partis sur le chemin de la victoire, on peut réellement se demander s'ils ne réussiront pas à se rendre jusqu'au bout.

Et hier soir, pendant que le club local terminait une randonnée de 760 milles en autobus, les Reds de Providence et les Américains de Rochester travaillaient sans le vouloir pour la cause des As en battant respectivement les Bears de Hershey et les Barons de Cleveland. Pour les As, il aurait été impossible que les choses se passent de meilleure façon en fin de semaine.

A son arrivée hier soir à Québec, Jack Toupin a expliqué cette série de trois victoires aux États-Unis en disant tout simplement: "Les gars ont tous bien joué et tous le monde a travaillé bien fort". Toupin a eu un mot spécial d'appréciation à l'égard de Claude "Baba" Dufour. "Baba est actuellement à son meilleur", dit de Toupin "et il a tout simplement été merveilleux vendredi soir à Rochester". "Je crois qu'il a joué ce soir-là la meilleure partie de toute sa carrière".

Toupin a également déclaré que Corcoran, sans le savoir, avait joué vendredi soir en dépit d'une fracture à la main. "Il avait les doigts enflés et ça lui faisait mal mais il a joué quand même. À la fin, il n'en pouvait plus".

Les As ont encore dix parties à jouer d'ici la fin du calendrier régulier dont quatre à Québec. À Québec, ils joueront ces quatre parties contre Cleveland et Rochester, les deux clubs qui les précèdent immédiatement dans le classement, et c'est dire tout l'intérêt que ces quatre parties peuvent soulever chez les amateurs. Il y a quelques jours, on n'aurait pas donné beaucoup sur les chances du club mais la situation est complètement différente aujourd'hui et les clubs Cleveland et Rochester doivent commencer à se sentir un peu moins en sécurité.

Pendant que les As de la ligue américaine surprennent agréablement tous leurs partisans, leurs petits cousins de la ligue Junior Provinciale donnaient pratiquement le coup de grâce aux Citadelles en les battant à deux reprises samedi et hier pour prendre une avance de 3-0 dans leur semi-finale 4 de 7. La quatrième partie sera jouée mercredi soir et Paul Dumont, le gérant des Citadelles, a admis hier soir que la situation est de plus en plus critique pour ses protégés. Dumont et Len Coriveau ont eu une rencontre au sommet hier soir, question d'analyser la situation le plus froidement possible.

Le samedi temps d'hier a obligé la Société des Cours Populaires de Skis à contremander son slalom de fin de saison qui devait avoir lieu sur les Plaines et le tout a été reporté à dimanche prochain.

Le tournoi de curling pour le championnat mixte de la province qui a pris fin samedi après-midi a été marqué d'un succès sur toute la ligne mais les représentants du commanditaire étaient dans l'impossibilité de dire si ce bouspiller sera de nouveau présenté à Québec l'an prochain. L'un d'eux a cependant déclaré: "Le tournoi aura de nouveau lieu à Québec ou il n'y aura pas de tournoi". Devant le succès remporté à Québec, Montréal serait maintenant intéressée à obtenir cette classique l'an prochain.

Rencontré samedi après-midi, Roland Hébert, l'ancien instructeur des Saguenéens de Chicoutimi, n'a pas manqué de dire qu'il s'ennuie beaucoup du hockey. Il suit de très près la lutte qui se livre actuellement les Canadiens de Montréal et les Leafs de Toronto. Du train où vont les choses, cette course entre les Canadiens et les Leafs prendra probablement fin au tout dernier jour du calendrier régulier.

Tom Welch et son équipe de Montréal joueront contre Terre-Neuve aujourd'hui à Calgary en première ronde du tournoi de curling pour le championnat canadien. Les Québécois ont obtenu le "bye" pour la deuxième ronde... Lloyd Humbert et Roger Chérien de Sherbrooke avaient perdu en ronde supplémentaire du tournoi pour le championnat québécois de curling mais, samedi, ce fut leur tour de s'assurer d'une victoire en ronde supplémentaire dans le tournoi pour le championnat mixte de la province.

Comme tout le monde s'y attendait, les Indiens de Springfield ont remporté haut la main le championnat de la saison régulière de la ligue américaine de hockey... Le gardien de buts Denis DeJordy aurait-il perdu sa formule magique? Les Blasons de Buffalo ont subi la défaite dans leurs quatre dernières parties et DeJordy a accordé 21 buts à l'adversaire durant cette période.

Sommaires Canning

HIER		SAMEDI	
SPRINGFIELD 3, BUFFALO 2	Première période	QUÉBEC 3, HERSEY 1	Première période
Aucun but		Aucun but	
Puns: 1-10, 2-17		Puns: 4-43, 5-12	
ARRÊTS: 1-10, 2-17		ARRÊTS: 1-10, 2-17	
1-Springfield: Clive, 17-30		1-Québec: Harvey, 17-30	
2-Buffalo: Des, 17-30		2-Hershey: Conacher, 17-30	
3-Springfield: McCrory, 17-30		3-Québec: Collins, 17-30	
4-Springfield: McCrory, 17-30		4-Québec: Collins, 17-30	
5-Springfield: McCrory, 17-30		5-Québec: Collins, 17-30	
6-Springfield: McCrory, 17-30		6-Québec: Collins, 17-30	
7-Springfield: McCrory, 17-30		7-Québec: Collins, 17-30	
8-Springfield: McCrory, 17-30		8-Québec: Collins, 17-30	
9-Springfield: McCrory, 17-30		9-Québec: Collins, 17-30	
10-Springfield: McCrory, 17-30		10-Québec: Collins, 17-30	
11-Springfield: McCrory, 17-30		11-Québec: Collins, 17-30	
12-Springfield: McCrory, 17-30		12-Québec: Collins, 17-30	
13-Springfield: McCrory, 17-30		13-Québec: Collins, 17-30	
14-Springfield: McCrory, 17-30		14-Québec: Collins, 17-30	
15-Springfield: McCrory, 17-30		15-Québec: Collins, 17-30	
16-Springfield: McCrory, 17-30		16-Québec: Collins, 17-30	
17-Springfield: McCrory, 17-30		17-Québec: Collins, 17-30	
18-Springfield: McCrory, 17-30		18-Québec: Collins, 17-30	
19-Springfield: McCrory, 17-30		19-Québec: Collins, 17-30	
20-Springfield: McCrory, 17-30		20-Québec: Collins, 17-30	
21-Springfield: McCrory, 17-30		21-Québec: Collins, 17-30	
22-Springfield: McCrory, 17-30		22-Québec: Collins, 17-30	
23-Springfield: McCrory, 17-30		23-Québec: Collins, 17-30	
24-Springfield: McCrory, 17-30		24-Québec: Collins, 17-30	
25-Springfield: McCrory, 17-30		25-Québec: Collins, 17-30	
26-Springfield: McCrory, 17-30		26-Québec: Collins, 17-30	
27-Springfield: McCrory, 17-30		27-Québec: Collins, 17-30	
28-Springfield: McCrory, 17-30		28-Québec: Collins, 17-30	
29-Springfield: McCrory, 17-30		29-Québec: Collins, 17-30	
30-Springfield: McCrory, 17-30		30-Québec: Collins, 17-30	
31-Springfield: McCrory, 17-30		31-Québec: Collins, 17-30	
32-Springfield: McCrory, 17-30		32-Québec: Collins, 17-30	
33-Springfield: McCrory, 17-30		33-Québec: Collins, 17-30	
34-Springfield: McCrory, 17-30		34-Québec: Collins, 17-30	
35-Springfield: McCrory, 17-30		35-Québec: Collins, 17-30	
36-Springfield: McCrory, 17-30		36-Québec: Collins, 17-30	
37-Springfield: McCrory, 17-30		37-Québec: Collins, 17-30	
38-Springfield: McCrory, 17-30		38-Québec: Collins, 17-30	
39-Springfield: McCrory, 17-30		39-Québec: Collins, 17-30	
40-Springfield: McCrory, 17-30		40-Québec: Collins, 17-30	
41-Springfield: McCrory, 17-30		41-Québec: Collins, 17-30	
42-Springfield: McCrory, 17-30		42-Québec: Collins, 17-30	
43-Springfield: McCrory, 17-30		43-Québec: Collins, 17-30	
44-Springfield: McCrory, 17-30		44-Québec: Collins, 17-30	
45-Springfield: McCrory, 17-30		45-Québec: Collins, 17-30	
46-Springfield: McCrory, 17-30		46-Québec: Collins, 17-30	
47-Springfield: McCrory, 17-30		47-Québec: Collins, 17-30	
48-Springfield: McCrory, 17-30		48-Québec: Collins, 17-30	
49-Springfield: McCrory, 17-30		49-Québec: Collins, 17-30	
50-Springfield: McCrory, 17-30		50-Québec: Collins, 17-30	
51-Springfield: McCrory, 17-30		51-Québec: Collins, 17-30	
52-Springfield: McCrory, 17-30		52-Québec: Collins, 17-30	
53-Springfield: McCrory, 17-30		53-Québec: Collins, 17-30	
54-Springfield: McCrory, 17-30		54-Québec: Collins, 17-30	
55-Springfield: McCrory, 17-30		55-Québec: Collins, 17-30	
56-Springfield: McCrory, 17-30		56-Québec: Collins, 17-30	
57-Springfield: McCrory, 17-30		57-Québec: Collins, 17-30	
58-Springfield: McCrory, 17-30		58-Québec: Collins, 17-30	
59-Springfield: McCrory, 17-30		59-Québec: Collins, 17-30	
60-Springfield: McCrory, 17-30		60-Québec: Collins, 17-30	
61-Springfield: McCrory, 17-30		61-Québec: Collins, 17-30	
62-Springfield: McCrory, 17-30		62-Québec: Collins, 17-30	
63-Springfield: McCrory, 17-30		63-Québec: Collins, 17-30	
64-Springfield: McCrory, 17-30		64-Québec: Collins, 17-30	
65-Springfield: McCrory, 17-30		65-Québec: Collins, 17-30	
66-Springfield: McCrory, 17-30		66-Québec: Collins, 17-30	
67-Springfield: McCrory, 17-30		67-Québec: Collins, 17-30	
68-Springfield: McCrory, 17-30		68-Québec: Collins, 17-30	
69-Springfield: McCrory, 17-30		69-Québec: Collins, 17-30	
70-Springfield: McCrory, 17-30		70-Québec: Collins, 17-30	
71-Springfield: McCrory, 17-30		71-Québec: Collins, 17-30	
72-Springfield: McCrory, 17-30		72-Québec: Collins, 17-30	
73-Springfield: McCrory, 17-30		73-Québec: Collins, 17-30	
74-Springfield: McCrory, 17-30		74-Québec: Collins, 17-30	
75-Springfield: McCrory, 17-30		75-Québec: Collins, 17-30	
76-Springfield: McCrory, 17-30		76-Québec: Collins, 17-30	
77-Springfield: McCrory, 17-30		77-Québec: Collins, 17-30	
78-Springfield: McCrory, 17-30		78-Québec: Collins, 17-30	
79-Springfield: McCrory, 17-30		79-Québec: Collins, 17-30	
80-Springfield: McCrory, 17-30		80-Québec: Collins, 17-30	
81-Springfield: McCrory, 17-30		81-Québec: Collins, 17-30	
82-Springfield: McCrory, 17-30		82-Québec: Collins, 17-30	
83-Springfield: McCrory, 17-30		83-Québec: Collins, 17-30	
84-Springfield: McCrory, 17-30		84-Québec: Collins, 17-30	
85-Springfield: McCrory, 17-30		85-Québec: Collins, 17-30	
86-Springfield: McCrory, 17-30		86-Québec: Collins, 17-30	
87-Springfield: McCrory, 17-30		87-Québec: Collins, 17-30	
88-Springfield: McCrory, 17-30		88-Québec: Collins, 17-30	
89-Springfield: McCrory, 17-30		89-Québec: Collins, 17-30	
90-Springfield: McCrory, 17-30		90-Québec: Collins, 17-30	
91-Springfield: McCrory, 17-30		91-Québec: Collins, 17-30	
92-Springfield: McCrory, 17-30		92-Québec: Collins, 17-30	
93-Springfield: McCrory, 17-30		93-Québec: Collins, 17-30	
94-Springfield: McCrory, 17-30		94-Québec: Collins, 17-30	
95-Springfield: McCrory, 17-30		95-Québec: Collins, 17-30	
96-Springfield: McCrory, 17-30		96-Québec: Collins, 17-30	
97-Springfield: McCrory, 17-30		97-Québec: Collins, 17-30	
98-Springfield: McCrory, 17-30		98-Québec: Collins, 17-30	
99-Springfield: McCrory, 17-30		99-Québec: Collins, 17-30	
100-Springfield: McCrory, 17-30		100-Québec: Collins, 17-30	

CONCOURS MOLSON DE MONUMENTS

LA BRASSERIE MOLSON LTEE désire souligner, d'une façon particulière, la généreuse contribution de la population de Québec et de la région, lors du carnaval d'hiver 1961.

"Soyons fiers de notre carnaval."

Les personnes qui ont érigé des monuments et qui ont décoré leurs résidences au cours du carnaval méritent d'être félicitées chaleureusement pour leur bel esprit civique et leur heureuse initiative.

Voici la liste des résidents qui se sont qualifiés au concours MOLSON de monuments et qui recevront de la Brasserie Molson Ltée un certificat d'une valeur de \$10.00 échangeable, en marchandises, chez leur épicerie-licenciée.

Sincères Félicitations!

"Ah! Les Canadiens savent voyager!"

PARIS SANS ESCALE PAR AIR CANADA

MONTRÉAL-PARIS SANS ESCALE
PAR DC-8 GÉANT À RÉACTEURS ROLLS-ROYCE

Maintenant, vous pouvez prendre place, à Montréal, dans un DC-8 géant d'AIR CANADA et quand vous toucherez de nouveau le sol, vous serez à Paris! Le charme, les splendeurs, tout le pittoresque de la Ville Lumière ne seront plus qu'à quelques heures de Montréal avec le service "jet" d'AIR CANADA, pour PARIS, SANS ESCALE! Personnel de bord parlant français dans chaque avion. En juin, sept services "jet" d'AIR CANADA par semaine, dont cinq sans escale, relieront Montréal à Paris!

AIR CANADA vous offre aussi des liaisons directes, en DC-8 à réacteurs Rolls-Royce, avec d'autres villes du continent européen, ainsi que des services combinés avec BOAC vers la Grande-Bretagne, en "jet" ou en économiques avions à hélices.

SHANNON
PARIS
BRUXELLES
DUSSELDORF
ZURICH
VIENNE

Renseignez-vous auprès de votre agent de voyages ou téléphonez à AIR CANADA: Murray 3-3685

AIR CANADA
TRANS-CANADA AIR LINES

"SOYONS FIERS DE NOTRE CARNAVAL"

MOLSON

"LA BIÈRE DE CHEZ NOUS"

Agents-distributeur
DUMAIS LTÉE
et succ

Les As prennent les devants 3-0 en semi-finale contre Citadelles

(Par JACQUES ARTEAU)

Les As juniors ont porté un dur coup aux chances des Citadelles dans la série semi-finale "A" 4 de 7 de la ligue Junior "A" Provinciale en fin de semaine, remportant la deuxième et troisième joutes de la série, par 6-4 et 5-1 au Colisée. Les As menent maintenant 3-0 dans la série et les Citadelles feront face à l'élimination mercredi soir alors que sera disputée la quatrième partie.

LA JOUTE D'HIER

Après avoir pris une avance de deux buts, les As en ont ajouté trois autres dans le deuxième, vingt-huit après-midi pour forcer les Citadelles à capituler 5-1 devant 2.767 amateurs.

Clement Labrecque a contribué à la victoire des As avec deux buts, les autres étant réussis par André Sarrasin, Jacques Ruelland et Bob Régis. L'unique but des Citadelles fut compté par Magella "Red" Dubois dans la troisième période, alors que l'adversaire avait un joueur puni. Les deux clubs ont échoué de cinq punitions chacun, dont des majeures imposées à Jacques Dubé et au cerbere Jean-Guy Sarrazin.

Mercredi des As pour s'être battus dans le dernier engagement.

HIER

CITADELLES 1, AS JRS 4

Première période
1-As: Sarrasin, 12:15
2-As: Ruelland, 12:30
3-As: Labrecque, 12:45
4-As: Régis, 13:00
5-As: Labrecque, 13:15
6-As: Labrecque, 13:30
7-As: Labrecque, 13:45
8-As: Labrecque, 14:00
9-As: Labrecque, 14:15
10-As: Labrecque, 14:30
11-As: Labrecque, 14:45
12-As: Labrecque, 15:00
13-As: Labrecque, 15:15
14-As: Labrecque, 15:30
15-As: Labrecque, 15:45
16-As: Labrecque, 16:00
17-As: Labrecque, 16:15
18-As: Labrecque, 16:30
19-As: Labrecque, 16:45
20-As: Labrecque, 17:00
21-As: Labrecque, 17:15
22-As: Labrecque, 17:30
23-As: Labrecque, 17:45
24-As: Labrecque, 18:00
25-As: Labrecque, 18:15
26-As: Labrecque, 18:30
27-As: Labrecque, 18:45
28-As: Labrecque, 19:00
29-As: Labrecque, 19:15
30-As: Labrecque, 19:30
31-As: Labrecque, 19:45
32-As: Labrecque, 20:00
33-As: Labrecque, 20:15
34-As: Labrecque, 20:30
35-As: Labrecque, 20:45
36-As: Labrecque, 21:00
37-As: Labrecque, 21:15
38-As: Labrecque, 21:30
39-As: Labrecque, 21:45
40-As: Labrecque, 22:00
41-As: Labrecque, 22:15
42-As: Labrecque, 22:30
43-As: Labrecque, 22:45
44-As: Labrecque, 23:00
45-As: Labrecque, 23:15
46-As: Labrecque, 23:30
47-As: Labrecque, 23:45
48-As: Labrecque, 24:00
49-As: Labrecque, 24:15
50-As: Labrecque, 24:30
51-As: Labrecque, 24:45
52-As: Labrecque, 25:00
53-As: Labrecque, 25:15
54-As: Labrecque, 25:30
55-As: Labrecque, 25:45
56-As: Labrecque, 26:00
57-As: Labrecque, 26:15
58-As: Labrecque, 26:30
59-As: Labrecque, 26:45
60-As: Labrecque, 27:00
61-As: Labrecque, 27:15
62-As: Labrecque, 27:30
63-As: Labrecque, 27:45
64-As: Labrecque, 28:00
65-As: Labrecque, 28:15
66-As: Labrecque, 28:30
67-As: Labrecque, 28:45
68-As: Labrecque, 29:00
69-As: Labrecque, 29:15
70-As: Labrecque, 29:30
71-As: Labrecque, 29:45
72-As: Labrecque, 30:00
73-As: Labrecque, 30:15
74-As: Labrecque, 30:30
75-As: Labrecque, 30:45
76-As: Labrecque, 31:00
77-As: Labrecque, 31:15
78-As: Labrecque, 31:30
79-As: Labrecque, 31:45
80-As: Labrecque, 32:00
81-As: Labrecque, 32:15
82-As: Labrecque, 32:30
83-As: Labrecque, 32:45
84-As: Labrecque, 33:00
85-As: Labrecque, 33:15
86-As: Labrecque, 33:30
87-As: Labrecque, 33:45
88-As: Labrecque, 34:00
89-As: Labrecque, 34:15
90-As: Labrecque, 34:30
91-As: Labrecque, 34:45
92-As: Labrecque, 35:00
93-As: Labrecque, 35:15
94-As: Labrecque, 35:30
95-As: Labrecque, 35:45
96-As: Labrecque, 36:00
97-As: Labrecque, 36:15
98-As: Labrecque, 36:30
99-As: Labrecque, 36:45
100-As: Labrecque, 37:00
101-As: Labrecque, 37:15
102-As: Labrecque, 37:30
103-As: Labrecque, 37:45
104-As: Labrecque, 38:00
105-As: Labrecque, 38:15
106-As: Labrecque, 38:30
107-As: Labrecque, 38:45
108-As: Labrecque, 39:00
109-As: Labrecque, 39:15
110-As: Labrecque, 39:30
111-As: Labrecque, 39:45
112-As: Labrecque, 40:00
113-As: Labrecque, 40:15
114-As: Labrecque, 40:30
115-As: Labrecque, 40:45
116-As: Labrecque, 41:00
117-As: Labrecque, 41:15
118-As: Labrecque, 41:30
119-As: Labrecque, 41:45
120-As: Labrecque, 42:00
121-As: Labrecque, 42:15
122-As: Labrecque, 42:30
123-As: Labrecque, 42:45
124-As: Labrecque, 43:00
125-As: Labrecque, 43:15
126-As: Labrecque, 43:30
127-As: Labrecque, 43:45
128-As: Labrecque, 44:00
129-As: Labrecque, 44:15
130-As: Labrecque, 44:30
131-As: Labrecque, 44:45
132-As: Labrecque, 45:00
133-As: Labrecque, 45:15
134-As: Labrecque, 45:30
135-As: Labrecque, 45:45
136-As: Labrecque, 46:00
137-As: Labrecque, 46:15
138-As: Labrecque, 46:30
139-As: Labrecque, 46:45
140-As: Labrecque, 47:00
141-As: Labrecque, 47:15
142-As: Labrecque, 47:30
143-As: Labrecque, 47:45
144-As: Labrecque, 48:00
145-As: Labrecque, 48:15
146-As: Labrecque, 48:30
147-As: Labrecque, 48:45
148-As: Labrecque, 49:00
149-As: Labrecque, 49:15
150-As: Labrecque, 49:30
151-As: Labrecque, 49:45
152-As: Labrecque, 50:00
153-As: Labrecque, 50:15
154-As: Labrecque, 50:30
155-As: Labrecque, 50:45
156-As: Labrecque, 51:00
157-As: Labrecque, 51:15
158-As: Labrecque, 51:30
159-As: Labrecque, 51:45
160-As: Labrecque, 52:00
161-As: Labrecque, 52:15
162-As: Labrecque, 52:30
163-As: Labrecque, 52:45
164-As: Labrecque, 53:00
165-As: Labrecque, 53:15
166-As: Labrecque, 53:30
167-As: Labrecque, 53:45
168-As: Labrecque, 54:00
169-As: Labrecque, 54:15
170-As: Labrecque, 54:30
171-As: Labrecque, 54:45
172-As: Labrecque, 55:00
173-As: Labrecque, 55:15
174-As: Labrecque, 55:30
175-As: Labrecque, 55:45
176-As: Labrecque, 56:00
177-As: Labrecque, 56:15
178-As: Labrecque, 56:30
179-As: Labrecque, 56:45
180-As: Labrecque, 57:00
181-As: Labrecque, 57:15
182-As: Labrecque, 57:30
183-As: Labrecque, 57:45
184-As: Labrecque, 58:00
185-As: Labrecque, 58:15
186-As: Labrecque, 58:30
187-As: Labrecque, 58:45
188-As: Labrecque, 59:00
189-As: Labrecque, 59:15
190-As: Labrecque, 59:30
191-As: Labrecque, 59:45
192-As: Labrecque, 60:00
193-As: Labrecque, 60:15
194-As: Labrecque, 60:30
195-As: Labrecque, 60:45
196-As: Labrecque, 61:00
197-As: Labrecque, 61:15
198-As: Labrecque, 61:30
199-As: Labrecque, 61:45
200-As: Labrecque, 62:00
201-As: Labrecque, 62:15
202-As: Labrecque, 62:30
203-As: Labrecque, 62:45
204-As: Labrecque, 63:00
205-As: Labrecque, 63:15
206-As: Labrecque, 63:30
207-As: Labrecque, 63:45
208-As: Labrecque, 64:00
209-As: Labrecque, 64:15
210-As: Labrecque, 64:30
211-As: Labrecque, 64:45
212-As: Labrecque, 65:00
213-As: Labrecque, 65:15
214-As: Labrecque, 65:30
215-As: Labrecque, 65:45
216-As: Labrecque, 66:00
217-As: Labrecque, 66:15
218-As: Labrecque, 66:30
219-As: Labrecque, 66:45
220-As: Labrecque, 67:00
221-As: Labrecque, 67:15
222-As: Labrecque, 67:30
223-As: Labrecque, 67:45
224-As: Labrecque, 68:00
225-As: Labrecque, 68:15
226-As: Labrecque, 68:30
227-As: Labrecque, 68:45
228-As: Labrecque, 69:00
229-As: Labrecque, 69:15
230-As: Labrecque, 69:30
231-As: Labrecque, 69:45
232-As: Labrecque, 70:00
233-As: Labrecque, 70:15
234-As: Labrecque, 70:30
235-As: Labrecque, 70:45
236-As: Labrecque, 71:00
237-As: Labrecque, 71:15
238-As: Labrecque, 71:30
239-As: Labrecque, 71:45
240-As: Labrecque, 72:00
241-As: Labrecque, 72:15
242-As: Labrecque, 72:30
243-As: Labrecque, 72:45
244-As: Labrecque, 73:00
245-As: Labrecque, 73:15
246-As: Labrecque, 73:30
247-As: Labrecque, 73:45
248-As: Labrecque, 74:00
249-As: Labrecque, 74:15
250-As: Labrecque, 74:30
251-As: Labrecque, 74:45
252-As: Labrecque, 75:00
253-As: Labrecque, 75:15
254-As: Labrecque, 75:30
255-As: Labrecque, 75:45
256-As: Labrecque, 76:00
257-As: Labrecque, 76:15
258-As: Labrecque, 76:30
259-As: Labrecque, 76:45
260-As: Labrecque, 77:00
261-As: Labrecque, 77:15
262-As: Labrecque, 77:30
263-As: Labrecque, 77:45
264-As: Labrecque, 78:00
265-As: Labrecque, 78:15
266-As: Labrecque, 78:30
267-As: Labrecque, 78:45
268-As: Labrecque, 79:00
269-As: Labrecque, 79:15
270-As: Labrecque, 79:30
271-As: Labrecque, 79:45
272-As: Labrecque, 80:00
273-As: Labrecque, 80:15
274-As: Labrecque, 80:30
275-As: Labrecque, 80:45
276-As: Labrecque, 81:00
277-As: Labrecque, 81:15
278-As: Labrecque, 81:30
279-As: Labrecque, 81:45
280-As: Labrecque, 82:00
281-As: Labrecque, 82:15
282-As: Labrecque, 82:30
283-As: Labrecque, 82:45
284-As: Labrecque, 83:00
285-As: Labrecque, 83:15
286-As: Labrecque, 83:30
287-As: Labrecque, 83:45
288-As: Labrecque, 84:00
289-As: Labrecque, 84:15
290-As: Labrecque, 84:30
291-As: Labrecque, 84:45
292-As: Labrecque, 85:00
293-As: Labrecque, 85:15
294-As: Labrecque, 85:30
295-As: Labrecque, 85:45
296-As: Labrecque, 86:00
297-As: Labrecque, 86:15
298-As: Labrecque, 86:30
299-As: Labrecque, 86:45
300-As: Labrecque, 87:00
301-As: Labrecque, 87:15
302-As: Labrecque, 87:30
303-As: Labrecque, 87:45
304-As: Labrecque, 88:00
305-As: Labrecque, 88:15
306-As: Labrecque, 88:30
307-As: Labrecque, 88:45
308-As: Labrecque, 89:00
309-As: Labrecque, 89:15
310-As: Labrecque, 89:30
311-As: Labrecque, 89:45
312-As: Labrecque, 90:00
313-As: Labrecque, 90:15
314-As: Labrecque, 90:30
315-As: Labrecque, 90:45
316-As: Labrecque, 91:00
317-As: Labrecque, 91:15
318-As: Labrecque, 91:30
319-As: Labrecque, 91:45
320-As: Labrecque, 92:00
321-As: Labrecque, 92:15
322-As: Labrecque, 92:30
323-As: Labrecque, 92:45
324-As: Labrecque, 93:00
325-As: Labrecque, 93:15
326-As: Labrecque, 93:30
327-As: Labrecque, 93:45
328-As: Labrecque, 94:00
329-As: Labrecque, 94:15
330-As: Labrecque, 94:30
331-As: Labrecque, 94:45
332-As: Labrecque, 95:00
333-As: Labrecque, 95:15
334-As: Labrecque, 95:30
335-As: Labrecque, 95:45
336-As: Labrecque, 96:00
337-As: Labrecque, 96:15
338-As: Labrecque, 96:30
339-As: Labrecque, 96:45
340-As: Labrecque, 97:00
341-As: Labrecque, 97:15
342-As: Labrecque, 97:30
343-As: Labrecque, 97:45
344-As: Labrecque, 98:00
345-As: Labrecque, 98:15
346-As: Labrecque, 98:30
347-As: Labrecque, 98:45
348-As: Labrecque, 99:00
349-As: Labrecque, 99:15
350-As: Labrecque, 99:30
351-As: Labrecque, 99:45
352-As: Labrecque, 100:00
353-As: Labrecque, 100:15
354-As: Labrecque, 100:30
355-As: Labrecque, 100:45
356-As: Labrecque, 101:00
357-As: Labrecque, 101:15
358-As: Labrecque, 101:30
359-As: Labrecque, 101:45
360-As: Labrecque, 102:00
361-As: Labrecque, 102:15
362-As: Labrecque, 102:30
363-As: Labrecque, 102:45
364-As: Labrecque, 103:00
365-As: Labrecque, 103:15
366-As: Labrecque, 103:30
367-As: Labrecque, 103:45
368-As: Labrecque, 104:00
369-As: Labrecque, 104:15
370-As: Labrecque, 104:30
371-As: Labrecque, 104:45
372-As: Labrecque, 105:00
373-As: Labrecque, 105:15
374-As: Labrecque, 105:30
375-As: Labrecque, 105:45
376-As: Labrecque, 106:00
377-As: Labrecque, 106:15
378-As: Labrecque, 106:30
379-As: Labrecque, 106:45
380-As: Labrecque, 107:00
381-As: Labrecque, 107:15
382-As: Labrecque, 107:30
383-As: Labrecque, 107:45
384-As: Labrecque, 108:00
385-As: Labrecque, 108:15
386-As: Labrecque, 108:30
387-As: Labrecque, 108:45
388-As: Labrecque, 109:00
389-As: Labrecque, 109:15
390-As: Labrecque, 109:30
391-As: Labrecque, 109:45
392-As: Labrecque, 110:00
393-As: Labrecque, 110:15
394-As: Labrecque, 110:30
395-As: Labrecque, 110:45
396-As: Labrecque, 111:00
397-As: Labrecque, 111:15
398-As: Labrecque, 111:30
399-As: Labrecque, 111:45
400-As: Labrecque, 112:00
401-As: Labrecque, 112:15
402-As: Labrecque, 112:30
403-As: Labrecque, 112:45
404-As: Labrecque, 113:00
405-As: Labrecque, 113:15
406-As: Labrecque, 113:30
407-As: Labrecque, 113:45
408-As: Labrecque, 114:00
409-As: Labrecque, 114:15
410-As: Labrecque, 114:30
411-As: Labrecque, 114:45
412-As: Labrecque, 115:00
413-As: Labrecque, 115:15
414-As: Labrecque, 115:30
415-As: Labrecque, 115:45
416-As: Labrecque, 116:00
417-As: Labrecque, 116:15
418-As: Labrecque, 116:30
419-As: Labrecque, 116:45
420-As: Labrecque, 117:00
421-As: Labrecque, 117:15
422-As: Labrecque, 117:30
423-As: Labrecque, 117:45
424-As: Labrecque, 118:00
425-As: Labrecque, 118:15
426-As: Labrecque, 118:30
427-As: Labrecque, 118:45
428-As: Labrecque, 119:00
429-As: Labrecque, 119:15
430-As: Labrecque, 119:30
431-As: Labrecque, 119:45
432-As: Labrecque, 120:00
433-As: Labrecque, 120:15
434-As: Labrecque, 120:30
435-As: Labrecque, 120:45
436-As: Labrecque, 121:00
437-As: Labrecque, 121:15
438-As: Labrecque, 121:30
439-As: Labrecque, 121:45
440-As: Labrecque, 122:00
441-As: Labrecque, 122:15
442-As: Labrecque, 122:30
443-As: Labrecque, 122:45
444-As: Labrecque, 123:00
445-As: Labrecque, 123:15
446-As: Labrecque, 123:30
447-As: Labrecque, 123:45
448-As: Labrecque, 124:00
449-As: Labrecque, 124:15
450-As: Labrecque, 124:30
451-As: Labrecque, 124:45
452-As: Labrecque, 125:00
453-As: Labrecque, 125:15
454-As: Labrecque, 125:30
455-As: Labrecque, 125:45
456-As: Labrecque, 126:00
457-As: Labrecque, 126:15
458-As: Labrecque, 126:30
459-As: Labrecque, 126:45
460-As: Labrecque, 127:00
461-As: Labrecque, 127:15
462-As: Labrecque, 127:30
463-As: Labrecque, 127:45
464-As: Labrecque, 128:00
465-As: Labrecque, 128:15
466-As: Labrecque, 128:30
467-As: Labrecque, 128:45
468-As: Labrecque, 129:00
469-As: Labrecque, 129:15
470-As: Labrecque, 129:30
471-As: Labrecque, 129:45
472-As: Labrecque, 130:00
473-As: Labrecque, 130:15
474-As: Labrecque, 130:30
475-As: Labrecque, 130:45
476-As: Labrecque, 131:00
477-As: Labrecque, 131:15
478-As: Labrecque, 131:30
479-As: Labrecque, 131:45
480-As: Labrecque, 132:00
481-As: Labrecque, 132:15
482-As: Labrecque, 132:30
483-As: Labrecque, 132:45
484-As: Labrecque, 133:00
485-As: Labrecque, 133:15
486-As: Labrecque, 133:30
487-As: Labrecque, 133:45
488-As: Labrecque, 134:00
489-As: Labrecque, 134:15
490-As: Labrecque, 134:30
491-As: Labrecque, 134:45
492-As: Labrecque, 135:00
493-As: Labrecque, 135:15
494-As: Labrecque, 135:30
495-As: Labrecque, 135:45
496-As: Labrecque, 136:00
497-As: Labrecque, 136:15
498-As: Labrecque, 136:30
499-As: Labrecque, 136:45
500-As: Labrecque, 137:00
501-As: Labrecque, 137:15
502-As: Labrecque, 137:30
503-As: Labrecque, 137:45
504-As: Labrecque, 138:00
505-As: Labrecque, 138:15
506-As: Labrecque, 138:30
507-As: Labrecque, 138:45
508-As: Labrecque, 139:00
509-As: Labrecque, 139:15
510-As: Labrecque, 139:30
511-As: Labrecque, 139:45
512-As: Labrecque, 140:00
513-As: Labrecque, 140:15
514-As: Labrecque, 140:30
515-As: Labrecque, 140:45
516-As: Labrecque, 141:00
517-As: Labrecque, 141:15
518-As: Labrecque, 141:30
519-As: Labrecque, 141:45
520-As: Labrecque, 142:00
521-As: Labrecque, 142:15
522-As: Labrecque, 142:30
523-As: Labrecque, 142:45
524-As: Labrecque, 143:00
525-As: Labrecque, 143:15
526-As: Labrecque, 143:30
527-As: Labrecque, 143:45
528-As: Labrecque, 144:00
529-As: Labrecque, 144:15
530-As: Labrecque, 144:30
531-As: Labrecque, 144:45
532-As: Labrecque, 145:00
533-As: Labrecque, 145:15
534-As: Labrecque, 145:30
535-As: Labrecque, 145:45
536-As: Labrecque, 146:00
537-As: Labrecque, 146:15
538-As: Labrecque, 146:30
539-As: Labrecque, 146:45
540-As: Labrecque, 147:00
541-As: Labrecque, 147:15
542-As: Labrecque, 147:30
543-As: Labrecque, 147:45
544-As: Labrecque, 148:00
545-As: Labrecque, 148:15
546-As: Labrecque, 148:30
547-As: Labrecque, 148:45
548-As: Labrecque, 149:00
549-As: Labrecque, 149:15
550-As: Labrecque, 149:30
551-As: Labrecque, 149:45
552-As: Labrecque, 150:00
553-As: Labrecque, 150:15
554-As: Labrecque, 150:30
555-As: Labrecque, 150:45
556-As: Labrecque, 151:00
557-As: Labrecque, 151:15
558-As: Labrecque, 151:30
559-As: Labrecque, 151:45
560-As: Labrecque, 152:00
561-As: Labrecque, 152:15
562-As: Labrecque, 152:30
563-As: Labrecque, 152:45
564-As: Labrecque, 153:00
565-As: Labrecque, 153:15
566-As: Labrecque, 153:30
567-As: Labrecque, 153:45
568-As: Labrecque, 154:00
569-As: Labrecque, 154:15
570-As: Labrecque, 154:30
571-As: Labrecque, 154:45
572-As: Labrecque, 155:00
573-As: Labrecque, 155:15
574-As: Labrecque, 155:30
575-As: Labrecque, 155:45
576-As: Labrecque, 156:00
577-As: Labrecque, 156:15
578-As: Labrecque, 156:30
579-As: Labrecque, 156:45
580-As: Labrecque, 157:00
581-As: Labrecque, 157:15
582-As: Labrecque, 157:30
583-As: Labrecque, 157:45
584-As: Labrecque, 158:00
585-As: Labrecque, 158:15
586-As: Labrecque, 158:30
587-As: Labrecque, 158:45
588-As: Labrecque, 159:00
589-As: Labrecque, 159:15
590-As: Labrecque, 159:30
591-As: Labrecque, 159:45
592-As: Labrecque, 160:00
593-As: Labrecque, 160:15
594-As: Labrecque, 160:30
595-As: Labrecque, 160:45
596-As: Labrecque, 161:00
597-As: Labrecque, 161:15
598-As: Labrecque, 161:30
599-As: Labrecque, 161:45
600-As: Labrecque, 162:00
601-As: Labrecque, 162:15
602-As: Labrecque, 162:30
603-As: Labrecque, 162:45
604-As: Labrecque, 163:00
605-As: Labrecque, 163:15
606-As: Labrecque, 163:30
607-As: Labrecque, 163:45
608-As: Labrecque, 164:00
609-As: Labrecque, 164:15
610-As: Labrecque, 164:30
611-As: Labrecque, 164:45
612-As: Labrecque, 165:00
613-As: Labrecque, 165:15
614-As: Labrecque, 165:30
615-As: Labrecque, 165:45
616-As: Labrecque, 166:00
617-As: Labrecque, 166:15
618-As: Labrecque, 166:30
619-As: Labrecque, 166:45
620-As: Labrecque, 167:00
621-As: Labrecque, 167:15
622-As: Labrecque, 167:30
623-As: Labrecque, 167:45
624-As: Labrecque, 168:00
625-As: Labrecque, 168:15
626-As: Labrecque, 168:30
627-As: Labrecque, 168:45
628-As: Labrecque, 169:00
629-As: Labrecque, 169:15
630-As: Labrecque, 169:30
631-As: Labrecque, 169:45
632-As: Labrecque, 170:00
633-As: Labrecque, 170:15
634-As: Labrecque, 170:30
635-As: Labrecque, 170:45
636-As: Labrecque, 171:00
637-As: Labrecque, 171:15
638-As: Labrecque, 171:30
639-As



LLOYD HUMBERT, skip de Sherbrooke, reçoit des mains de GERRY LEVESQUE le trophée qui est l'emblème du championnat provincial mixte de curling après la victoire qu'il a remportée samedi en ronde supplémentaire contre l'équipe de Ville Mont-Royal au Québec Winter Club. Dans l'ordre habituel, on voit Roger Chrétien, 2e, Gerry Levesque, Lloyd Humbert, skip, Mme Eve Laflamme, 3e et Mme Jean Smith, lead.

Curling mixte

Le titre provincial gagné par le skip Lloyd Humbert

Par Léonce Jacques

Le champion mixte de curling de la province de Québec et le trophée "O'Keefe Golden Bowl" ont été remportés samedi après-midi par l'équipe de Sherbrooke du skip Lloyd Humbert qui a décroché une victoire contestée de 2-7 contre l'équipe du skip Bruce Adair de Ville Mont-Royal, en ronde supplémentaire.

Samedi matin, en neuvième ronde, pendant que Huntington éliminait St-Hubert avec une victoire de 8-6, Adair et ses coéquipiers de Ville Mont-Royal l'emportaient 8-6 contre le rink de Hubert pour nécessiter un match supplémentaire et ce n'est qu'après un bout extra dans cette partie jouée au Winter Club que les représentants du district no 2 des Cantons de l'Est s'assurèrent du championnat.

Hubert jouait avec Mme Eve Laflamme, 3e, Roger Chrétien, 2e, et Mme Jean Smith tandis que Bruce Adair jouait avec Mme A. Horsburgh, Al Horsburgh et Mme Doug Smith. Humbert et Chrétien jouaient tous deux avec l'équipe du Dr John Hibbard de Sherbrooke dans le tournoi provincial pour le titre masculin et

ils avaient alors perdu en ronde supplémentaire contre l'équipe de Tom Welch de Montréal.

Pour les champions, c'était leur troisième victoire dans le tournoi à la suite d'un bout extra. Le trophée leur fut présenté par Gerry Levesque de la brasserie O'Keefe. Dans tout le tournoi, Hubert et ses coéquipiers perdirent contre St-Hubert en sixième ronde et contre Ville Mont-Royal samedi matin tandis qu'Adair encaissa ses deux défaites contre Arvida en quatrième ronde et contre Sherbrooke (Racey) en sixième ronde.

LES AUTRES PARTIES
Dans les autres parties jouées samedi matin en neuvième ronde, Huntington décrochait sa deuxième victoire de la semaine en l'emportant 8-6 contre St-Hubert pour empêcher une triple égalité au premier rang. Arvida l'emporta 11-4 contre Sherbrooke (Racey), Rapide Blanc triompha de Québec par 9-8 et East Malartic disposa de Sept-Îles par 7-5. Voici le classement final:

1. Sherbrooke (Humbert) G
2. Ville Mont-Royal
3. Arvida
4. St-Hubert
5. Québec
6. Rapide Blanc
7. Sherbrooke (Racey)
8. East Malartic
9. Huntington
10. Sept-Îles
X-gagné en ronde supplémentaire contre Ville Mont-Royal.

Agenda

BADMINTON

Ligue Québec-District A 8 p.m., début des éliminatoires.

CURLING

Département Interclubs A 7 p.m., début des rencontres dans le tournoi pour les trophées "Brodie", "Mathie" et "Willie".

HOCKEY

C.O.P. A 8:30 p.m. à l'Aréna Victoria, autres parties des éliminatoires de fin de saison.

Ligue Progression A 7:30 p.m. au Colisée, début des séries de la ronde semi-finale.

Hockey

HIER
Ligue Nationale
Canadiens 2, Boston 1
Toronto 2, Chicago 1
Detroit 2, New York 2
Ligue Américaine
Springfield 2, Buffalo 2
Hershey 1, Providence 2
Cleveland 1, Rochester 2
Ligue de l'Est
Kingston 2, Kitchener 4
St-Mary 4, Hull 3
Rochester 1, Royal 2
Ligue Junior Provinciale
(Semi-finale 4 de 7)
Citadelles 4, As Jrs 5
As en avant 3-0
Trois-Rivières 2, Shawinigan 9
7-Rivières en avant 2-1
Ligue Intermédiaire
(Semi-finale 2 de 3)
Inst. Dany's 3, Red Cap 2
Inst. Dany's 22 avant 1-0
Royal 22 4, P. Tardif 2
Royal 22 en avant 1-0
Tournoi Mondial
Canada 7, États-Unis 4
Tchécoslovaquie 6, Allemagne-O. 2
Russie 1, Finlande 1
Suède 2, Allemagne-Est 2
Ligue Internationale
Fort Wayne 3, St-Paul 4
Indianapolis 2, Toledo 2
Ligue de l'Est des L.-U.
New York 6, Haddonfield 5
Johnston 2, Philadelphia 1
New Haven 3, Clinton 2
Ligue Juvenile Q-District
(Semi-finale 2 de 3)
Charny 6, Bevéreux 2
Bevéreux en avant 2-1

SAMEDI
Ligue Nationale
Detroit 4, Canadiens 6
New York 4, Toronto 6
Ligue Américaine
Springfield 2, Hershey 1
Buffalo 2, Springfield 3
Ligue de l'Est
Kingston 2, Kingston 2
Ligue Junior Provinciale
(Semi-finale 4 de 7)
As Jrs 4, Citadelles 4
As en avant 2-0
Ligue Intermédiaire
Toronto 2, Montréal 2
Ligue Juvenile Q-District
(Semi-finale 2 de 3)
Bevéreux 6, Charny 6
Charny 6, Bevéreux 1-1
Tournoi Mondial
Canada 9, Allemagne-Ouest 1
Russie 2, Suède 2
Tchécoslovaquie 4, États-Unis 1
Finlande 2, Allemagne-Est 4
Ligue de l'Ouest
Victoria 1, Portland 3
Calgary 1, Spokane 2
Ligue Senior d'Ontario
Custum 2, Sarnia 10
Ligue Senior Saskatchewan
(Semi-finale 4 de 7)
Medicine Hat 4, Regina 3
Regina gagne 3-2
Ligue Junior d'Ontario
Peterborough 4, St-Catharines 4
Ligue Junior Saskatchewan
(Semi-finale 4 de 7)
Estevan 4, Melville 2
Chances égales 2-2
Ligue de l'Est des L.-U.
New York 4, Clinton 4
Charlotte 2, Greensboro 16
New York 2, Johnstown 4
Ligue Internationale
St-Paul 2, Mankato 3
Omaha 2, Minneapolis 3
Ligue Intermédiaire
Inst. C.H. 4, Univ. Alberta 11
Ligue Internationale de l'Ouest
(Finale 4 de 7)
Nelson 1, East Kootenay 4
East Kootenay en avant 1-0
Ligue Centrale Alberta
(Finale 4 de 7)
Oide 3, Lacumbe 6
Lacumbe en avant 2-1

AUJOURD'HUI
Ligue Nationale
Aucune partie
Ligue Américaine
Aucune partie
Ligue de l'Est
Aucune partie
Tournoi Mondial
Aucune partie
Ligue Progression
(Semi-finale 2 de 3)
Castles vs Bulls
Aigles vs Loups
Ligue C.O.P.
(Éliminatoires)
BAST AM
Victoria vs St-Foy
Pont-Rouge vs Perland
Beauport vs Montmorency

LIGUE NATIONALE
Classement final
PJ G P N PP PC Pts
Toronto 55 37 18 10 217 185 84
Montreal 64 36 28 10 227 177 87
Chicago 68 27 25 16 181 162 69
Detroit 64 22 25 17 177 199 59
New York 64 22 25 17 177 199 59
Boston 63 13 37 13 156 223 39

LIGUE AMÉRICAINNE
Classement final
PJ G P N PP PC Pts
Springfield 62 32 29 1 228 231 63
Buffalo 62 32 29 1 228 231 63
Hershey 62 32 29 1 228 231 63
Rochester 61 28 29 4 215 199 60
Cleveland 61 30 31 0 192 203 60
Quebec 62 26 32 4 187 214 54
Providence 62 23 40 0 194 281 46

LIGUE DE L'EST
Classement final
PJ G P N PP PC Pts
Hull 62 36 18 6 248 198 84
Kitchener 62 36 18 6 248 198 84
St-Mary 62 36 18 6 248 198 84
Kingston 62 36 18 6 248 198 84
Rochester 62 36 18 6 248 198 84
Royal 62 36 18 6 248 198 84

LIGUE INTERUNIVERSITAIRE
Classement final
PJ G P N PP PC Pts
Laval 12 8 4 0 70 40 16
Toronto 12 8 4 0 70 40 16
Montréal 12 8 4 0 70 40 16
McGill 12 8 4 0 70 40 16

TOURNOI MONDIAL
Classement final
PJ G P N PP PC Pts
Russie 3 2 0 0 22 6 6
CANADA 3 2 0 0 22 6 6
Tchécoslovaquie 3 2 0 0 22 6 6
Finlande 3 2 0 0 22 6 6
Suède 3 2 0 0 22 6 6
Allemagne-O. 3 2 0 0 22 6 6
Allemagne-E. 3 2 0 0 22 6 6
États-Unis 3 2 0 0 22 6 6

Dans la Nationale...

(Suite de la page 9)

Hawks de Chicago ont marqué deux buts dans les 10 dernières minutes de jeu et ont défait hier soir les Maple Leafs de Toronto au compte de 3-1 dans une rude joute de la ligue Nationale.

Cette défaite des Leafs a réduit à deux points l'avance qu'ils détiennent sur les Canadiens de Montréal, dans la course au championnat du circuit.

Les Leafs jouaient sans Red Kelly, leur brillant joueur de centre au rancart à cause d'une blessure subie samedi soir, dans la victoire de 5-4 remportée par les Torontois sur les Rangers de New York. Kelly n'est l'un des joueurs de l'anneau dans la deuxième période et ne pourra probablement revenir au jeu avant une dizaine de jours. A tout événement, les Leafs ne joueront pas avant samedi soir prochain.

Bobby Hull a brisé une égalité de 1-1 avec son 21e but de la saison à 10:53 de la dernière période.

Les Hawks ont donné le coup de grâce aux Leafs à 19:36 lorsque la recrue Reggie Fleming a complété dans un filet désert, près de 30 secondes après que Maniago ait été retiré de ses buts et remplacé par un sixième joueur d'avant.

Ken Wharram donna aux Hawks une avance de 1-0 vers la fin de la première période, mais un but de Bob Pulford à 11:29 du deuxième engagement créa une égalité de 1-1.

TROIS POUR CAMILLE

New York, 6 (PA) Les Rangers de New York ont marqué trois buts en l'espace de 40 secondes dans la première période et ont écrasé hier soir les Red Wings de Detroit au compte de 8-3. C'était la première fois depuis le début de la saison dans la ligue Nationale que les Rangers enregistraient autant de buts en une partie. C'était également la première fois cette saison que les Wings se faisaient battre par un tel compte.

Les Rangers en marquant leurs trois buts rapides, ont établi deux records d'équipe. Ils ont réussi leur exploit dans les deux premières minutes et 23 secondes de jeu. Après cette avance hâtive, les Rangers ont fourni du jeu ouvert et ont forcé les Red Wings à faire la même chose.

Camille Henry, qui y est allé de trois buts, a donné le signal du massacre en comptant à 1:43 de la première période. Pat Hannigan a compté à 2:18 et Andy Bathgate à 2:23. Les trois buts en 40 secondes constituent des records pour les Rangers qui sont dans la ligue Nationale depuis 35 ans.

Les autres compteurs des Rangers ont été Harry Howell et Jean Ratelle. Ce dernier n'a rejoint les Rangers que samedi soir, pour leur joute à Toronto.

Norm Ullman a recueilli les deux premiers buts des Wings, dans la première période et Pete Goegan a enregistré l'autre.



C'EST SI BON DE RETROUVER MA FEMME LE SOIR DEPUIS QU'ELLE A OBTENU UN SOULAGEMENT DE LA

FATIGUE NERVEUSE

GRÂCE À LA NOURRITURE DU DR. CHASE POUR LES NERFS

"C'est si bon de te retrouver le soir" — voilà ce que me dit mon mari depuis que j'ai obtenu un soulagement rapide des troubles nerveux qui menaçaient notre bonheur! C'est merveilleux de se sentir en forme — de ne plus connaître de journées "tendues" et de nuits agitées sans sommeil — de se sentir libéré de la Fatigue Nerveuse et de ces sensations de tension, d'irritabilité et de nervosité. C'est merveilleux d'avoir les nerfs solides qui vont de pair avec une bonne santé. La Nourriture du Dr. Chase pour les Nerfs vous aidera à surmonter rapidement la Fatigue Nerveuse!



Nous sommes sûrs que vous commencerez à VOUS SENTIR MIEUX au bout de dix jours si vous suivez les instructions. Sinon, nous vous rembourserons le DOUBLE DE VOTRE ARGENT. Retournez simplement la portion non utilisée.

Mardi, Mercredi, Jeudi, et Vendredi

de 2 h. à 4 h.

Présentation des Modes du Printemps

avec mannequins vivants aux vitrines et à l'intérieur du magasin...



75e ANNIVERSAIRE



LE Syndicat DE QUÉBEC

LE MAGASIN DE LA COURTOISIE



Gratis! Portez l'oeillet-souvenir du 75e anniversaire

Chaque visiteuse recevra gratuitement un oeillet entre 2 h. et 4 h., mardi, mercredi, jeudi et vendredi. Avec cet oeillet, on vous remettra également une étiquette numérotée qui vous donnera la chance de gagner un radio-transistor. Le Syndicat en attribuera cinq chaque jour. Le nom des gagnantes apparaîtra dans les journaux.

A l'étage de la Mode (troisième), un quatuor à cordes vous divertira tandis que défilent devant vous les réalisations des maîtres-couturiers. C'est un hommage du Syndicat de Québec à sa clientèle, à l'occasion de son 75e anniversaire.



Une ou deux ROBOL ce soir — effet demain matin

CONSTIPATION



Votre tirelire est

VIDE?

Vous pouvez emprunter de l'argent chez...

Jusqu'à \$2,500.00

...et davantage



NIAGARA FINANCE COMPANY LIMITED la plus importante compagnie de prêts entièrement canadienne

235, Boulevard Hamel LA 9-2101
910, rue St-Jean, ch. 102 LA 2-1251
229, St-Joseph est LA 2-8283
Gare Centrale, 229 Boul. Charest E., ch. 114 LA 9-8155
Lévis: 3, Trans-Canada TE 7-8881
Montmagny: 51, rue St-Jean-Baptiste Tél.: 1375
Chicoutimi: 100 est Racine, Suite 100 Tél.: 3-0271
Roberval: 322 Boul. St-Joseph Tél.: 1593
Dolbeau: 563 Walberg Tél.: 1400
Alma: 29, rue Sacré-Coeur Tél.: 2-6603
St-Félicien: 144B Sacré-Coeur Tél.: 1131
Baguville: 18 rue Albert LI 4-2806

Au Parlement de Québec

Les crédits pour l'année 1961-62

Par Henri Dutil

A moins que l'opposition n'y mette beaucoup de bonne volonté, les crédits pour l'année financière 1961-62, qui commencent le 1er avril, dans trois semaines, ne seront pas parrainés au complet et il faudra que le gouvernement propose aux députés de voter une partie du budget un ou deux douzièmes des sommes qui sont nécessaires pour l'administration de la province.

Cette formalité est prévue dans les règlements de l'Assemblée législative. "Au cours d'une séance du comité des subsides, que ce comité ait été formé ou non à cette fin, tout ministre peut proposer de voter provisoirement et en bloc un ou deux douzièmes des différents articles d'un budget préalablement renvoyé au comité."

Le règlement ajoute: "En comité des subsides, la discussion d'une telle proposition peut porter sur les articles comme sur l'ensemble du budget auquel celle-ci se rapporte."

Le règlement entoure cependant cette discussion d'une précaution, pour éviter que les députés ne bloquent cette approbation des crédits. Le règlement ajoute à ce sujet:

"Mais la discussion de la proposition ainsi que celle de toute question qui est soulevée au cours des débats ne doit pas durer ensemble plus de cinq heures, soit trois heures de la part des députés de l'opposition et deux heures de la part des ministres ou des députés ministériels; à l'expiration du temps auquel la discussion doit se limiter. Les questions autres que la proposition principale deviennent caduques, le président met celle-ci aux voix, et, dès que le comité s'est prononcé, fait un rapport à la Chambre sans consulter le comité."

Le règlement ajoute: "Les résolutions portant allocation de crédits provisoires que le comité des subsides a rapportées sont immédiatement lues ensemble une fois seulement, et sans débats; puis elles sont immédiatement examinées ensemble; mais la discussion de ces résolutions ainsi que celle de toute question qui est soulevée au cours des débats ne doit pas durer ensemble plus de deux heures, soit une heure de la part des députés de l'opposition et une heure de la part des ministres ou des députés ministériels."

Une fois ces formalités accomplies la résolution ou les résolutions, selon le cas, sont agréées.



M. J.-H. Buchanan, M. S. Brock, le maire Wilfrid Hamel et M. Georges Falardeau.

La campagne de la Croix-Rouge débute

(Par Benoit Massicotte)

Le maire Wilfrid Hamel a lancé, ce midi, la campagne annuelle de la Croix-Rouge dans la région de Québec, en présence de plusieurs organisateurs de la Croix-Rouge, ayant à leur tête M. S. Brock, le président.

Cette campagne durera jusqu'au 22 mars avec un objectif de \$70,000, que 250 sollicitateurs travailleront à recueillir.

Cette campagne est dirigée

par M. E. Anthony Price, président, MM. J. H. Buchanan et Georges Falardeau, vice-présidents.

Ces agents serviront aux nombreux services de la Croix-Rouge, dont la clinique des donneurs de sang, le comité de bien-être aux vétérans, le comité des désastres, de l'ouvrage, d'accès aux chambres de malades, le comité de natation et de sécurité aquatique et le corps féminin de la Croix-Rouge.

M. Falardeau a invité hier le maire Hamel à inaugurer la campagne en le remerciant d'abord de la générosité de la ville à l'égard de la Croix-Rouge.

Le maire a loué le travail de la Croix-Rouge, dont l'œuvre est connue universellement. C'est, a-t-il dit, une manifestation de la solidarité humaine, et je suis sûr que la population le comprend et que la manifestation au cours de cette campagne.

Le vice-président de l'exécutif, le brigadier G.-Réal Gagnon, O.B.E., C.D., le secrétaire-général, le brigadier G. B. S. McElhiney, le trésorier honoraire, M. Paul Pelletier, le président de la liste des noms spéciaux anglais, M. R. E. Blair, la directrice du corps féminin, Mme Raymond Thivierge, accompagnant le président Brock à cette cérémonie. Plusieurs autres membres du corps féminin et de l'organisation y assisteront.

Le 'Thora Dan' et 'l'Eskimo' sont dans le port de Québec

(Par Lucien Quinty)

Deux cargos engagés dans la navigation d'hiver sont actuellement dans le port de Québec, au début de cette semaine. Il s'agit du 'Thora Dan' arrivé vendredi après-midi au hangar 25 et du cargo canadien 'Eskimo' qui a accosté ce matin à l'Anse-au-Foulon.

DES DIFFICULTÉS QUI ÉTAIENT PRÉVUES

Le capitaine Svend Homann du 'Thora Dan' avait prévu des difficultés avec son navire aux environs de l'île d'Anticosti et à Cape Ray. Au premier endroit, il est demeuré emprisonné par la glace pendant plusieurs heures, après avoir rencontré le 'Manja Dan' qui, lui-même, était encerclé par les glaces.

Pierres et glaçons dans les carreaux, à Château d'Eau

La Sûreté provinciale a été informée que des garnements ont pris un malin plaisir, hier après-midi, à lancer des pierres et des glaçons sur la propriété de Mlle Yvette Brunelle, à Château d'Eau, enfonçant même les vitres de la porte et de la fenêtre. Une enquête est en cours en coopération avec la police de cette localité.

Les Saints

Demain, l'Eglise célébrera l'Année de saint Thomas d'Aquin, docteur et patron de toutes les écoles catholiques.

Soleil et marée

Le soleil — Lever: 6 h. 17; coucher: 5 h. 37. Longueur du jour: 11 h. 20

MAREES D'AUJOURD'HUI

Basse: 2 h. 48 a.m. (14 pl.)
Haute: 8 h. 34 a.m. (16.6 pl.)
Basse: 4 h. 07 p.m. (13 pl.)
Haute: 8 h. 54 p.m. (15.7 pl.)

La langue française mieux servie...

GOUTER—Gouter de ou avec.

Au sens de "vérifier la saveur d'une chose, en mettant dans la bouche une petite quantité de cette chose", goûter à se dit aussi pour goûter transitif (Acad.): Gouter à ce vin, à ce plat ou Gouter ce vin, ce plat.

Gouter de, c'est boire ou manger d'une chose pour la première fois (Acad.): Voulez-vous goûter de notre vin? Goutez de cette volaille, elle est excellente. Et au figuré: Quand on a goûté de Paris, on ne peut plus souffrir la province (Lat. du XXe s.).

(Extrait Larousse)

AVIS DIVERS

6 h. 30 p.m. — Club Lions — Dîner-causette à la salle marine du Berti d'Hotellier.
8 h. p.m. — Cours d'espagnol — Cours de M. Richard Patisse sur la littérature espagnole, à la Faculté de Droit. Projection de films.
8 h. 15 p.m. — Parents et Maîtres de St-Paul-Apôtre — Assemblée à l'école secondaire Marie-de-la-Tour. Conférence: M. Jean-Marie Joly.
8 h. 30 p.m. — Réunion du Conseil de la ville de Sillery.
8 h. 15 p.m. — Société des Etudes Juridiques de Québec — Conférence de M. F. Wilfred Gauthier, en la salle des Assises Criminelles au Palais de Justice de Québec.

Après 14 ans

Il recouvre un permis que M. Duplessis avait annulé

Montréal, (PC) — Frank Roncarelli, qui M. Duplessis avait privé de son permis de vente d'alcool il y a 14 ans, reprend son commerce.

Son permis de vente de boissons alcooliques avait été annulé par M. Duplessis en décembre 1946, après que le restaurateur eut fourni le cautionnement nécessaire à la libération provisoire de témoins de Jéhovah emprisonnés.

M. Roncarelli a annoncé qu'il reprend aujourd'hui la direction de la salle à dîner et des bars d'un hôtel de la rue Dorchester ouest.

"Je serai heureux de faire de nouveau affaire à Montréal", a-t-il dit.

Au moment d'annuler le permis de Roncarelli, M. Duplessis avait déclaré:

"Roncarelli a fourni des cautionnements en faveur de centaines de témoins de Jéhovah. La sympathie que cet homme a montrée à l'égard de cette secte de façon aussi évidente, répétée et audacieuse est une provocation à l'ordre public et à l'administration de la justice et est nettement contraire aux fins de celle-ci."

"Son comportement, dans le cas présent, n'est pas celui d'un individu qui assure le cautionnement d'une autre personne, mais bien d'un fournisseur en gros de cautionnement, et c'est le grand nombre de ceux-ci qui par lui-même est répréhensible."

"... J'ai commandé à la Commission des liqueurs d'annuler le permis de Roncarelli."

Gratien Paquin, 32 ans, en prison depuis novembre pour y servir une sentence découlant de la possession illégale de deux faux billets de banque, vient d'être condamné à 14 mois par le juge Adolphe Garon. Cette sentence sera cependant concurrente à l'autre et compte à partir de novembre.

Cette fois, il s'agit d'une complicité dans le vol de pneus d'une valeur globale de \$1,400.00 dans l'un des camions de deux faux billets de banque. "Dumont Express", et propriétaire de Canadian Tire et Good-year Tire & Rubber. Cette marchandise avait toutefois été immédiatement retrouvée. Sous ce nouveau chef Paquin devait subir son procès aux Assises. Par son procureur Raymond Maher il a opté pour être jugé par un magistrat sans jury et plaide coupable.

Sherbrooke (PC) Si les libéraux étaient au pouvoir, ils présenteraient des budgets déficitaires et réduiraient l'impôt sur le revenu en vue de redresser l'économie canadienne, a déclaré samedi soir M. Lionel Chevrier.

M. Chevrier, député libéral de Montréal-Laurier, a déclaré que les libéraux auraient pris, il y a trois ans déjà, les mesures qui s'imposaient pour pallier la présente récession économique et la crise du chômage qui en est résultée.

Parlant au Club de Réforme de Sherbrooke, il a affirmé que le gouvernement conservateur s'était contenté de présenter "quelques mesures à longue échéance, incomplètes, faibles et tardives" dans le but de remédier au chômage. Il s'est montré incapable de trouver une solution aux problèmes économiques.

Les conservateurs, a-t-il dit, ont restreint le crédit sous l'empire de leur politique monétaire. Un gouvernement libéral abolirait ce régime de contrainte monétaire et s'emploierait plutôt à faciliter le crédit et à réduire les taux d'intérêt en vue de redresser l'économie du pays.

POURSUITE JUDICIAIRE

L'année suivante, M. Roncarelli poursuivait M. Duplessis pour une somme de \$118,741. Après 12 ans de tergiversations légales, une sentence de la cour suprême força le premier ministre à payer à Roncarelli \$33,125 en dommages et intérêts.

"N'ont été des lois canadiennes telles que façonnées par notre mode canadien de vivre mon cas aurait nécessairement été tout autre, a dit M. Roncarelli. Et ceci est véritablement la démocratie."

Le restaurateur de 56 ans, pendant que son cas était débattu en cour, se trouvait une situation dans les travaux de la voie maritime du St-Laurent.

En avril dernier il s'établissait à Plattsburgh, N.Y., afin d'y travailler pour une maison de designers et d'inspecteurs de routes.

"En dépit du fait que le commerce fondé par mon père en 1911 ait été soudainement anéanti, je n'ai jamais gardé rancune," a-t-il dit.

Il avoue sa part dans un vol de pneus

Gratien Paquin, 32 ans, en prison depuis novembre pour y servir une sentence découlant de la possession illégale de deux faux billets de banque, vient d'être condamné à 14 mois par le juge Adolphe Garon. Cette sentence sera cependant concurrente à l'autre et compte à partir de novembre.

Cette fois, il s'agit d'une complicité dans le vol de pneus d'une valeur globale de \$1,400.00 dans l'un des camions de deux faux billets de banque. "Dumont Express", et propriétaire de Canadian Tire et Good-year Tire & Rubber. Cette marchandise avait toutefois été immédiatement retrouvée. Sous ce nouveau chef Paquin devait subir son procès aux Assises. Par son procureur Raymond Maher il a opté pour être jugé par un magistrat sans jury et plaide coupable.

Sherbrooke (PC) Si les libéraux étaient au pouvoir, ils présenteraient des budgets déficitaires et réduiraient l'impôt sur le revenu en vue de redresser l'économie canadienne, a déclaré samedi soir M. Lionel Chevrier.

M. Chevrier, député libéral de Montréal-Laurier, a déclaré que les libéraux auraient pris, il y a trois ans déjà, les mesures qui s'imposaient pour pallier la présente récession économique et la crise du chômage qui en est résultée.

Parlant au Club de Réforme de Sherbrooke, il a affirmé que le gouvernement conservateur s'était contenté de présenter "quelques mesures à longue échéance, incomplètes, faibles et tardives" dans le but de remédier au chômage. Il s'est montré incapable de trouver une solution aux problèmes économiques.

Les conservateurs, a-t-il dit, ont restreint le crédit sous l'empire de leur politique monétaire. Un gouvernement libéral abolirait ce régime de contrainte monétaire et s'emploierait plutôt à faciliter le crédit et à réduire les taux d'intérêt en vue de redresser l'économie du pays.

NOUVELLES DE PROVINCE

Rimouski. — Une décision sera prise ce soir, lors de l'assemblée publique du Conseil municipal de Rimouski, au sujet du barrage de la Neigette et de sa troisième rupture en moins d'un an.

Alma. — "C'est un devoir que de penser et de repenser sans cesse les problèmes de notre milieu; les événements se bousculent et les meilleures solutions seront bientôt dépassées. Il faut voir là un signe de la civilisation en progrès", a déclaré le R. P. Louis-Grégoire, mariste, à l'ouverture de la Semaine de l'Éducation à Alma.

Arvida. — 1,347 propriétaires ont approuvé le règlement qui permet la vente des boissons alcooliques à Arvida, 287 propriétaires seulement ont voté contre.

Chicoutimi. — Le Dr Armand Gauthier, directeur des études à Arvida, a réclamé une école renouée, adaptée et active, pour que l'éducation soit bien la garantie de l'avenir. Il a proposé des réformes dans l'enseignement élémentaire et secondaire.

Ste-Anne des Monts. — Un Institut familial sera construit le mois prochain à Ste-Anne des Monts, en Gaspésie, au coût de \$700,000. Cet édifice de 320 piéds de façade aura trois ailes, une première de deux étages, une seconde de trois étages, et une troisième de quatre étages. L'établissement pourra recevoir 60 élèves pensionnaires et un grand nombre d'externes.

Mont-Joli. — La somme de \$34,401.46 a été recueillie au cours de la campagne de souscription contre la tuberculose parmi la population de la Côte Nord et de la Rivière du St-Laurent. L'objectif a été dépassé de plus de \$4,000.

Baie-Comeau. — Le tribunal d'arbitrage présidé par le juge Lippé, de Montréal, dans le but de trouver une solution au différend ouvrier à la Canadian British Aluminum à Baie-Comeau, a terminé ses délibérations mardi dernier, et selon toute apparence le résultat en serait connu en fin de semaine.

St-Gédéon, Beauce. — L'usine métallurgique actuellement en construction à St-Gédéon serait terminée le 1er mai et commencerait à fonctionner à cette date. Cette usine, la Canam Steel Works Inc., est une filiale de la Canam Steel Works, de Boston.

Thetford-Mines. — Un chevreuil a été capturé vivant par deux employés de garage samedi matin à Thetford, alors qu'il gambadait dans l'une des artères les plus achalandées de cette ville. L'animal a été remis au Jardin Zoologique de Québec.

Thetford-Mines. — La Ville de Thetford est dans l'impossibilité de se rendre aux demandes "injustifiées" de l'Association professionnelle des policiers-pompiers parce que des sources de revenus sont limitées par la loi des Cités et Villages.

Ste-Marie de Beauce. — M. Emile Poulin a été élu président de la nouvelle Chambre de Commerce des Jeunes de Trépan-Lafont, récemment fondée. Elle-même affiliée à la Fédération des Chambres de Commerce des Jeunes de la région de la Chaudière. Cinq comités ont été également formés.

Chicoutimi. — "Tout vrai éducateur est chrétien dans son être et son comportement", a rappelé Son Exc. Mgr Marius Paré, évêque de Chicoutimi, à l'occasion de la messe des éducateurs qui ouvrait la Semaine de l'Éducation dans son diocèse.

Vingt-trois tués sur nos routes en fin de semaine

(par la Presse Canadienne)

Mars est entré en lion sur les routes du Canada, en fin de semaine, puisque les tragédies routières ont été nombreuses.

Un relevé de la Presse Canadienne, couvrant la période qui va de 6 h. du soir vendredi à minuit hier soir, indique que 23 personnes ont été victimes de la route. Cinq autres accidents ont porté le bilan de la fin de semaine à 28 morts.

Neuf personnes ont perdu la vie sur les routes en Ontario, six dans le Québec, cinq en Colombie-Britannique, deux en Saskatchewan et une dans l'Île-du-Prince-Édouard.

Il y a eu une noyade en Nouvelle-Écosse, une autre dans le Québec. Deux personnes ont succombé à l'asphyxie en Alberta. Un homme de l'Ontario est mort dans un incendie.

Terre-Neuve, le Nouveau-Brunswick et le Manitoba n'ont signalé aucune mort accidentelle en fin de semaine.

Voici les victimes dans la province de Québec:

Mme Murielle Bédard, âgée de 57 ans, de Québec, renversée par une automobile vendredi soir dans l'ouest de Montréal.

Mme Calixte Vachon, âgée de 67 ans, de Montréal, Mme Omer Vachon, âgée de 68 ans, de Ville d'Anjou, tuées samedi dans une collision d'automobiles dans l'est de Montréal.

Andy Kosky, âgé de 11 ans, renversé samedi par une automobile à Pierrefonds, dans la banlieue de Montréal.

Mme Marie-Rose Buchanan, âgée de 72 ans, renversée samedi par une automobile dans l'ouest de Montréal.

Réal Lacroix, âgé de six mois, tué hier lorsque l'automobile de ses parents est entrée en collision avec un autre véhicule à Charlesbourg, dans la banlieue de Québec.

Claude Hébert, cinq ans et demi, noyé dans le St-Laurent hier près de Varennes, à 25 milles au nord-est de Montréal. Edmond Barbe, 52 ans et son fils, Jacques, 22 ans, de Lac Ste-Marie, tués dans une collision entre deux automobiles vendredi soir, près de Kazabazua, à 40 milles au nord d'Ottawa.

"LE SOLEIL", le journal qui publie chaque jour à Québec, le plus fort volume de petites annonces, vous assure des résultats immédiats. Signalez toujours LA 5-5133 pour faire insérer une petite annonce.

L'alcoolisme

Extermination du fléau d'ici 10 ans

par J.-Claude Rivard

"Dans dix ans il n'y aura plus un seul alcoolique dans la province de Québec". Tel est du moins l'avis des organisateurs de la Croisade de Sobriété, dans nos écoles, lorsqu'ils considèrent l'enthousiasme et l'exubérance d'une jeune génération qui s'intéresse présentement d'une façon toute spéciale au fléau de l'alcoolisme. Les organisateurs de la Croisade jugent cependant nécessaire de conditionner cette affirmation en ajoutant que les efforts actuels devront être soutenus et peut-être même démultipliés à travers toute la province de Québec, dont l'épiscopat a annoncé la brève déchéance, si elle ne renonçait pas à la vive bouteille et si elle ne revenait pas à des habitudes d'économie de tempérance et de sobriété.

ECOLEES PRIMAIRES

Les enfants de nos écoles primaires semblent avoir compris le mouvement instauré chez eux. Le Carême est pour eux une occasion de se faire encore plus enthousiastes qu'au temps de l'Avent, période à laquelle a débuté la Croisade de Sobriété. Redoublant de ferveur dans les prières qui précèdent et qui terminent leurs cours, fidèles aux mots-d'ordres donnés, ils acceptent avec joie tous les petits sacrifices susceptibles d'avoir une très grande importance dans le succès de la Croisade.

Mgr O. Julien meurt en pays de mission

Mgr Oscar Julien, P.B., vient de decéder en Afrique à l'âge de 74 ans.

Mgr Julien, qui était originaire de St-Timothee dans le comté de Beauharnois, avait été évêque de Likoum de 1934 à 1950. Likoum, comme on le sait, est situé en Afrique de l'est, dans le Nyassaland, dans la fédération des deux Rhodésies et du Nyassaland.

Le défunt avait été ordonné à Carthage en 1912. Il avait consacré les 45 ans de sa vie sacerdotale aux missions.

Des détails plus élaborés sur la vie de ce missionnaire canadien seront publiés incessamment.

Ecolier blessé

Le jeune Clément Leduc, 7 ans, fils de M. Alcide Leduc, 210 Châteauguay, a été heurté par une automobile vers 11 heures 30, aujourd'hui, sur la rue Franklin, à l'angle de la rue Durocher. Le garçon a été conduit à l'hôpital St-Sacrement par les ambulanciers de la maison Bouchard & Fils. Ses blessures ne seraient pas graves.

Eglise de Clermont
Co. Charlevoix.
Le soussigné prépare estimation pour entrepreneurs, général et spécial, à l'exclusion de la plomberie, chauffage et électricité, pour le 9 mars 1961.
J.-C. LUCIEN TREMPÉ, I. P.
145 Mont Marie, Ste-Foy, Québec 10

FOURNIER & MONAST
AVOCATS
Géo. René Fournier, C.B.,
André Monast, L.L.L.
Edifice Price — Tél.: LA 2-1531
65 rue Ste-Anne, Québec

Marcel Turgeon
AVOCAT
QUEBEC
230 M. Incarnation — LA 7-4514
LORTEVILLE
37 St-Jean-Baptiste VI 2-1884

FORTIN & BELLEAU
AVOCATS
Louis Fortin, M.P.
Jean Belleau, L.L.B.
350 Est, boul. Charest. LA 9-4551

FRANÇOIS NOLIN LTÉE
TRANSPORT REGULIER DE
QUEBEC ET FORESTVILLE
A BAIE COMEAU
(Y compris points intermédiaires entre Forestville et Baie Comeau)
BUREAU
François Nolin Limitée,
131, Glane Avenue, Québec
Tél.: 522-4018
ENTREPOT
François Nolin Limitée,
865, 1ère Avenue, Qué.
Tél.: 522-4018
ENTREPOT
François Nolin Limitée,
Cité Saguenay, Tél.: 85.
Un demi-siècle d'expérience au service du public.
POUR INFORMATIONS APPELEZ
TEL. 522-4018



Marie-Claire Alain, une perfectionniste

(Par Lucien Quinty)

Marie-Claire Alain est une perfectionniste qui, semble-t-il, n'a de repos que lorsqu'elle a donné justice à l'inspiration des compositeurs de toutes les époques. Et pour cela, elle ne cesse de parcourir le vieux continent pour jouer sur l'instrument approprié, de la musique baroque, romantique, classique, etc.

"J'estime, dit-elle, qu'il y a trop de différences entre les diverses factures d'orgue pour pouvoir, sur un seul instrument, jouer tout ce que vous voulez. Aussi, pour appuyer cela, a-t-elle, pour graver un microfilm, fait le tour de la Scandinavie, recherché un or-

cle, de sa pensée et sa conception musicale, sans pour ce la renier les anciens.

"Ainsi, souligne-t-elle, je joue de la musique ancienne devant un auditoire non averti, seulement de la musique ancienne. Mais je n'hésiterai sûrement pas à donner, dans



Marie-Claire Alain

gue vieillot en Suisse, en Allemagne ou bien fait la tournée des temples de France afin de trouver l'instrument idéal pour un récital Franck, Bach, etc.

Parler de l'orgue, raconter l'histoire de l'orgue à travers les temps, faire mille et une escalades par avion ou par train pour donner des récitals, voilà la vie de M.-C. Alain. Entrepreneuse, elle trouve moyen de graver sur disques les plus brillantes œuvres de Bach, Beethoven, Widor, Vierne, Langlais, Alain et tant d'autres.

Arrivée déjà, à 32 ans, à l'apogée de sa carrière, qu'on la considère actuellement comme la meilleure organiste d'Europe, Marie-Claire Alain donne l'avis suivant sur la façon de jouer l'orgue: "Il faut penser d'abord orchestre".

"Cela est indispensable". Pour Marie-Claire Alain, se reporter à un concerto brandebourgeois, en jouant Bach, par exemple, c'est concevoir aussitôt le rythme, l'ampleur à donner aux œuvres du grand compositeur pour qui elle nourrit une admiration sans limites.

Mais elle admire aussi Messiaen, joue volontiers ses compositions. A ce sujet, d'ailleurs, elle considère nettement que ce serait rétrograder que ne pas suivre le cours du siècle.

Les médecins se sont munis d'un poumon électronique afin d'aider leur patiente à respirer plus librement.

Le chanteur Eddie Fisher, son troisième époux, se trouve actuellement dans la capitale britannique. L'actrice est âgée de 29 ans.



ALORS QU'ELIZABETH TAYLOR est toujours à l'hôpital dans une condition assez grave, MARILYN MONROE quitte un hôpital de New York toute rayonnante de joie et aussi de santé. Elle y a fait un séjour de 23 jours pour un examen médical complet.

(Téléphoto PA)

Marie-Claire Alain

Concert inoubliable sur l'orgue des SS-Martyrs

Marie-Claire Alain a apporté hier soir, à Québec, des merveilles de son art. Sur l'orgue de l'église des Saints-Martyrs canadiens, elle a fait revivre, avec un talent extraordinaire, des périodes qui, jusqu'à ce jour, ont marqué l'âge d'or de l'orgue.

Québec, pépinière d'organistes pour l'Amérique, ne pouvait faire autre que réserver un accueil chaleureux à Mlle Alain. Aussi, c'est devant quelque 900 personnes que l'organiste française de 32 ans a surpassé, si la chose est possible, par son interprétation, la réputation déjà excellente qui la précédait.

La teneur du programme, qui indiquait des œuvres et des compositions peu jouées et probablement peu connues de l'auditoire, nous a valu le récital d'orgue idéal, parce qu'elle a fait se dérouler devant nous l'histoire même de l'orgue depuis le 16e jusqu'au 20e siècle.

Entendre la naissance et le développement d'un thème à l'orgue, assister à sa division et même à sa subdivision, au gré de l'inspiration, est quelque chose de saisissant. Or, Marie-Claire Alain semble avoir pris un réel plaisir à établir un programme où presque chaque pièce donne lieu, ainsi, à une structure musicale de grande envergure.

Marie-Claire Alain a été merveilleuse tout au long du récital, parce que chez elle, un sens musical équilibré s'est développé avec une telle intensité, que la maturité de son jeu n'a absolument rien à envier à celle des plus grands maîtres contemporains de l'orgue.

Ainsi, son interprétation se marie-t-elle de façon étonnante avec l'esprit qui a présidé à chaque période de l'histoire de l'orgue qu'elle nous a fait vivre. Nous passerons la nomenclature de chaque œuvre pour faire ressortir "Tiento (à la manière d'une chanson)", du compositeur espagnol De Arana, joyeuse danse dans laquelle nous reconnaissons facilement des échos d'une fête sur la place d'un village.

"Prélude et fugue en mi mineur" de Bruch, où le thème fort beau, est développé avec une technique, une sûreté, un aplomb admirable; "Noël Chantons", de Dandrieu où Marie-Claire Alain a utilisé les jeux extrêmement intéressants et au point du nouvel instrument de l'église, pour exécuter un solo de tambourin basque de la meilleure authenticité.

Nous ne pouvons poursuivre plus avant sans faire ressortir une nou-

grand pour l'acoustique, dominant aux instruments de nos églises leur authenticité, en tout cas, une sonorité telle que l'ont conçue ses constructeurs.

RIALTO Jusqu'à jeudi soir

"UN TROU DANS LA TÊTE" (A Hole in the Head) CinémaScope & Couleurs Frank Sinatra & Edw. G. Robinson

AUSI

"LA POURSUITE DURA 7 JOURS" (The Command) CinémaScope & Couleurs Guy Madison & Joan Weldon

JUSQU'A JEUDI SOIR 2 Excitants Films!

JAMES STEWART in **THE MOUNTAIN ROAD** A COLUMBIA PICTURES RELEASE

VAN JOHNSON **THE ENEMY GENERAL** Dernier spectacle à 7h.45 p.m.

EMPIRE

AU LOUIS XIV "atmosphère du vieux Québec" 36 rue Notre-Dame

Musique continuelle tous les soirs

avec **MARIUS DELISLE** SES CHANSONS — SON PIANO en plus en primeur à Québec

avec **DAVE DAWSON & THE WILD WOODS**

DIMANCHE 4 sensationnels chanteurs, instrumentistes, direction de Oshawa.

"MI-CAREME" Jeudi soir avec Chapeaux & Ballets

LA 9-3721

velle fois cet équilibre renversant qu'on remarque dans le talent de Mlle Alain, à l'occasion de la "Messe en fa", de Bach. Ce dernier a donné à la pédale un thème d'une vigueur et d'un rythme sur lequel bien des organistes ont buté. Or, ce que nous avons entendu hier soir était de première force et l'aisance de l'organiste dans cette œuvre était tout simplement quelque chose de magnifique.

Jehan Alain, dont les œuvres d'inspiration toute neuve se sont écartées des sentiers anciens pour surprendre tout auditoire profane, mais ont ouvert aux sonorités de l'orgue des perspectives vastes et du plus grand intérêt, ne pouvait sûrement trouver interprète plus fidèle que sa propre sœur. En effet, c'est avec une véritable dévotion que Mlle Alain a joué "Deux danses (à agni Vavishia)" et a terminé avec "Prélude et fugue sur A-L-A-I-N", de Maurice Durufle.

Mlle Alain joint à toutes ses qualités d'interprétation, celle d'un pouvoir d'improvisation peu banal. Sur deux thèmes folkloriques canadiens, elle a bâti pour nous une architecture qui était, à la fois, un témoignage irréfutable de ses possibilités quasi illimitées et un hommage à son frère, par la veine dans laquelle elle a construit son improvisation.

C'était là le premier et unique récital de Marie-Claire Alain à Québec. Un seul regret: ne pouvoir la réentendre dans une autre église de la vieille capitale, comme cela s'est produit dans la métropole. La jeune artiste emporte avec elle l'admiration sans réserve que nous vouons à une artiste qui, par la possession extraordinaire de son art, a fait parler et chanter l'orgue et, par ce fait, nous a procuré cette pleine satisfaction qu'on ne ressent que devant un chef-d'œuvre.

L.Q.

sillery A L'AFFICHE

EDDIE CONSTANTINE dans **"COMMENT QU'ELLE EST"**

JEAN GARIN dans **"MAIGRET L'AFFAIRE SAINT FIACRE"**

PRINCESSE EN COULEURS: **"LE BOUFFON DU ROI"** Danny KAYE et Glynis JOHNS

"A DEUX PAS DE L'ENFER" Bob IVERS et William BISHOP

CAPITOL UN THEATRE FAMOUS PLAYERS

JUSQU'A JEUDI SOIR

Continu de 1h. à 1h.30: "North to Alaska" à 1h.30, 4h.30, 6h.30, 8h.30.

Il amène "Angel" pour en faire cadeau... puis veut la garder pour lui-même!

JOHN WAYNE **STEWART GRANGER** **ERNIE KOVACS** **"ABIAN CAPUCINE"** **NORTH TO ALASKA** MATINÉES-65 SOIRS-85

The FAVORITES fantastique quatuor **SAPHYROS** Le magicien aux 1.001 tours

Hélène HAMMOND très jolie danseuse de fantaisie

LEN BOILY animateur Orchestre G. GOSSELIN

Pas de minimum ou frais de couvert.

Samedi entrée \$1.00 Réservation: 872-2821

Château Nanry Auberge de 4 Chemins Champlain

Triomphe en 2e semaine

avec **Gérard**

avec **Michel Louvain**

"GRAND PRIX DU DISQUE 1961" qui après un triomphe la semaine dernière a consenti à garder l'affiche une 2e semaine avant son départ pour l'Europe.

avec **GLORIA** et ses musiciens

Le Cinéma

COTES MORALES ET HORAIRES

On trouvera dans cette rubrique quotidienne la classification morale des films actuellement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive Sud.

La classification morale est établie sur les films tels qu'approuvés et sou- vent modifiés par le Bureau de Censure de la province de Québec. Elle est adaptée au public des grands centres urbains.

Les cotes morales s'appliquent aux meilleures sources. Elles ont une valeur pour le film auquel elles s'appliquent. Il va sans dire qu'elles ne peuvent témoigner pour le reste du programme et reste U y a

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

T — TOUS: Films visibles pour tous y compris les enfants.

AA — ADULTES ET ADOLESCENTS: Films qui en général peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (15 ans et plus).

A — ADULTES: Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils présentent des problèmes moraux d'adultes soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes. Les adultes s'en tirent pas d'impression mauvaise à condition de vouloir réfléchir et réagir. Ces films ne conviennent donc généralement pas aux adolescents.

AR — ADULTES AVEC RESERVES: Films qui présentent des dangers, soit à cause de scènes suggestives de la chair, soit à cause de certains aspects de la vie qui sont en raison de l'atmosphère qui s'en dégage. Ces films s'adressent donc à un public d'adultes particulièrement avertis et ne conviennent pas aux adolescents.

D — A DECONSEILLER: Films dangereux pour tous, ne pouvant que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.

P — A PROSCRIRE: Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

CAPITOL — Représentation continue de 1h à 1h.30. Sujets courts à 1h.30, 2h.30, 4h.30, 6h.30, 8h.30, 10h.30, 12h.30. CinémaScope, Couleurs (122 min.) à 1h.30, 4h.30, 6h.30, 8h.30.

CARTIER — La Môme aux Boutons (1) à 1h.30, 4h.30, 6h.30, 8h.30, 10h.30, 12h.30. Les Travaux d'Hercule à 2h.30, 4h.30, 6h.30, 8h.30, 10h.30, 12h.30. Nouvelles: 7.40 hrs. Fin: 11.15 hrs.

CINEMA DE PARIS — L'Homme aux Cils d'Or (A) à 1h.30, 4h.30, 6h.30, 8h.30, 10h.30, 12h.30. Le Masque Noir (AA) à 2h.30, 4h.30, 6h.30, 8h.30, 10h.30, 12h.30. Actualités: 3.30, 8.15 hrs.

CLASSIC — Au Risque de se Perdre (A) à 1h.30, 4h.30, 6h.30, 8h.30, 10h.30, 12h.30. Le Vieil Homme et la Mer (A) à 2h.30, 4h.30, 6h.30, 8h.30, 10h.30, 12h.30. Fin: 11.30 hrs.

IMPERIAL — Le Chien de Baskerville (A) à 1h.30, 4h.30, 6h.30, 8h.30, 10h.30, 12h.30. Le Masque de la Vie (A) à 2h.30, 4h.30, 6h.30, 8h.30, 10h.30, 12h.30. Fin: 11.30 hrs.

EMPIRE — Nouvelles et sujets courts: 1.00, 4.20, 7.40, 10.30, 12.30. The Enemy General (AA) à 1h.30, 4h.30, 6h.30, 8h.30, 10h.30, 12h.30. Preview: 2.30, 8.30, 9.15 hrs. The Mountain Road (AA) à 2h.30, 4h.30, 6h.30, 8h.30, 10h.30, 12h.30. Continu de 1.05 à 11.05 hrs.

LAURET — La Môme aux Boutons (2) à 1h.30, 4h.30, 6h.30, 8h.30, 10h.30, 12h.30. Les Travaux d'Hercule (A) à 2h.30, 4h.30, 6h.30, 8h.30, 10h.30, 12h.30. Nouvelles: 7.40 hrs. Fin: 11.15 hrs.

LAURET — Un Vrai Cingé du cinéma Technicolor (A) à 1h.30, 4h.30, 6h.30, 8h.30, 10h.30, 12h.30. Les Travaux d'Hercule (A) à 2h.30, 4h.30, 6h.30, 8h.30, 10h.30, 12h.30. CinémaScope, Couleurs (A) à 2h.30, 4h.30, 6h.30, 8h.30, 10h.30, 12h.30. Fin: 11.30 hrs.

PIGALLE — Passeport pour la Honte (A) à 1h.30, 4h.30, 6h.30, 8h.30, 10h.30, 12h.30. La Sauvageonne (AR) à 2h.30, 4h.30, 6h.30, 8h.30, 10h.30, 12h.30. Actualités: 3.30, 8.20 hrs.

PRINCESSE — Sujet: 1.00, 4.20, 7.44 hrs. A Deux Pas de l'Enfer (AR) à 1h.30, 4h.30, 6h.30, 8h.30, 10h.30, 12h.30. Le Bouffon du Roi (A) à 2h.30, 4h.30, 6h.30, 8h.30, 10h.30, 12h.30. Actualités: 2.44, 6.05, 9.28 hrs.

VICTORIA CLASSIC Audrey Hepburn, Peter Finch A L'AFFICHE

"AU RISQUE DE SE PERDRE" en Couleurs

AUSI

"Le VIEIL HOMME et la MER" en Couleurs

CINEMA PARIS LA AFFICHE

Une nouvelle et magistrale création de **Pierre FRESNAY** aux **CLES D'OR** avec **ANNIE GIRARDOT**

JUSQU'A VENDREDI INCL.

L'amour conquis à la pointe de l'épée

Gérard LANDRY **Milly VITALE** **LE MASQUE NOIR** CINEMASCOPE

PIGALLE A L'AFFICHE

EDDIE CONSTANTINE **ODILE VERSOIS** et **DIANA DORS** dans

PASSEPORT POUR LA HONTE

AUSI: **MARION MICHAELS** et **HARDY KRUGER** dans

LIANE LA SAUVAGEONNE (en couleurs)

En vedette cette semaine **The COSTA FAMILY**

Salle Marine du BARIL D'HUITRES

famille de musiciens-chanteurs vraiment spectaculaires qui vous feront passer d'agréables moments par leur brillant numéro.

SUZU CARLAS Jolie et amusante danseuse

Tous les jeudis soirs "GILLES"

25 prix de présence

• YVON GULET, m.c. • CLAUDE FAGUET, orch.

MERCREDI SOIR CONCOURS-AMATEURS \$1,225

EN PRIX Nous acceptons encore des applications. S'adresser à: Yvon Guleit, Baril d'Huitres, LA 5-7101

Triomphe en 2e semaine

avec **Gérard**

avec **Michel Louvain**

"GRAND PRIX DU DISQUE 1961" qui après un triomphe la semaine dernière a consenti à garder l'affiche une 2e semaine avant son départ pour l'Europe.

avec **GLORIA** et ses musiciens

avec **LOLITA** aguichante danseuse

avec **André De Chevigny** m.c.

LA 4-0549

Le Soleil, Québec, lundi 6 mars 1961 ★ 15

4 DERNIERS JOURS LES TRAVAUX d'HERCULES

Version française du film "Hercules"

COULEURS EASTMAN par Pathé en DYALSCOPE

Aussi: Lucette Raillat et Irène Hilda dans **"LA MOME AUX BOUTONS"** Dyaloscope et Couleurs

CARTIER-LAIRET Dernier spectacle à 7 h. 40 JUSQU'A JEUDI SOIR

AUCORONET En vedette:

Le formidable ventriloque et comédien

★ **LUCIEN de COURVAL**

et ses marionnettes, dans un numéro des plus originaux. Il est le seul en son genre à venir à Québec cette année.

★ **MONIQUE CADIEUX** charmante chanteuse de genre des plus populaires.

et la séduisante danseuse

★ **NINA ROIS**

★ **MARCEL GUINDON** dynamique chanteur et m.c.

★ **Gerry MONTEUIL** et son ensemble

JEUDI SOIR A 9 H. LES TALENTS DE QUEBEC

• Nombreux prix pour les concurrents

• PRIX DE PRESENCE

AUCUN MINIMUM RES.: LA 3-2107

POUR UNE SEMAINE au "CLUB" La Fayette 387 est, boul. Charest

RES.: LA 2-2053

"Laura Lor" la vedette du Music Hall de Paris

★ **MICHELE** violoniste

★ **André Clément** m.c.

★ **Roger Lachance** et son ensemble

DANSE TOUS LES SOIRS

"L'HEURE AMATEUR" Mercredi soir 2

En vedette

★ **Les Québec-Est Twins** LES INCOMPARABLES

★ **LIONEL et PIERRE** chanteurs instrumentistes artistes des disques

★ **Léon BERNIER** et son ensemble

Cheez ÉMILE jolies danseuses de flamenco, charleston, sud-américaines et autres. Elles vous étonneront par leur numéro.

Le mardi soir à 8 h. 30 "L'Heure-Amateurs" 10 ARTISTES EN SCENE Pas de frais d'admission ni de charge d'entrée pour l'Heure-Amateurs le mardi soir

GASTON BOILEAU animateur

LE DIMANCHE spectacles à 3h.30 - spécial à 6h. en dinant et à 9h. pm.

LA 4-0091

Brillant spectacle avec Les GARÇONS de MINUIT

4 sensationnels fantaisistes, chanteurs et instrumentistes qui interpréteront leurs propres compositions des plus récents succès de l'heure. Artistes des disques du Music Hall et de la TV.

AUSI

★ **PAULE LEMIEUX** charmante chanteuse et m.c.

A La Page Blanche

★ **Pierre Robyn**

• Roger Ramadier

• Cécile Coulombe

à la porte ST-JEAN

★ **Les GARÇONS de MINUIT**

4 sensationnels fantaisistes, chanteurs et instrumentistes qui interpréteront leurs propres compositions des plus récents succès de l'heure. Artistes des disques du Music Hall et de la TV.

AUSI

★ **PAULE LEMIEUX** charmante chanteuse et m.c.

A La Boite aux Chansons

• **GILLES VIGNEAULT**

• **Gaston Rochon** du piano

★ **Piet Coomans** et ses musiciens

RES.: LA 9-4144

Le Yoga

(N.D.L.R. Ceci est le sixième d'une série d'articles sur les exercices de yoga.)

La leçon d'aujourd'hui explique l'un des plus célèbres exercices de yoga, la respiration alternée.

La plupart des exercices enseignés jusqu'à date étaient destinés à stimuler le corps, et parfois même l'esprit. Les moniteurs recommandent à l'élève de faire ces exercices

ce qui est encore mieux, son effet est plus durable.

La respiration alternée se pratique en trois étapes : l'inhalation, la rétention et l'exhalation. Chaque étape est mesurée de façon à arriver au même chiffre.

Le procédé de l'inhalation par exemple s'effectue en huit secondes, la respiration est retenue pendant huit secondes, et l'exhalation se fait en huit

Respiration alternée



avec l'annulaire et le petit doigt, de façon à fermer les deux narines pour la période de rétention.

3. Libérez la narine droite en soulevant le pouce qui restera toutefois appuyé légèrement sur la narine. L'index et le majeur peuvent être appuyés sur le front, entre les sourcils.

4. Expulsez l'air des poumons. Obtenez ensuite la na-

6. Libérez la narine droite en soulevant le pouce et exhalez pendant huit secondes.

7. Sans modifier la disposition des doigts, gardez la narine gauche fermée et commencez à inhaler par la narine droite pendant huit secondes; retenez la respiration huit secondes, et exhalez pendant huit secondes. Vous aurez ainsi effectué un circuit complet, dit Pranayama.



Inhalez par la narine gauche en obstruant la narine droite... pressez sur les deux narines et retenez la respiration.



au réveil le matin, et dans l'après-midi, plutôt que le soir.

Les adeptes du yoga — et ils sont de plus en plus nombreux — assurent que cet exercice a un effet des plus calmants pour le corps et pour l'esprit. Ils l'utilisent pour se calmer, lorsqu'ils sont nerveux ou irrités.

Cette méthode est en outre de beaucoup préférable à celle de casser des assiettes. Et,

secondes également.

La respiration est contrôlée en obstruant les narines, alternativement avec les doigts.

1. Obtenez la narine droite en pressant avec le pouce de la main droite, laissant la narine gauche libre, mais en appuyant légèrement l'annulaire et le petit doigt sur la narine gauche.

2. Obtenez maintenant la narine gauche en pressant

la narine droite et inhalez pendant huit secondes par la narine gauche.

Essayez d'exécuter tous les mouvements de la respiration complète — qui a été présentée plus tôt dans cette série — en inhalant par la narine gauche.

3. Obtenez la narine gauche en appuyant avec l'annulaire et le petit doigt et retenez l'air pendant huit secondes.

Cet exercice devrait être répété sept fois (14 inhalations, 14 rétentions, et 14 exhalations) pour produire un effet vraiment calmant.

Le professeur Hittleman conseille cet exercice de respiration comme substitut à la cigarette et autres habitudes nerveuses.

Le prochain exercice vous enseignera à vous tenir en équilibre sur la tête.

L'élément féminin est appelé à jouer un rôle important dans les affaires du pays

Le sénateur Josée D. Quart a dit devant l'Association féminine progressiste conservatrice samedi après-midi, à Québec, que l'élément féminin est

soit pas au courant des lois passées, de la politique et des programmes soumis par les différents partis. Elle a ajouté que l'Association a été fon-

gouvernement conservateur qui a accordé le suffrage féminin lors de l'élection fédérale de 1918. Seul le parti conservateur peut se vanter de compter

par Mme L.-P. Gagnon, présidente du district de Québec, et remerciée par Mme J. René Lessard, présidente du district de Montréal.



Madame J.-RENE LESSARD, présidente du district de Québec; madame CHARLES ED. CAMPEAU, présidente provinciale; madame L.-P. GAGNON, présiden-

te du district de Québec; le sénateur QUART, présidente nationale, et madame MARCEL MARIER, présidente de Montréal.

appelé à jouer un rôle important dans les affaires du pays. Mme Quart a dit avoir constaté durant ses voyages à travers le Canada, que la majorité des hommes ne critiquent plus les femmes qui jouent un rôle actif dans le domaine politique, lorsqu'elles sont libres de le faire.

Les femmes ne seront plus considérées comme "aide négligeable" dans le parti conservateur, mais seront reçues à bras ouverts dans tous les domaines: national, provinciaux et régionaux, a-t-elle dit.

Il devient nécessaire, a dit le sénateur Quart, que les hommes et les femmes travaillent en harmonie, comme partenaires et non comme adversaires. S'occuper intelligemment de la politique, a-t-elle poursuivi, ne signifie pas que nous négligeons nos maïs et nos enfants; au contraire, c'est une preuve que nous sommes conscientes de notre devoir et de nos responsabilités en suivant avec intérêt les affaires de l'Etat, afin d'être en mesure de protéger nos foyers.

Mme Quart a déploré le fait que le public en général ne

dée dans ce but, entre autres, d'instruire le public et de créer une atmosphère favorable à la politique du parti.

Elle a souhaité, à titre de présidente nationale, la bienvenue aux femmes des provinces canadiennes qui désirent entrer dans les rangs du parti.

"J'affirme avec une fierté bien compréhensible, a-t-elle dit, que le parti conservateur doit être reconnu comme étant le parti des femmes. C'est un

trols femmes parmi les députés à Ottawa. C'est le parti conservateur qui le premier a invité une femme à entrer au cabinet, Mme Ellen Fairclough".

Mme Quart a ajouté que sa nomination au Sénat est une autre preuve tangible que le premier ministre encourage la participation féminine au gouvernement et aux affaires publiques.

Mme Quart a été présentée

Pourquoi certaines femmes paraissent prématurément âgées

C'est la sécheresse de la peau qui fait apparaître prématurément les signes de l'âge: jupes flétries, palettes d'oeil, petites rides. Il est difficile d'éviter la sécheresse de la peau causée par les rigueurs de l'hiver, les picées surchauffées, les régimes pauvres en matières grasses, etc. Vous avez donc besoin de la P.S. SKIN CREAM POND'S. Cette crème réputée contient de l'allantoïne, une substance qui commence à revitaliser l'épiderme déshydraté en 10 minutes seulement. L'allantoïne disperse les cellules mortes et imprègne l'épiderme de la lanoline richement hydratée contenue dans la crème Pond's qui agit en profondeur. Presque en une nuit, les rides et les rugosités disparaissent! Pour un teint plus doux, plus velouté, plus jeune, employez la DRY SKIN CREAM POND'S.

UNE FRANGE NOIR GEAI borde ce châle réversible qui recouvre une robe blanche de ligne très simple, pour l'été.

Les malaises "Propres aux Femmes" soulagés dans la Plupart des Cas! (soumis à des essais)

Notez comment une remarquable Tablette peut soulager "les Bouffées de Chaleur" de la Ménopause et les Crampes Menstruelles des Jeunes Femmes et des Adolescents.

L'idée que la plupart des femmes doivent souffrir certains maux à certaines époques — parce qu'elles sont femmes — est chose du passé. Des essais scientifiques ont prouvé que la majorité des femmes et des adolescentes, sujettes à ces maux, peuvent y remédier. Ceci est basé sur des centaines de cas où les Tablettes Lydia E. Pinkham ont soulagé des jeunes femmes des crampes menstruelles, maux de tête et de dos... PRÉFÉREZ-VOUS LA FORME LIQUIDE? Pharmaciens l'ont aussi Composé Végetal Lydia E. Pinkham.

H.R. ouvert vendredi jusqu'à 9.30 p.m.



Spécial pour trois jours seulement!

"H.R.'s Own"

en nombre limité seulement

Capes-étoiles de vison

Se vendaient jusqu'à \$450

Se vendaient jusqu'à \$550

Se vendaient jusqu'à \$695

\$299 \$399 \$499

VISON SAUVAGE NATUREL... VISON SAPHIR
VISON EMBA* AUTUMN HAZE

Conditions de paiement faciles, si désiré
*Mutation Mink Breeders Assn.

HOLT RENFREW

Les premiers fourreurs du Canada depuis 1837

Place de l'Hôtel de Ville

La vie mondaine

Réceptions

Les invités d'honneur au dîner-dance qui aura lieu au manège militaire de Lévis le samedi 11 mars sont: l'honorable André Rousseau, ministre du Commerce, et madame Rousseau, M. George Denizeau, conseil de France, et madame Denizeau, M. Milton Terry, conseil américain et madame Terry, M. Roger Roy, député provincial du comté de Lévis et madame Roy, M. Maurice Bourget, député fédéral du comté de Lévis, et madame Bourget, le lieutenant-colonel honoraire J.L. Demers et madame Demers, le colonel honoraire, sénateur Cyrille Vaillancourt et madame Vaillancourt, M. Fernand Dostie, sous-ministre au Bien-être social, et madame Dostie, le colonel Raymond Normandeau, le lieutenant-colonel et madame Cyrille Falardeau, et tous les anciens commandants des régiments de Lévis et Québec, et leurs épouses.

Déplacements

Madame Eustache Langlois de Matane a passé la fin de semaine à Québec.

Mademoiselle Yolande Beaumier de Montréal et mademoiselle Georgette Beaumier, du Cap-de-la-Madeleine, ont passé la fin de semaine à Québec.

Mademoiselle Michèle Messier de Ste-Foy est de retour de Hollywood, Floride où elle a séjourné deux mois, l'invitée de sa grand-mère, madame Alphonse Pineau.

Mademoiselle Margie Gey de Montréal était de passage à Québec ces jours derniers.



Club Altrusa

M. Roland Lelièvre sera le conférencier invité au dîner mensuel du club Altrusa qui aura lieu mardi le 6 mars à 6 h. 30 p.m., au restaurant Kérulu. M. Lelièvre parlera en marge de la campagne de sobriété. Les élections du club auront lieu à l'issue du dîner.

Y.W.C.A.

La réunion et le thé annuel du Y.W.C.A. aura lieu mardi, le 7 mars à 2.30 heures, en la salle de réception du Y.W.C.A., 127 rue Ste-Anne. La conférencière invitée est madame M.N. Vuchnich.

Club de Curling Cambrai

Le thé hebdomadaire du club de Curling Cambrai est servi aujourd'hui par madame Bill Clary et madame Maurice Buzell, aidées de madame François Marquis et de madame Samuel Bouchard.

OFFRE EXCEPTIONNELLE!

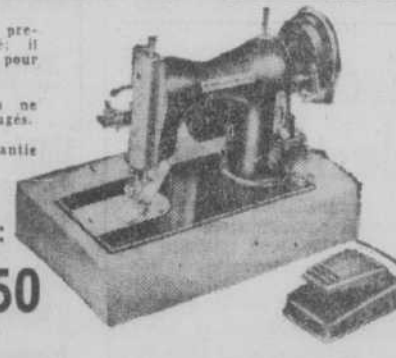
QUANTITE LIMITEE

N'attendez pas - Appelez: 653-0152

Machines à Coudre

- Machines de première qualité, il faut les voir pour les croire.
- Ces appareils ne sont pas usagés.
- Un an de garantie

SPÉCIAL: \$19.50



CHAMPLAIN ELECTRIQUE ENR.

120, Ave Rigaud, Ste-Foy.

Nom _____
Adresse _____
Ville _____ Tél: _____
Si R.R. donnez direction _____ D-M.

CHAMPLAIN ELECTRIQUE ENR.

120, Ave Rigaud, Ste-Foy

Pommes au Four

- 5 pommes moyennes, tranchées.
- 1/2 tasse sirop de blé d'Inde CROWN BRAND
- 1/4 tasse d'eau
- 1/4 c. à thé sel
- 1/2 tasse beurre ou margarine NUCCA
- 1 tasse farine tout usage, tamisée
- 1/2 tasse cassonade
- 1 c. à thé d'écorce de citron râpée
- 1 c. à thé cannelle

METTRE les pommes dans une casserole (1 1/2 pinte). MELANGER le sirop de blé d'Inde CROWN BRAND, l'eau et le sel; verser sur les pommes. COUPER le beurre dans la farine au moyen d'un mélangeur à pâtisserie ou de deux couteaux, pour obtenir la consistance de la farine de maïs. INCORPORER le reste des ingrédients; recouvrir les pommes de cette farine. CUIRE au four chaud (425°F.) 25 à 30 minutes. SERVIR chaudes avec de la crème, si désiré. RENDEMENT: 6 portions.

Sauce Minute

- 1 tasse sirop de blé d'Inde CROWN BRAND
- 3 c. à table beurre ou margarine NUCCA
- 1 c. à thé extrait de citron.

METTRE le sirop de blé d'Inde CROWN BRAND et le beurre dans une casserole. AMENER à ébullition sur feu moyen; remuer constamment. RETIRER du feu; ajouter l'extrait de citron. SERVIR chaude. RENDEMENT: 1 1/4 tasse. TOUTES LES MESURES SONT RASTES



Aussi crémeux... deux fois moins cher

Tel est le lait Evaporé Borden... lisse comme de la crème épaisse, délicieux dans le café et avec les céréales... il se fouette facilement et fait merveille dans la cuisine. Gardez-en toujours!

**Borden...
SAVEUR
HORS PAIR**





Comme l'ange, THERESE, CLAUDE et JEAN se sont penchés sur le petit enfant en bois sculpté

La Vigie accueille 40 enfants de l'orphelinat St-Sauveur au Musée

Par Paule Turgeon

"La Vigie", organisme québécois, dont le but est de pro-

Comment parler à un enfant

Les adultes qui ne connaissent pas grand chose aux enfants font souvent l'erreur de leur adresser la parole avec des remarques comme ceci: "comme te voilà un grand garçon!" Tout ce qu'ils gagnent, en abordant ainsi la conversation, c'est de gêner l'enfant et de le mettre mal à l'aise.

Il vaut beaucoup mieux lui parler tout comme vous le feriez à un adulte. Vous verrez que vous serez tous les deux beaucoup plus à l'aise.

curer des loisirs éducatifs aux jeunes, a accueilli samedi matin pour la première fois, quarante enfants de l'orphelinat St-Sauveur au Musée de la province.

Accompagnés de la supérieure de l'institution, sœur Ste-Jeanne, et de trois autres religieuses, ces jeunes qui ont aussi l'avantage d'assister aux Matinées Symphoniques durant l'année, ont visité les différentes sections du musée de façon intéressante et instructive.

Accueillis par Mme Roger

Lévesque, publiciste de "La Vigie", ils ont ensuite été guidés par Mme Jean-Paul Lemieux, M. Antoine Roy, archiviste de la province, et M. Roland Dumais, assistant-conservateur du Musée. La visite coïncidait avec les expositions Sir Wilfrid Laurier et Chopin, ainsi qu'avec la rétrospective Alfred Pellan.

C'est la salle d'histoire naturelle qui a suscité le plus de commentaires chez les jeunes visiteurs.

"On va-t-y faire un tour en

chaloupe?" s'est-on exclamé avec enthousiasme devant le long canot indien.

"Moi, j'aimerais avoir un petit animal empaillé à moi, que je pourrais tenir dans mes mains", a déclaré Benoit avec un regard d'envie vers les vitrines chargées de bêtes à poil.

"Le bison, il est comme celui qu'on avait vu au jardin zoologique, mais l'autre il était fâché".

"Je me demande qui va gagner", a murmuré Jean avec angoisse devant deux jeunes cerfs qui se battent.



DANIEL, CELINE et JEAN contemplant un élan d'Amérique de huit mois en écoutant avec intérêt les explications que leur donne M. Roland Dumais.

La virilité aux hommes!

Londres (UPI) Un psychologue anglais réputé a dit que le mariage est voué à une faillite certaine si la femme essaie de "porter la culotte".

Le Dr Eustace Chesser que les efforts entrepris depuis quelques années pour obtenir l'égalité des sexes, tant au point de vue légal que social, laisse supposer que l'homme et la femme sont égaux à tous points de vue, sauf pour la virilité.

"Les qualités féminines, l'intuition et la faculté de raisonner avec son cœur plutôt qu'avec sa tête, placent la femme dans son rôle naturel de mère de la race", dit-il.

Le psychologue ajoute que ces qualités existent toujours.

Le chou est l'un des légumes les plus bas en calories — seulement 100 calories par livre. Lorsque servi avec un assaisonnement à salade sans gras, il peut constituer une addition agréable à un menu de diète.

"même lorsqu'une femme endosse la salopette pour faire un métier d'homme".

Une "grosse" veillée peut être dure pour l'estomac!

Quelle belle veillée! Et quelles répercussions sur l'estomac, qui vous fait souffrir ensuite d'hyperacidité. C'est alors le moment de prendre des TUMS pour un soulagement rapide. Croquez simplement deux de ces pastilles à l'eau ni de verre. Les TUMS soulagent les aigreurs et l'estomac en ébullition, immédiatement... sans laisser d'arrière-goût, ce qui vous permet de dormir! Gardez un rouleau de TUMS à votre portée, jour et nuit. Ils coûtent si peu!



pour l'estomac

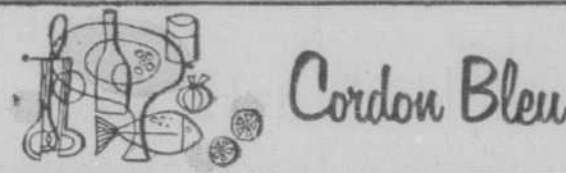


Service gratuit à notre clientèle

Mme E. Noreau
CONSEILLERE EN
DECORATION

Mme Noreau se fera un plaisir de vous aider à résoudre vos problèmes de décoration intérieure. Venez la voir à notre magasin ou téléphonez-lui.

GAUTHIER
272, St-Joseph, est. Québec. LA 4-4625



"FANTAISIES" A LA DINDE

Trancher bien mince un ou deux oignons (selon la quantité de personnes), la même quantité de tomates bien fermes, puis hacher ou couper en tranches, de la dinde cuite, bien refroidie, et mettre, également en tranches du fromage cheddar.

Pour chaque portion, former, avec de la farce, un pâte d'environ 2 1/2 pouces sur 1/2 pouce, mettre sur une toile et faire cuire dans un four de 400 à 425 F., 10 à 15 minutes. Sur ce pâte chaud, mettre 1 ou 2 tranches d'oignon, 1 tranche de tomate, recouvrir avec de la dinde, hachée ou en tranches, et ajouter 1 ou 2 tranches de fromage. Remettre au four et laisser cuire 15 minutes ou jusqu'à ce que le fromage commence à se répandre sur les côtés. Garnir d'une tige de persil et de quelques canneberges. Servir très chaud.

On peut supprimer le fromage et, à la place, arroser d'une sauce aux champignons, aux huîtres et aux tomates.

On peut se servir de restes de dinde sans altérer la saveur de ces "fantaisies".

FANTAISIE AU FOIE DE POULET AVEC OLIVES

- | | |
|----------------------------|------------------------------------|
| 1 livre de foie de poulet | 1 c. à thé de sel |
| 4 oeufs cuits durs émincés | Petits biscuits de fantaisie salés |
| Quelques grains de poivre | |
| 1/2 tasse de beurre | |

Faire sauter le foie dans le beurre environ 10 à 15 minutes. Piler avec une fourchette. Mettre dans un bol et mélanger, avec les autres ingrédients, bien amalgamer (laisser reposer quelques heures pour bien mélanger les ingrédients).

Sur de petits biscuits salés, de formes différentes, disposer une petite quantité de ce mélange, puis placer au centre 2 ou 3 tranches minces d'olives farcies.

Note: on peut se servir de dinde ou de poulet à la place du foie tout en procédant de la même manière.

Dr MARTHE PELLAND

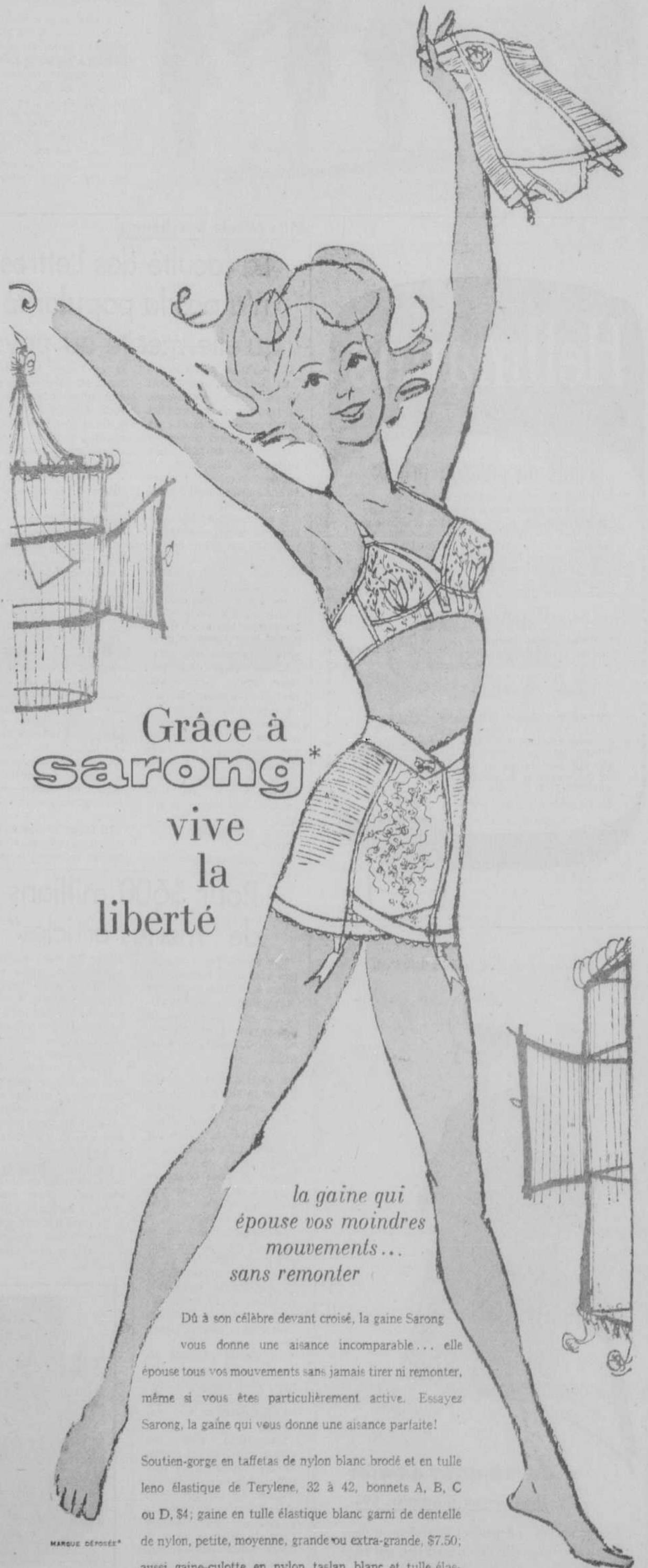
Maladies nerveuses

Heures de consultations: 2 h. à 4 h. 30 p.m. et sur rendez-vous

935 rue St-Jean, Tel.: LA 2-5598

PERDUE

Soirée perdue: Saches plait d'aller. Cours gratuit pour femme accompagnée. 827, St-Jean, LA 3-2400. VALENTINO Gaston DAGENAIS, professeur



Grâce à
sarong*
vive
la
liberté

la gaine qui
épouse vos moindres
mouvements...
sans remonter

Dû à son célèbre devant croisé, la gaine Sarong vous donne une aisance incomparable... elle épouse tous vos mouvements sans jamais tirer ni remonter, même si vous êtes particulièrement active. Essayez Sarong, la gaine qui vous donne une aisance parfaite!

Soutien-gorge en taffetas de nylon blanc brodé et en tulle lino élastique de Terylene, 32 à 42, bonnets A, B, C ou D, \$4; gaine en tulle élastique blanc garni de dentelle de nylon, petite, moyenne, grande ou extra-grande, \$7.50; aussi gaine-culotte en nylon tassel blanc et tulle élastique, P, M, G, Ext.-G, \$7.00

LA CIE LIMITÉE DOMINION CORSET
QUÉBEC, MONTRÉAL, TORONTO, VANCOUVER



H.R. ouvert vendredi jusqu'à 9.30 P.M.



Les quadrillés et les matelassés!
Robes de chambre H.R. en coton, 15.95

Les quadrillés expriment la gaieté printanière, particulièrement sur la scène domestique... sur d'élégantes robes de chambre en coton matelassé. Un modèle peu ajusté d'allure orientale; l'autre, de style princesse. Les deux en rouge-et-blanc ou noir-et-blanc... lavables, naturellement. Tailles P.M.G.

HOLT RENFREW

Place de l'Hôtel de Ville

A Ste-Foy

Patinage de fantaisie pour les 5 à 12 ans

Des petites artistes en herbe ont donné samedi après-midi, à Ste-Foy, une démonstration de patinage de fantaisie devant un grand nombre de spectateurs. Ces fillettes de la paroisse Saint-Yves ont montré à tous qu'elles savaient

se tenir sur des patins, non seulement solidement mais aussi élégamment, et cela malgré le mauvais état de la glace. Elles furent dirigées par Mlle Danielle Tremblay, leur professeur depuis l'organisation de ces cours en janvier

dernier. Ces cours de patinage de fantaisie ont été mis sur pied par l'Organisation des Loisirs de la paroisse Saint-Yves, sous la direction de Mme Abel Lavallée.

Ils sont accessibles aux fil-

lettes de 5 à 12 ans et remportent un vif succès puisque quarante enfants s'y ont inscrites cette année. Après la démonstration, on présente les invitées d'honneur, dont le curé de la paroisse Saint-Yves, M. le curé Boulière et le président de l'Organisation des Loisirs, M. P.-A. Fournier. Des rafraîchissements furent ensuite servis aux jeunes artistes ainsi qu'à leurs parents. Sur la photo, voyons les fillettes évoluer avec grâce sur la patinoire.

Repas simplifié

On a beau dire, le repas est souvent fatigant. Voici quelques conseils qui vous faciliteront la tâche. Pour diminuer la fatigue musculaire, placez un tapis de caoutchouc

sous vos pieds, ou asseyez-vous sur un tabouret. Pour que le linge humecté soit prêt plus vite, aspergez-le d'eau chaude au lieu d'eau froide. Autre chose : commencez toujours par les pièces qui exigent peu de chaleur, en passant ensuite à celles qui exigent davantage — vous ne perdrez pas de temps à attendre que le fer refroidisse.

Pour simplifier les travaux difficiles : repassez d'abord les poches à l'envers, retournez-les puis repassez à l'endroit en recouvrant le vêtement d'un linge sec; remettez les fermetures à glissière avant le repassage, puis passez la pointe du fer sur le ruban de la fermeture mais non sur les crochets métalliques.

En terminant, un conseil amusant mais utile : pour dissimuler votre planche à repasser, tout en la faisant servir quand vous recevez, recouvrez-la d'une nappe de plastique ou

dernière en France pour soutenir sa thèse. Lorsqu'on étudie à Paris, dit-elle, on est "porté" par l'atmosphère culturelle qu'on retrouve non seulement à l'université, mais aussi dans toute la ville.

L'an prochain, Mlle Deschamps se verra confier l'enseignement de la littérature canadienne, ce qui semble l'intéresser énormément. "Maintenant que j'ai connu des littératures étrangères, j'ai hâte de m'y mettre et de voir où nous en sommes."

Pour enlever les cernes sur les meubles

La vaseline peut enlever les cernes blancs laissés sur les meubles d'acajou. La gelée d'ail aussi à retirer les écrous et les verrous, et empêche les couvercles de bocaux et les bouchons de liège de coller.

Utilisez une spatule large, flexible, avec les coins arrondis, pour enlever la vieille peinture. Les grattoirs rigides échappent presque toujours le bois.

de napperons en caoutchouc : vous pourrez y placer vos ver-

res, vos boissons froides et vos cubes de glace.

PSORIASIS ne me gêne plus

Les dermatologues croient et desirés de psoriasis, apparaissent sur les bras, jambes ou cuir chevelu, ne vous forment plus à porter des manches longues, de longues jupes ou une coiffure à la Nipper. Comme l'ont constaté des centaines de milliers de personnes atteintes de ce malade, SIROIL contribue à faire disparaître les lésions extérieures du psoriasis. Il ne tache ni vêtements ni literie. Vendu sur base d'essai de 2 semaines avec résultats satisfaisants ou argent remboursé. De nombreux témoignages de résultats excellents.

Merci à

SIROIL

Ecrivez pour un nouveau livre GRATUIT

Des réponses intelligibles à vos questions concernant cette maladie de la peau.

A TOUTES LES PHARMACIES



SIROIL OF CANADA LTD.
Case 188, Dept 16, Windsor, Ont.
Envoyez votre livre GRATUIT, écrit par un médecin, à:
NOM _____
(Lettres moulées)
ADRESSE _____
VILLE _____ PROV. _____



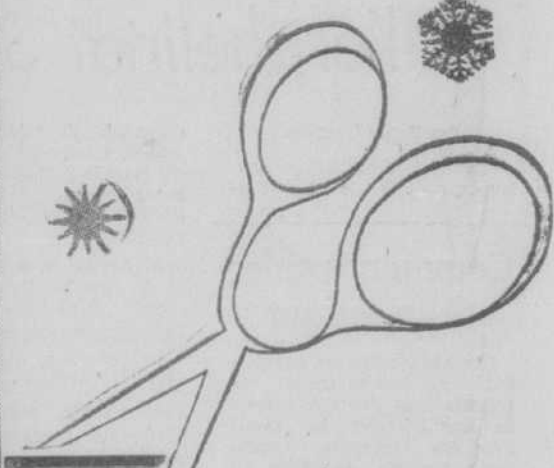
VENTE FIN DE SAISON

RAT MUSQUE
MOUTON PERSE, NOIR, BRUN GRIS.
PATTE MOUTON NOIR, BRUN.
MOUTON RASE.
CHAT SAUVAGE RASE.
CASTOR, VISON, LOUTRE.
OTER-PHANTASY, RAT MUSQUE RASE, TEINT.

Un léger acompte vous réservera ce manteau jusqu'à l'automne.

FACILITES DE PAIEMENT

Style 1961



125
Manteaux
à
Sacrifier
Economisez
\$100. à
\$250.

HECTOR POITRAS
FOURRURES

601, 3e AVENUE

LA 3-4434

(Angle Canardière)

Hellmann's

"Supérieure en tout point"

Filets de poisson grillés

1 livre filets de poisson (morue, aiglefin, sole)

4 c. à table véritable Mayonnaise HELLMANN'S

FAIRE chauffer le grilleur. COUPER le poisson en 4 portions. DISPOSER dans une casserollette peu profonde, graissée. ETENDRE 1 c. à table de véritable Mayonnaise HELLMANN'S sur chaque morceau. GRILLER à environ 3 pouces du gril pendant 6 à 10 minutes, ou jusqu'à ce que cuit et légèrement bruni. RENDMENT: 4 portions.

Sauce tartare

1 tasse véritable Mayonnaise HELLMANN'S

1/4 tasse "relish" aux cornichons

2 c. à table cornichons sucrés hachés

1 c. à table olives hachées

1 c. à table persil haché

1 c. à table oignon râpé

MESURER la véritable Mayonnaise HELLMANN'S et la mettre directement dans un bol. INCORPORER les autres ingrédients. SERVIR avec du poisson cuit ou des croquettes de poisson. RENDMENT: 1 1/2 tasse.

TOUTES LES MESURES SONT RASES



Mlle Nicole Deschamps

La faculté des Lettres n'a pas la popularité qu'elle mérite au pays

Par Paul Turgeon

La faculté des lettres, dans les universités canadiennes, ne jouit pas de la popularité qu'elle mériterait, et ceci est dû à un manque d'exigences flagrant, nous dit Mlle Nicole Deschamps, une Québécoise qui vient de soutenir une thèse à la Sorbonne pour l'obtention d'un doctorat en Lettres. Il est impensable, nous dit Mlle Deschamps, actuellement professeur à la faculté des lettres de l'université McGill, que des élèves puissent se rendre à la maîtrise sans connaître parfaitement l'orthographe et la grammaire française.

On devrait exiger d'eux une connaissance approfondie de la langue, et avoir pour la faculté des lettres des standards internationaux. Actuellement, des études à l'étranger pour un étudiant qui termine son cours en Lettres sont pratiquement une nécessité, alors que pour celui d'une autre faculté, ce séjour constitue plutôt un supplément. Trop souvent, la faculté des lettres est considérée comme un pis-aller.

THESE SUR SIGRID UNSET

Après avoir obtenu sa licen-

ce en Lettres à l'université Laval, Mlle Deschamps étudia deux années à la Sorbonne, à Paris. Elle lut Sigrid Undset et décida d'en faire le sujet de sa thèse. "Il me semblait alors dit-elle, qu'un romancier canadien de génie aurait pu écrire une oeuvre semblable".

Afin de connaître plus à fond l'auteur et sa langue, Mlle Deschamps partit étudier dix mois en Norvège, dont elle rapporte un excellent souvenir.

Norvégiens et Canadiens ont beaucoup en commun, dont cette attitude sérieuse devant la vie et ses problèmes. Déjà l'architecture des Norvégiens a influencé la nôtre, "mais je crois que nous aurions beaucoup plus à apprendre d'eux, dit Mlle Deschamps. L'amitié canado-norvégienne devrait être popularisée davantage; nous y gagnerions des contacts humains et culturels des plus enrichissants. Les Norvégiens eux-mêmes, d'ailleurs, aiment le Canada. A Montréal, seulement, on compte environ deux mille étudiants de ce pays.

De retour au Canada depuis déjà quelque temps, Mlle Deschamps retournerait la semaine

Pour \$600 millions de "menus articles"

New York (UPI) — Une patère à plusieurs niveaux vous aidera à résoudre le problème des vêtements laissés à la traîne un peu partout dans la maison par les petits et par les grands enfants de la famille.

Il s'agit d'une tige métallique ou en bois munie de crochets disposés à différentes hauteurs pour permettre aux petits comme aux grands, de suspendre leurs vêtements.

Cette patère est parmi les milliers de menus articles en montre à l'exposition annuelle des menus articles et nouveautés à New York.

Les menus articles, qui se limitaient autrefois aux épingles, aux aiguilles, au fil et autres objets contenant d'un à dix sous, incluent aujourd'hui des objets sur roues, des appareils à moteur et autres articles dont le prix va jusqu'à \$50.

L'Association nationale des menus articles a dû libérer 200 pièces dans l'édifice du commerce pour permettre à ses membres d'exposer leurs nouveautés.

L'Association estime que l'industrie des menus articles manipule chaque année pour \$600 millions de marchandises. L'une des inventions les plus récentes est un nécessaire à remplacer les fermetures éclair. La personne même la moins habile réussira avec l'aide de ces outils, à réparer n'importe quel type de glissière.

Pour le célibataire habitué à faire lui-même ses réparations, il y a un nécessaire à couture qui contient, en plus du fil, des aiguilles et des ciseaux, un nécessaire de premiers soins.

Pour les jours de pluie, les fabricants de menus articles offrent un nouveau type d'imperméable en vinyle dans un choix de gais imprimés, dessinés en Italie. Certains de ces manteaux bon marché sont même doublés.

Pour les jours ensoleillés, il y a les sacs de plage offerts dans toutes les formes et toutes les couleurs, et confectionnés dans des tissus tels que la toile à voile, le cuir, la paille et les plastiques.

Des petits disques de céramique en forme de fleurs sont imprégnés d'une substance chimique parfumée, à l'épreuve de l'évaporation, pour chasser les odeurs désagréables de la cuisine ou de toute autre pièce.

H.R. ouvert vendredi jusqu'à 9.30 P.M.



Le manteau damier

Dans l'esprit printanier, \$95

Les quadrillés se dépassent littéralement dans la vivacité nouvelle de ce manteau, qui tend vers l'ampleur, les manches sont abrégées... deux grandes poches appliquées. Dans un fin lainage anglais, les quadrillés en noir-et-blanc ou brun-et-blanc; tailles 6 à 14.

HOLT RENFREW

Place de l'Hôtel de Ville



... CHEDDARS ET CRÈME

C'est le fromage Chateau de Borden, un incomparable mélange de cheddars doux et de crème fraîche. Il est si crémeux que le plus fin gourmet en raffole. Egalement au piment. Essayez-les bientôt.

Borden...
SAVEUR
HORS PAIR



L'hon. Mark Drouin préconise le maintien de l'escadrille de réserve et décore 8 officiers

par J.-Claude PAQUET

«En tant que membres de l'escadrille 2452 de réserve de l'aviation canadienne, vous consacrez vos loisirs à la défense du Canada et, ne fût-ce que pour cette seule raison, le Canada devrait reconnaître vos efforts en accordant à votre demande de maintenir l'escadrille de réserve de Québec, qui doit, comme l'a annoncé le ministre de la Défense, cesser ses activités à compter du 1er janvier 1962».

C'est ce qu'a déclaré hier soir l'hon. Mark Drouin, ex-président du Sénat, lors d'une remise de décorations à huit officiers de l'escadrille de Radar 2452, de Québec.

Le ministre de la Défense annonçait en effet, en novembre dernier, que quatorze escadrilles de radar (de réserve) à travers le pays seraient fermées à compter du 1er janvier 1962. Le motif invoqué précisait que ces unités de radar n'ont plus leur raison d'être, étant donné que les installations de radar du service régulier suffisent aux besoins de la défense et que, d'autre part, l'équipement moderne de radar est devenu tellement compliqué que les hommes de la réserve, qui ne travaillent qu'à temps partiel, ne seraient pas en mesure de s'en occuper adéquatement.

Des officiers de l'escadrille de réserve ont dit, pour leur

part, qu'ils ne contestaient pas la raison invoquée par le gouvernement, mais qu'il serait cependant plus opportun de transformer l'escadrille de radar en une escadrille de transport et de secours, plutôt que de l'abolir complètement. D'un côté, disent-ils, si les escadrilles de radar sont toutes abolies — et trois escadrilles canadiennes françaises se trouveraient à disparaître — il ne resterait pratiquement plus rien pour les Canadiens français qui font maintenant partie des forces de réserve de l'aviation. En outre, étant donné que le Canada compte 11 escadrilles de transport et de secours, mais qu'il n'en existe aucune à l'est de Montréal, il y aurait intérêt à ce que le ministre de la Défense transforme l'escadrille de radar de Québec en une escadrille de transport et de secours, qui serait en mesure de fournir une aide précieuse pour la province, dans l'éventualité d'une guerre.

J'ai l'impression, a dit l'hon. Mark Drouin, que nous vivons aujourd'hui des temps plus dangereux qu'en 1914 ou en 1939, et c'est pourquoi j'ai fait des efforts pour que votre escadrille se perpétue. Il a déclaré en outre que les représentations qu'il avait faites auprès du ministre de la Défense avaient été accueillies favorablement. Parlant de la suggestion visant à transformer l'escadrille de Radar en une escadrille de transport, le président du Sénat a dit que c'était là une idée excellente, et qu'avec leur expérience, les membres de l'escadrille de Québec seraient en mesure de mener la tâche à bonne fin.

Décorations militaires

Témoignant son admiration pour les hommes qui assurent la défense du pays, M. Drouin s'est dit heureux de l'opportunité qui lui était faite de décerner, au nom du gouverneur général et de Sa Majesté,

la médaille des forces canadiennes à huit officiers de l'escadrille de radar de Québec.

Les officiers décorés sont: l'officier commandant de l'escadrille de radar 2452, M. Robert Côté; et les lieutenants de section: MM. Leon Belley,

Roger Dunne, Paul Gingras, Gérard Goudreau, Joseph McGoldrick, Jean-Marie Perron, et Gérard Tremblay. Cette médaille est décernée aux militaires qui comptent plus de 12 années de service efficace dans les forces canadiennes.

Pèlerinage des jeunes

Les 6 et 7 mai prochains aura lieu le pèlerinage de la jeunesse. Plus de 2.000 garçons et filles groupés en contingents, partiront de divers points de la province pour se diriger, à pied, vers la sanctuaire de Notre-Dame-du-Cap.

Ce pèlerinage, lancé il y a quelques années par la "Route" branchée aînée de la Fédération des Scouts Catholiques, cherche à grouper le plus de jeunes possible dans une manifestation de Foi qui soit dans la ligne du vrai pèlerinage.

Il semble que ce but soit en voie d'être atteint. En effet, les 50 "routeurs" qui prennent la route du Cap il y a quelques années, ont vu leur nombre augmenter rapidement pour atteindre 500 en 1959 et 1.300 l'an dernier. Les responsables du pèlerinage attendent 2.000 pèlerins cette année.

Ce pèlerinage se fait à pied, sac au dos et comprend un coucher sur la dure; les quinze milles de marche sont entrecoupés de prières et de réflexion; les pèlerins groupés en chapitres d'une quinzaine de membres, sont appelés à approfondir.

avec l'aide d'un aumônier et sous la direction d'un chef de chapitre, le thème mis en avant chaque année par l'Action Catholique Canadienne. Une telle activité est rude et demande de ceux qui y participent une bonne dose de dépassement.

Deux milles garçons et filles, ouvriers, apprentis, et étudiants prendront la route les 6 et 7 mai prochains.

Comment prendre une décision

On peut, en présence d'un problème épineux, s'épargner bien des tortures morales si l'on sait aborder l'étude de la question avec ordre et jugement. SÉLECTION du Reader's Digest de mars vous apporte un guide précieux qui vous aidera à éviter des décisions regrettables. Vous y découvrirez en même temps quel est l'élément final essentiel de toute décision importante. Achetez SÉLECTION de mars aujourd'hui!

Changement d'attitude du public

Montréal, (PC). — M. Frank Hall a déclaré hier soir qu'il s'attendait à un changement révolutionnaire dans l'attitude du public canadien au sujet de la discrimination raciale.

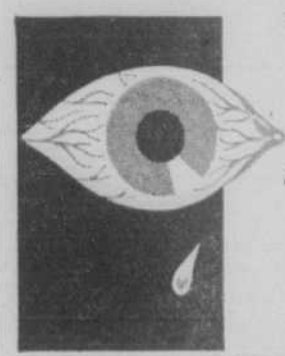
Le président du Comité des droits de l'Homme du Congrès du Travail du Canada adressait la parole à l'occasion du dîner annuel du Jewish Labor Committee.

«La preuve de ceci, a expliqué M. Hall, est la récente décision qu'ont prise les autorités fédérales de défendre toute forme de discrimination religieuse et raciale en rapport avec la Loi nationale de l'habitation».

Le conférencier a fait remarquer que la nouvelle loi avait été approuvée seulement sept mois après la recommandation faite en ce sens au ministère fédéral des Travaux publics par

une délégation du CTC. «Nous espérons, a poursuivi M. Hall, être en mesure de convaincre dans un avenir rapproché les

autorités du Québec d'approuver une telle loi qui s'appliquera spécialement dans le domaine de l'embauchage».



YEUX ROUGES

OPTREX soulagera rapidement le malaise des yeux rouges, endoloris, fatigués par la télévision, le vent, le soleil ou la fumée. OPTREX apporte un soulagement rapide et durable. Aussi COMPRESSES OPTREX POUR LES YEUX

Chez votre pharmacien

Optrex

"le bien-être des yeux"

GRATIS POUR LES DOULEURS RHUMATISMALES ARTHRITIQUES et NÉVRITIQUES

Si l'un des vôtres ou vous-même souffrez de douleurs rhumatismales, arthritiques, névritiques, sciatiques ou névralgiques, c'est peut-être aujourd'hui le jour le plus heureux de votre vie — parce que c'est le jour que vous avez tant attendu — le jour où vous découvrirez un médicament qui agit si vite que, dès la première dose, vous éprouvez du soulagement.

Traitement gratuit

Parmi les milliers d'hommes et de femmes qui ont essayé le TRAITEMENT GRATUIT ROSAL, beaucoup souffrent depuis des années — fatigués et épuisés par suite de douleurs dans les mains, les bras, les épaules, le dos, le cou, les jambes et les chevilles. Beaucoup, aussi, avaient du mal à faire leur travail. Mais ils ont entendu parler de ROSAL, et de la façon dont il apporte un soulagement doux et bienfaisant des Douleurs Arthritiques,

Rhumatismales, Névritiques, Sciatiques et Névralgiques, ils décidèrent de l'essayer. Maintenant, vous pouvez, vous aussi, essayer ROSAL, absolument gratuitement, pour voir vous-même si ROSAL peut aider à soulager vos douleurs, afin de pouvoir mieux travailler et profiter de la vie. Envoyez-nous simplement vos nom et adresse, et nous vous enverrons

GRATIS ROSAL — FORMAT DE \$1.00 GRATIS

ROSAL, Fort Erie, Ontario, Service 386

Sans frais ni obligation, veuillez m'envoyer, gratis, Rosal, format de \$1.00. (Veuillez écrire en lettres moulées.)

NOM _____
RUE _____
VILLE _____ PROVINCE _____ (Ann.)

Vous désirez un bateau neuf pour la famille?



Épargnez en vue de son achat à

LA BANQUE IMPÉRIALE
"grandir à bien servir"

Ancien modèle en bois d'un bateau; Egypte, 2000 ans av. J.-C. Royal Ontario Museum, Toronto

L'hon. MARK DROUIN remet la médaille des forces canadiennes au commandant d'escadrille ROBERT CÔTÉ, de l'escadrille de radar de Québec.



Le commandant d'escadrille GABRIEL TASCHEREAU; Mme ROBERT CÔTÉ; Mme MARK DROUIN.

NUL AUTRE MOYEN DE TRANSPORT NE PEUT OFFRIR UN TEL CONFORT... à des tarifs aussi bas*



*Les nouveaux tarifs réduits aller-retour du CN épargnent 40% à toute personne qui vous accompagne. Plusieurs des tarifs réduits du CN incluent lit, repas et pourboires.

Canadien National
Ne traînez pas d'ennuis—
prenez le train

CN

L'hon. Paul Comtois

L'AVENIR DU PARTI C'EST LA JEUNESSE

Robert BRISERIOIS

Les dirigeants du parti progressiste conservateur du Québec se sont interrogés, en fin de semaine, dans le cadre de la réunion annuelle du parti, sur les causes d'un manque évident d'intérêt de la part de la jeunesse pour les questions politiques. Au moins un ministre fédéral a invité les membres du parti conservateur à une véritable prise de conscience en face de l'indifférence politique manifestée par la jeune génération. Les adultes ont tendance à négliger, voire même à oublier la jeunesse, a déclaré, dimanche après-midi, l'hon. Paul Comtois, ministre fédéral des Mines et Revenus techniques, au cours d'une allocution prononcée à la réunion annuelle de l'Association fédérale du Québec du parti progressiste conservateur.

On peut se demander, a dit le ministre, qu'est-ce que nous avons fait pour capter l'attention des jeunes? Ayons-nous pensé à nous intéresser à des mouvements de jeunesse, des clubs, des associations où les jeunes peuvent trouver l'occasion de s'initier à la chose publique, aux joies de l'administration des affaires de l'Etat?

JEUNES CONSERVATEUR... PAS SUFFISANT!

On ne répondra peut-être, ajoute M. Comtois, qu'il y a des associations de jeunes conservateurs. Cela n'est pas assez. Au fait, quelle catégorie de jeunes groupent ces associations de jeunes conserva-

teurs? En grande partie des hommes de 25 à 30 ans, engagés dans les affaires ou dans une carrière professionnelle.

Mais où sont les autres, dit-il? Ceux de 18 à 20 ans qui voteront dans un an ou qui ont voté pour la première fois cette année.

Je pense que, pour peu qu'on y réfléchisse un instant, on devra se rendre à l'évidence qu'on s'est peu soucié de la jeunesse. On compte trop sur les traditions de famille, sur l'autorité paternelle, et il faut bien le dire, sinon se l'avouer, on compte trop sur les préjugés pour entraîner dans le sillon de notre parti les éléments nouveaux qui ne cessent de grossir le potentiel électoral.

L'AVENIR DU PARTI... LA JEUNESSE

La jeunesse ne suit que les chefs. Plus que de slogans, elle vit d'exemple. C'est pourquoi, fait remarquer l'hon. Comtois, il lui faut des modèles, des émules qui provoqueront son admiration.

Permettez-moi de vous dire, poursuit le ministre, que l'avenir de notre parti est lié à cet effort de rapprochement sans cesse repris que nous voudrions bien consentir. Il n'y a pour y parvenir qu'un chemin à prendre; c'est d'aller vers les jeunes afin de leur faire voir et de les convaincre de ce fait que notre parti offre à la jeunesse autant et encore plus de ressources que d'importance, lequel autre groupement politique.

Les libéraux ont oublié une chose, a dit Mme Quart, c'est d'indiquer les moyens qu'ils prendraient pour réaliser ces promesses. Une telle supercherie influence-t-elle le vote national lors des prochaines élections? a demandé le sénateur.

Mme Quart parlait devant l'Association féminine progressiste conservatrice, samedi après-midi.

LES GROUPES MINORITAIRES

Elle avait dit auparavant, que le premier ministre Diefenbaker et les membres de son cabinet ont démontré au peuple canadien que le courage est une qualité rare dont peu de gouvernements ont fait preuve, de crainte d'indisposer les groupes de pression, ou de heurter les intérêts minoritaires.

"Je me rends compte plus que jamais, a-t-elle dit, que l'administration de l'Etat appartient à la gestion des grandes entreprises commerciales, et que ce qui convient pour l'ensemble du pays est très souvent, au point de vue politique, impopulaire dans un secteur ou un comté particulier."

"J'ai aussi appris, a poursuivi Mme Quart, qu'une politique sage, conciliante du bien-être social du Canada tout entier, peut être transformée en un tissu de faussetés et que les groupes d'opposition n'hésitent pas, dans un geste irresponsable à altérer la vérité, à vilifier le sacrifice, à dénigrer l'honnêteté et la sincérité."

On augmente la valeur du mark allemand

Frankfurt, Allemagne, (PA) — L'Allemagne de l'Ouest a haussé, samedi, la valeur du mark sur les marchés étrangers. Ceci a eu un double résultat: un cri de joie dans les cercles financiers et la crainte chez les hommes d'affaires sur le marché local. L'augmentation a été d'environ cinq pour cent. C'était la première augmentation depuis 1949 alors que les forces d'occupation avaient établi la valeur à 238 cents américains. Le mark vaut maintenant 25 cents environ. Les hommes d'affaires se réunissent en assemblée d'urgence pour étudier la situation. Ils devront exiger cinq pour cent de plus dans leurs ventes à l'étranger ou subir une perte de profits.

En 1958, tous les ports européens ont ressenti les répercussions de cette redistribution des

La taille affinée de plusieurs poudres

MASTERVILLE, P.Q. "Je trouve que le Plan Naran est la meilleure méthode d'amaigrissement qui soit. J'en ai essayé d'autres, mais elles n'ont pas réussi. Le Plan Naran m'a aidée à perdre du poids; ma taille—où m'est difficile de maigrir—s'est affinée de plusieurs poudres. Depuis que j'ai perdu du poids, je me sens mieux que jamais." Mme Veronneau, Masterville, P.Q.

Si vous avez déjà essayé d'autres plans d'amaigrissement sans résultat, ne vous découragez pas. Inutile de vous sentir mal à votre aise toute votre vie à cause de votre embonpoint. Le Plan Naran vous permet de maigrir sans danger, tout en mangeant trois repas par jour. Essayez donc ce plan d'amaigrissement à domicile, qui permet de perdre facilement des livres de graisse disgracieuse, sans régime trop rigoureux ni exercices fatigants. Le Plan Naran est disponible chez tous les pharmaciens.

CHÉMINEAUD FRÈRES
PARIS, FRANCE
par
BRIGION-CHÉMINEAUD LTÉE, MONTRÉAL, QUÉBEC

le bridge contrat

PAR NOËL DUCHESNE, MAÎTRE BRIDGEUR

Adresser toutes communications concernant le bridge: Le Chroniqueur du Bridge, Le Soleil, Québec.

3425 B-1948

Peu à gagner

Il faut toujours se montrer prudent contre un adversaire qui a pu ouvrir les enchères à 1-S-A, sauf si on dispose d'une très longue suite ou d'un bon bicolore. Même si le partenaire de l'ouvreur a refusé de participer aux enchères, il peut encore y avoir un danger de subir une pénalité.

Donneur: Ouest

Nord-Sud vulnérables

NORD

▲ 9 6 4

▲ 8 7

▲ R D 6 2

▲ 9 7 6 3

EST

▲ R V 10 7

▲ 9 5 3

▲ 9 8 3

▲ D V 8

SUD

▲ D 8 5

▲ A D V 6 4

▲ 7 5 4

▲ R 10

Ouest Nord Est Sud

1-S-A passe passe 2-♥(1)

1-S-A passe contre(2) passe

1-S-A passe

(1) Ici le problème se présente d'une façon différente s'il est envisagé au bridge à robe ou en duplicate. Alors que le jeu est à points de match. Dans le premier cas, Sud doit certainement refuser d'entrer dans les enchères quand le gain possible ne compense pas les risques de subir une pénalité. C'est que si Sud considère que le fort jeu se trouve à sa gauche, il se peut fort bien que la dame de pique et le roi de trèfle soient des cartes voisées au sacrifice. En ce cas la main Sud peut être limitée à trois ou quatre levées gagnantes et même si Nord et Est se partagent la balance du jeu, il y a un risque de pénalité pour le simple recherche d'une marque partielle.

(2) En compétition, si le jeu est à points de match, Sud doit défendre la main car elle peut être perdue par le simple fait que l'adversaire marquera un contrat d'un seul tric. Nord peut avoir passé avec une main de huit à

dix points et une chute de deux levées de la part de l'adversaire ne compenserait pas la perte de la marque 2-cœurs.

(3) Alors que Est a une main tout à fait balancée et qu'il en est de même de Ouest qui a ouvert à 1-S-A, la symétrie permet de déduire que Sud n'est pas en possession d'une très longue suite ni d'un véritable bicolore. Même si Sud obtenait cinq levées à cœur, comment pourrait-il obtenir trois autres levées quand Est-Ouest disposent d'un minimum de 20 points. France ce qui ne laisse à l'adversaire. Un centre de pénalité devient donc indiqué et surtout s'il s'agit de bridge de compétition.

Entame: deux de cœur

L'entame à l'ouest est bien choisie car elle ne sacrifie rien et tient toutes les forces en réserve. Si elle oblige le partenaire à sacrifier soit le valet ou la dame d'atout, en ce cas Ouest pourra obtenir lui-même deux levées à cette suite.

Le neuf de cœur est pris par le valet et le déclarant change à carreau. Ouest laisse le Mort saigner la levée de sa dame et Est fournit le trois de carreau, prévoyant ainsi la possession de trois cartes à cette suite. Le Mort revient avec le huit de cœur et le valet est pris par le roi. De nouveau Ouest accorde la main au déclarant en revenant à l'atout. Sud continue l'attaque à carreau et Nord obtient une nouvelle levée de son roi. Un troisième carreau force le jeu de l'Est. Ouest s'attaque aux piques par le jeu du trois et Est continue l'attaque du valet après avoir pris de son trèfle. Sud refuse de couvrir avec l'espérance qu'un troisième pique sera pris par Ouest. Non, Est change levées gagnantes et même si Nord et Est se partagent la balance du jeu, il y a un risque de pénalité pour le simple recherche d'une marque partielle.

La redistribution des marchés nuit à Trieste

Par Guy ROPPA

Trieste, Italie (Reuter) Trieste, qui a retenu les manchettes des journaux pendant plusieurs années après la seconde guerre mondiale comme une possession occidentale ardemment convoitée par les communistes yougoslaves, doit lutter maintenant pour sa survie sans renouer à retenir l'attention des peuples.

Les habitants de Trieste se plaignent presque tous que leur ville est négligée par les puissances libères du monde et même par leur propre gouvernement.

Notre ville mérite plus d'attention, affirment-ils, parce qu'elle poursuit sa formidable expérience de réadaptation et qu'elle essaie d'équilibrer son économie industrielle, dangereusement compromise.

L'économie de l'Europe, qui a d'abord été partagée en deux secteurs, l'Est et l'Ouest, et ensuite par les deux groupes qui représentent le Marché commun et l'Association pour le libre-échange, a eu son influence sur une ville comme Trieste.

Le port de Trieste, qui appartenait politiquement au Marché commun, conclu la majorité de ses transactions avec des pays de l'Association pour le libre-échange. Des 4.141.400 tonnes de marchandises importées et exportées aux quais de Trieste pendant 1959, environ 1.000.000 de tonnes étaient importées ou exportées de l'Australie.

LENT REGAIN

M. Ermanno Terich, 42 ans, expéditeur d'origine slave très dynamique et membre de plusieurs groupes d'études du Marché commun, a dit que la crise est un des résultats des nouveaux accords économiques européens d'après lesquels les pays du continent échangeaient maintenant entre eux beaucoup plus de leurs produits.

En 1958, tous les ports européens ont ressenti les répercussions de cette redistribution des

La taille affinée de plusieurs poudres

MASTERVILLE, P.Q. "Je trouve que le Plan Naran est la meilleure méthode d'amaigrissement qui soit. J'en ai essayé d'autres, mais elles n'ont pas réussi. Le Plan Naran m'a aidée à perdre du poids; ma taille—où m'est difficile de maigrir—s'est affinée de plusieurs poudres. Depuis que j'ai perdu du poids, je me sens mieux que jamais." Mme Veronneau, Masterville, P.Q.

Si vous avez déjà essayé d'autres plans d'amaigrissement sans résultat, ne vous découragez pas. Inutile de vous sentir mal à votre aise toute votre vie à cause de votre embonpoint. Le Plan Naran vous permet de maigrir sans danger, tout en mangeant trois repas par jour. Essayez donc ce plan d'amaigrissement à domicile, qui permet de perdre facilement des livres de graisse disgracieuse, sans régime trop rigoureux ni exercices fatigants. Le Plan Naran est disponible chez tous les pharmaciens.

(ann.)

MARISE DUCLAU ET SA FAMILLE



RIP LE DETECTIVE



LARRY BRANNON



LES AVENTURES DE PAULINE



JOS PALOOKA



MUTT et JEFF



GALOPIN



LE COEUR DE JULIETTE



MANDRAKE, LE MAGICIEN



Le désintéressement des éducateurs religieux, cause de notre survie (Lesage)

Montréal, 6 (Spécial) L'hon. Jean Lesage a déclaré, ici, samedi, devant les membres de l'Association d'éducation du Québec "que notre peuple tout entier a une immense dette de reconnaissance envers les prêtres, les religieux et les religieuses qui, pendant des générations, ont été presque les seuls à se donner à l'éducation des jeunes. Si nous existons encore comme peuple distinct, il est certain que c'est en grande partie la résultante du dévouement, de la ténacité et de l'action de notre clergé".

Le premier ministre a ajouté que les jeunes gens et les jeunes filles qui adoptent l'enseignement comme profession devront, pour être fidèles

à ce que le peuple attend d'eux, s'inspirer des magnifiques exemples de désintéressement que leur ont fournis et que continuent de leur fournir les éducateurs religieux dont ils viennent maintenant seconder les efforts.

M. Lesage a traité des responsabilités de l'Etat en ma-

tière d'éducation. C'est un sujet fort complexe, d'autant plus que l'Etat doit toujours garder comme but immédiat et éloigné la promotion du groupe canadien-français.

"On conçoit donc, a dit le premier ministre, que c'est à double titre: l'avancement et le maintien du bien commun,

d'une part, et ses devoirs vis-à-vis le groupe canadien-français, d'autre part, que l'Etat du Québec se voit actuellement imposer une immense part de responsabilité dans le domaine de l'éducation.

UN DEFI A RELEVÉ

M. Lesage a ajouté que cette responsabilité, ce défi, son gouvernement a fermement l'intention de l'accepter, sans pour cela tomber dans le paternalisme d'Etat, car il se reconnaît, en éducation, un triple devoir qu'on peut résumer par les trois mots: coordination, prévoyance et progrès.

C'est pour l'aider à réaliser ces objectifs qu'il vient d'instituer une enquête royale sur l'éducation qui aura pour de voir d'étudier tous les aspects de ce problème dans le Québec. Une telle enquête est devenue indispensable, a dit le premier ministre, car le gouvernement veut faire le point,

découvrir les lacunes et établir les faits pertinents. A partir des recommandations des enquêteurs, le gouvernement pourra effectuer les réformes qui s'imposent tout en établissant entre elles les priorités nécessaires.

Toutefois, pour que l'Etat puisse accepter l'immense et difficile tâche qui lui incombe en matière d'éducation, il faut qu'on consente à lui laisser jouer pleinement le rôle qui lui revient comme responsable du bien commun de la société. En effet, il existe encore certains malentendus dont la présence gêne une action de l'Etat qui pourrait être constructive. Beaucoup de personnes pensent, par exemple, que l'Etat est à sa place quand il n'y est pas, quand il est absent, quand il ne prend aucune responsabilité ou presque. D'après moi, une telle façon

de voir les choses si elle est poussée à sa limite logique, peut facilement devenir aussi dangereuse que la tendance à confier la solution de tous les problèmes aux autorités publiques.

L'ETAT APPUI COLLECTIF

Si je dis qu'une telle interprétation est dangereuse, ajoute M. Lesage, c'est pour des motifs bien précis qui résultent de notre situation particulière dans le contexte démographique nord-américain et qui nous forcent, tous tant que nous sommes, à considérer l'Etat sous l'éclairage d'un raisonnement nouveau. Car, il faut bien comprendre que l'Etat québécois, c'est le point d'appui collectif de la communauté canadienne-française et, à l'heure actuelle, l'instrument presque nécessaire de son progrès économique et

social. Il nous faut savoir l'utiliser sans excès, mais aussi sans fausse crainte. L'Etat québécois n'est pas un étranger parmi nous, au contraire, il est à nous. Il nous appartient et il émane de notre peuple. Avec la collaboration de tous, il peut faire beaucoup pour protéger notre entité nationale et assurer le progrès de nos institutions culturelles.

L'éducation accrue, mieux comprise, mieux coordonnée, rendra notre population apte à faire ce bond en avant. Le gouvernement est nettement conscient des exigences que ces objectifs supposent et croit qu'il n'a pas le droit de ne pas s'intéresser davantage dans l'avenir aux problèmes de l'éducation chez nous. Il n'accomplirait pas son devoir s'il s'en détournait et si son comportement en la matière était

dicté par une prudence excessive.

Nous ne prétendons pas tout recommencer à zéro, ni modifier du tout au tout notre système éducatif. Les générations qui nous ont précédé ont déjà fait leur grande part. Cependant, c'est à nous, à notre génération, qu'il appartient de prendre la relève et d'insérer dorénavant dans notre système d'éducation le souci de la coordination, de l'ordre et de l'adaptation. Le gouvernement de la province se fait un point d'honneur de participer à la réalisation de cette tâche difficile et compte beaucoup, pour y parvenir, sur la collaboration indispensable des personnes et des organismes intéressés. C'est à cette condition essentielle que l'éducation sera vraiment, au Québec, la garantie de notre avenir commun.

Vol de plus de \$8,000 de cigarettes, à Québec

(par Jos-L. HARDY)

Un vol considérable de cigarettes a été perpétré au cours de la nuit de samedi à dimanche aux entrepôts Cham-poux, au 95 de l'avenue Bi-gaouette, dans les immeubles de la firme Lachance & Tan-guay, dans le quartier St-Sauveur, à Québec. A première vue, quelque 50 caisses de toutes marques ayant une valeur de \$8,450 auraient été soustraites des établissements. Pour commettre ce vol audacieux, les cambrioleurs auraient utilisé la camionnette de M. René Simard, 520 St-Léon, qu'ils auraient volée sur un terrain de stationnement voisin. L'inventaire sur place établissant positivement en fin d'après-midi hier que 17 caisses d'une valeur de \$2,873 étaient disparues. Chaque boîte représente \$169.

Le chef-adjoint Aimé Guil-

lemette a aussi rapporté plusieurs cambriolages dans des restaurants ou autres établissements, des tentatives de vols ainsi que différents méfaits. Les sergents-détectives Vincent Quellet et Léo Doyon ont mené l'enquête sur le vol perpétré aux entrepôts Cham-poux. Le chef des détectives municipaux a signalé que par-tout où les voleurs ont opéré, ils ont cherché de l'argent et ont emporté des cigarettes.

AUTRES VISITES

Les bureaux des médecins Jean Fortier et Roger Brauli, au 1715, 1ère avenue, ont été visités par des intrus et des sommes de \$200 en argent américain et de \$50 en argent canadien seraient disparues. Aux deux endroits, les marauders ont tout bouleversé et ont abandonné les lieux dans le plus grand désordre.

Trois restaurants ont été cambriolés au cours de la dernière fin de semaine. Pour la quatrième fois depuis le début de janvier, des voleurs se sont introduits "Chez Romeo", au 325 rue Durocher et ils ont raflé des cigarettes et enfoncé la boîte à musique. M. Romeo Roberge, le propriétaire de l'établissement, joue sûrement de malheur. Dans le passé, des marauders s'y étaient aussi plusieurs fois introduits par effraction. Des effractions et vols ont aussi été commis "Chez Rita", sur la 17e rue, et "Au Montcalm", 295 des Franciscains. A chacun de ces deux endroits, des articles et de la marchandise, notamment des cigarettes, sont disparus. Au premier de ces deux endroits, le vol se chiffrait à une valeur de \$800.

Un vol d'appareils photographiques a aussi été signalé aux studios W.-B. Edwards Regd, 718 St-Jean. Il représenterait une valeur de quelques centaines de dollars.

Des marauders se sont introduits également par effraction dans les immeubles de la Cie de Marbre et de Tuile, au 80 de la rue Dorchester. Ils ont trouvé une somme de \$4 et ont enfoncé une distributrice de cigarettes pour s'emparer de son contenu.

Des tentatives de vols ont également eu lieu dans les immeubles de Bélanger & Frère, rue Anna, et de Philippe Trottière, entrepreneur, 175 boul. Benoît XV.

Visite au Canada du président Bourguiba

Tunis (PA) — Le président tunisien Habib Bourguiba visitera le Canada et les Etats-Unis au cours du mois de mai, ont annoncé hier des informateurs dignes de foi. On n'a toutefois donné aucun détail sur ces visites.



CAROLINE KENNEDY, fille du président Kennedy, tient une bourse et un revolver-jouet comme elle quitte la maison de sa tante (Mme Stephen Smith) à Georgetown. Ses parents assistaient à l'office du dimanche dans une église tout près de là. (Téléphoto PA)

Contribution de N. Aubin à la vie des Lettres

M. Jean-Paul Tremblay, licencié en lettres, chargé de cours de littérature française à la faculté des Lettres de l'université Laval, a soutenu, samedi 4 février, sa thèse de diplôme d'études supérieures en littérature canadienne. Aime-Nicolas, dit Napoléon Aubin, sa vie, son œuvre: tel est le titre de l'étude qu'il présente devant deux membres du jury: M. Luc Lacourcière, patron de thèse, professeur de littérature canadienne et M. Jean Hamelin, professeur d'histoire du Canada. Ces derniers lui ont attribué la mention: "avec grande distinction" après une soutenance qui dura environ deux heures.

L'étude de M. Jean-Paul Tremblay sur Napoléon Aubin (1812-1890), comportant 156 pages, est à la fois biographique, historique et critique. L'auteur, en effet, y raconte la carrière assez remplie de cet esprit brillant, qui exerça un peu tous les métiers, à partir du moment où il quitta son pays natal, la Suisse, en 1835 pour s'installer au Canada et y mener, jusqu'à sa mort à Montréal en 1890, une vie assez tumultueuse et féconde. Car il fut tout à tour instituteur, journaliste, inventeur, lithographe, musicien, peintre, fondateur de journaux de revues et de sociétés, poète, prosateur, imprimeur, éditeur. C'est surtout par Le Fantastique qu'il s'est rendu le plus célèbre et aussi par son édition des deux premiers tomes de l'Histoire du Canada de François-Xavier Garneau.

Les ouvrages les plus récents de l'histoire de la littérature canadienne-française ne font même pas une brève mention de son nom. C'est dire que M. Tremblay, en consacrant sa thèse à Napoléon Aubin, apporte une contribution originale et comble une lacune.

Accident au Lac Beauport

Une jeune skieuse, Lise Bus-sières, demeurant au 820 rue Eymard, a subi une fracture à la jambe gauche samedi après-midi, lorsqu'elle a fait une chute sur les pentes du lac Beauport. L'accident s'est produit vers 2 heures 30, près de l'Auberge-des-Monts. La blessée a été conduite à l'hôpital St-Sacrement par les ambulanciers de la maison Sylvio Marceau.

Une nouvelle conception qui suscite... l'envie de toutes!...



Distinction By TRIUMPH OF EUROPE

DISTINCTION, présente un message de jeunesse et d'élégance dans sa collection de vêtements de base. Confectionnés dans une somptueuse et délicate dentelle continentale aux fraîches couleurs créées dans le but de satisfaire aux exigences de la mode nouvelle.

a) Soutien-gorge long avec bonnets encadrés et pratiques bretelles amovibles en luxueuse soie et satin. Modèle avec dos court et légère marqueterie de nylon élastique. Blanc, B.C, 32 à 38 (style 229)

b) Soutien-gorge court avec bretelles ajustables et ruban de satin. Un modèle de haute qualité avec ruban encerclant chaque bonnet. Blanc, A.B.C, 32 à 36 (style 219)

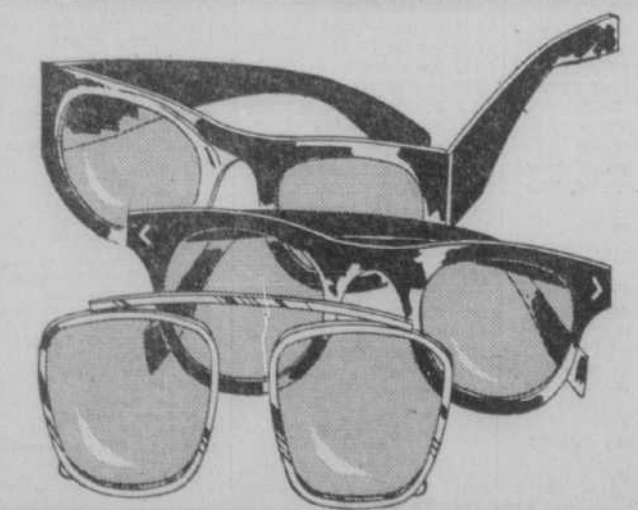
Gaine haute faite de léger filet avec efficace contrôle dissimulé par un luxueux panneau de dentelle importée. Le haut est spécialement fabriqué et ne s'enroule pas. Une fermeture éclair en nylon quasi invisible est située sur un côté. Blanc et noir, 24 à 32 (style 623)

Paquet, corsets — Deuxième étage. Commandez par la poste et par téléphone 529-4501.

QUANTITE	DESCRIPTION	PRIX

Nom
 Adresse
 Ville
☐ Comptant ☐ Entrée ☐ C. O. D.

INVITATION
 à venir consulter
Mlle Jacqueline Delorme
 experte de "Distinction"
 les 7-8-9 et 10 mars
 à notre rayon des corsets — deuxième étage.



Protégez vos yeux!

contre l'ardeur des rayons du soleil.

Tous nos verres de soleil sont approuvés et de première qualité. Nous vous invitons à venir choisir un modèle qui conviendra le mieux à votre personnalité. Choix de formes et modèles les plus nouveaux!

3 prix populaires : 4⁹⁵ - 5⁹⁵ - 6⁹⁵

Paquet, comptoir des verres de soleil — Rez-de-chaussée.

VERRES de contact
 Optométriste
J.-M. Léveillé, O.D.
 pour rendez-vous :
 TEL: LA 4-5121 local 305

Salon Marie-Antoinette
OFFRE SPECIALE AVANT PAQUES
Permanente chauffée
 avec coupe, shampooing et mise en plis
 Lundi, mardi et mercredi
 Très nouveaux styles comprenant : coupe, shampooing et mise en plis
 Seulement **2⁷⁵** le tout **6.**
 Avec ou sans rendez-vous composez 524-5121 local 338
 Paquet, Salon de beauté — troisième étage
La Compagnie PAQUET PREMIER A QUEBEC
 Utilisez votre plaque de crédit.

OFFRE SPECIALE : POPULAIRE PEINTURE SELECTONE
 à base de latex ou semi-lustré
UN SEUL PRIX :
 LA PINTÉ **1⁶⁰**
 LE GALLON **5³⁹**
 Latéx: à base de latex, fini satin et facile d'application. Elle sèche en 30 minutes et est lavable. Choix de 10 couleurs plus le blanc.
 Semi-lustré: à base Alkyd disponible dans le même choix de couleurs pour vos murs et boiseries.
 Paquet, rayon de la peinture — Sous-sol.
 Commandez par la poste et par téléphone — 529-4501.

25%
 sur toutes nos pelles et grattes à neige soit en aluminium ou acier.
 Aussi: pelles rouges pour enfants.
 Valeurs régulières de: .49 à 15.95
 Paquet, ferronnerie — Sous-sol.
 Commandez par la poste et par téléphone — 529-4501.